Un musée ancré dans sa communauté

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport annuel
2019-2020

MNBAQ

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec et de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport annuel 2019-2020

Table des matières

5 Membres du conseil d'administration du Musée
6 Mot de la présidente
9 Mot du directeur général
11 Une année prolifique

13
LES EXPOSITIONS

16 Miró à Majorque. Un esprit libre
18 Numa Amun. Raccord
20 COZIC. À vous de jouer. De 1967 à aujourd'hui
22 Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain. La collection Jacques et Natasha Gelman

Expositions de la médiation

24 Fugitifs!
24 Le Scriptarium. Soulèvement
25 Doyon-Rivest. Pavlova : œuvre éphémère
25 Ensemble[s] – Galerie famille
26 Errance sans retour

Expositions hors Musée

27 Lumière sur l'art – Édition 2019-2020. Jocelyn Robert

28 Liste des expositions
28 Liste des publications

29
LES COLLECTIONS

31 Les acquisitions
43 Liste des acquisitions
51 Autour des collections
53 Les donateurs
53 Membres des comités consultatifs externes d'acquisition
54 Synthèse des collections

55
LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

57 La programmation éducative
58 La programmation culturelle
60 Fréquentation des activités éducatives et culturelles

61
LE NUMÉRIQUE

65
LE PERSONNEL, LES BÉNÉVOLES ET LES PARTENAIRES

67 Le personnel
70 Les bénévoles
71 Les partenaires

73
LA FONDATION

75 Mot du président
77 Mot de la présidente-directrice générale
79 Activités 2019-2020
86 La Fondation en chiffres
87 Personnel de la Fondation du Musée
87 Membres du conseil d'administration de la Fondation du Musée
87 Comités du conseil d'administration de la Fondation du Musée
88 Hommage aux donateurs de la Fondation du Musée
90 Bienfaiteurs de 1 000 $ et plus, commanditaires et partenaires de biens et de services de la Fondation du Musée

94 Revue financière
95 États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020
114 Suivi des politiques gouvernementales
130 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

▸
L'œuvre *Labour d'automne, Sainte-Agnès, P. Q.* (1936), de Robert Wakeham Pilot, présentée dans l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec.*

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l’art québécois de toutes les périodes, de l’art ancien à l’art actuel, et d’assurer une présence de l’art international par des acquisitions, des expositions et d’autres activités d’animation. »

Loi sur les musées nationaux, RLRQ, c. M-44

Membres du conseil d'administration du Musée

AU 31 MARS 2020

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Christiane Germain, CM, CQ
Coprésidente
GERMAIN HÔTELS

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Claude Côté[*|**Δ]
Avocat, associé conseil
CAIN LAMARRE

Hélène Dufresne[**]
Cofondatrice et présidente
FONDATION DUFRESNE ET GAUTHIER

Lara Emond[**]
Consultante en stratégie d'affaires et en développement de marchés

Salvatore Fratino
Vice-président exécutif
GROUPE ROSDEV

Frédéric Gascon
Chef de l'exploitation
PAYFACTO

Selena Lu[**]
Avocate, associée
LAVERY

Geneviève Marcon
Coprésidente
GM DÉVELOPPEMENT

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

François Rochon
Président et fondateur
GIVERNY CAPITAL

Louise Turgeon, CPA, CA[*Δ|**]
Administratrice de sociétés certifiée

* Membres du comité d'audit

** Membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Δ Présidence du comité

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie, secrétaire général et conseiller juridique

Mot de la présidente

Mme Christiane Germain, présidente du conseil d'administration du Musée.

Un musée tourné vers l'avenir

Le 15 mars 2020, date à laquelle le Musée a dû fermer ses portes au public alors que le Québec se mettait en pause pour freiner la progression de la COVID-19, aura marqué l'imaginaire de tous les acteurs de notre institution pour toujours. Cette fermeture a entraîné l'annulation de toutes nos activités, dont les visites de groupes, les activités culturelles et les activités de commercialisation (restaurants, boutique, location d'espaces), et même si elle n'a eu lieu que pendant les deux dernières semaines de l'année financière 2019-2020, son incidence sur nos résultats globaux a été importante. Il faut noter que cette interruption est survenue au moment où l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* connaissait un immense succès, avec plus de 50 000 visiteurs accueillis en 29 jours. Je reviendrai sur cette crise inédite afin d'esquisser les défis qu'elle représente, mais, comme il convient, je souhaite d'abord souligner les faits marquants d'une année qui, malgré tout, aura été des plus prolifiques à plusieurs égards.

De mai à septembre 2019, le Musée a présenté en exclusivité nord-américaine *Miró à Majorque. Un esprit libre*. Coréalisée avec la Fundació Pilar i Joan Miró a Mallorca et regroupant un ensemble exceptionnel de près de 200 œuvres, l'exposition a remporté un très grand succès. En attirant 159 771 personnes, elle s'est classée au deuxième rang du palmarès des expositions d'art les plus fréquentées au Canada en 2019. Près de 54 % de ces visiteurs résidaient hors de la région de Québec et ils ont dépensé plus de 2,1 millions de dollars durant leur séjour, ce qui montre clairement l'attractivité et l'importance économique du Musée. Cet incroyable résultat témoigne de la haute qualité de nos expositions et de notre programmation d'activités éducatives et culturelles, un atout qui a permis au Musée d'accueillir un total de 365 051 visiteurs en 2019-2020. Comme vous le constaterez en parcourant la section du présent rapport annuel relative aux indicateurs de notre Plan stratégique 2018-2022, l'institution a également fait bonne figure tant sur le plan du renouvellement de ses clientèles qu'en ce qui concerne son implication dans la communauté. Je signale aussi ses résultats encourageants aux chapitres du niveau d'engagement de ses équipes, de l'optimisation des processus de travail et de ses revenus autonomes.

Parmi les autres statistiques de l'année, j'aimerais attirer l'attention sur les 120 000 visites de la section de notre site Web consacrée aux collections. Cet intérêt grandissant pour notre patrimoine artistique collectif est la récompense des efforts soutenus déployés par nos équipes, qui sont parvenues à numériser et à rendre accessibles les images de 30 000 œuvres, soit près de 75 % des collections du Musée! Au-delà des visites sur place, ces visites à distance sont indissociables de notre mandat national, car elles nous permettent de joindre l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Cet attrait pour le volet virtuel du Musée s'incarne aussi dans le nombre d'abonnés de nos réseaux sociaux, dont la hausse constante reflète notre capacité à retenir l'attention des utilisateurs du numérique en proposant des contenus originaux. Alors que nos installations physiques étaient fermées, notre maîtrise de ces outils nous a permis de garder un lien indispensable avec nos visiteurs, nos partenaires et notre communauté et d'atteindre une part croissante de la population. Dans le contexte actuel, la nécessité d'une offre numérique de qualité se manifeste avec plus d'acuité encore et il est réconfortant de constater que nous sommes sur la bonne voie.

En dépit de l'incertitude causée par la pandémie, nous abordons l'année qui s'amorce avec confiance. Les équipes du Musée travaillent déjà à des scénarios de relance pour faire face, à court, moyen et long termes, aux défis qui s'annoncent (limite du nombre de visiteurs, remaniement de la programmation d'expositions, création de nouvelles activités, etc.). Plusieurs idées neuves et stimulantes surgissent,

dont celle d'offrir des parcours de découverte de nos espaces intérieurs et extérieurs (parvis, parc, quartier, ville), et ce, dans une intention d'apaisement et de mieux-être. Les contraintes liées à la distanciation sociale et aux mesures d'hygiène seraient ainsi l'occasion de réinventer l'expérience muséale et d'affirmer le Musée comme un lieu essentiel, sous maints aspects, pour sa communauté.

Le Musée tient à s'engager dans cette communauté dont il reçoit beaucoup grâce à l'apport de personnes d'exception. Après cinq années à la barre de nos restaurants, la chef Marie-Chantal Lepage a décidé de se lancer dans de nouvelles aventures. Que de souvenirs mémorables pour moi, les équipes du Musée et les dizaines de milliers d'amateurs qui ont goûté l'expérience gastronomique qu'elle a imaginée et réalisée ! Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans la suite de sa carrière. Après 13 ans au sein du conseil d'administration, notre collègue, M. Louis Paquet, tirait sa révérence en novembre dernier. Son engagement indéfectible et sa vision de bâtisseur l'ont placé au cœur de nos projets transformateurs, dont celui de l'agrandissement du Musée. Arrivée pour sa part au conseil en 2016, Mme Geneviève Marcon nous a permis de bénéficier de son incroyable réseau pour nous intégrer au milieu d'affaires de Québec. Son parcours d'entrepreneure a grandement facilité les discussions liées à la finalisation du projet de construction du pavillon Pierre Lassonde. Au nom du personnel et du conseil d'administration du Musée et en mon nom propre, je les remercie chaleureusement pour leur temps et leurs efforts.

Je veux encore souligner la solidité et la richesse de l'équipe du Musée ; la compétence et le dynamisme de mes collègues du conseil d'administration, que je salue pour leur soutien bénévole, particulièrement Me Claude Côté, vice-président du conseil, et Mme Louise Turgeon, qui tous deux président nos comités de travail ; la complicité de la Fondation du Musée, de sa présidente-directrice générale, Mme Lise Dubé, et du président de son conseil d'administration, M. Jean St-Gelais ; l'appui constant du ministère de la Culture et des Communications, de la Ville de Québec et de l'Office du tourisme de Québec ; ainsi que la générosité de nos donateurs, de nos commanditaires, de nos membres et de nos bénévoles. C'est grâce à eux tous que nous pouvons, malgré l'incertitude actuelle, nous projeter dans l'avenir avec un optimisme innovant.

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration

Mot du directeur général

M. Jean-Luc Murray,
directeur général du Musée.

Un musée ancré dans sa communauté

L'évolution est un mécanisme essentiel permettant de s'adapter, d'apprendre et de grandir. Elle représente un mouvement, un cycle, le passage d'un état à un autre, un élan, un espoir. En 2019-2020, les équipes du Musée ont démontré leur volonté et leur capacité de se projeter vers l'avenir en définissant leurs aspirations et en réaffirmant leur appétit pour un musée humain, performant et innovant. Notre Plan stratégique 2018-2022, qui intègre cette triple visée, a guidé la finalisation d'un plan d'action détaillé qui nous aide à maintenir le cap, tout en nous permettant de moduler la vitesse d'exécution de nos travaux et surtout de mesurer le chemin parcouru et le degré d'atteinte de nos objectifs et de nos cibles.

Évoluer, c'est aussi s'interroger sur ses repères familiers, accepter de remettre en question ses manières de voir, ses habitudes, c'est vouloir faire les choses autrement, se réinventer, innover. On ne parle pas ici de mouvements brusques et soudains, mais plutôt de changements subtils de postures et d'attitudes. Des signes qu'il faut savoir détecter et qui ont été nombreux au cours de la dernière année. Mentionnons d'abord la confiance et l'ouverture manifestées par les équipes des expositions et des collections lors de la fusion de ces entités au sein d'une même direction, l'enthousiasme de nos professionnels de la médiation et de nos guides-animateurs, même s'ils ont dû surmonter des défis de taille liés à la restructuration de leur secteur, et la mise en place de notre nouveau programme *L'art d'être humain*. Proposant des activités aux visiteurs ayant des réalités et des besoins particuliers (handicaps, problématiques de santé mentale, isolement, etc.), cet important programme d'accessibilité, d'inclusion et de mieux-être est au cœur d'un engagement réitéré du Musée envers sa communauté. Je suis aussi très fier de notre équipe de gestionnaires, qui, en plus d'accueillir de nouveaux collègues aux expériences variées, a adopté un mode de travail collaboratif qui s'appuie sur la confiance mutuelle et la bienveillance et qui a des effets positifs dans tous les secteurs.

Cette nouvelle sensibilité institutionnelle est aussi marquée par une générosité renouvelée à l'égard de nos publics, laquelle a influencé notre manière de réaliser les expositions et les activités proposées tout au long de l'année. Nos commissaires, nos scénographes et nos spécialistes de la médiation ont engagé des dialogues avec nos partenaires et divers acteurs de la communauté pour imaginer des expositions et des activités accessibles et ludiques. Je souligne au passage le grand succès de l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*, qui a relevé avec brio le défi de présenter avec justesse et cohérence les œuvres fortes de la période tardive et méconnue de l'artiste. De même, en misant sur le jeu et en conviant les spectateurs à toucher certaines œuvres, le Musée a eu le courage d'enfreindre ses propres règles pour respecter l'esprit à la fois joyeux et un brin subversif qui anime le duo d'artistes québécois COZIC. La scénographie colorée et vibrante qui a servi d'écrin à l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* a supporté et magnifié l'émotion des visiteurs dans leur découverte d'œuvres iconiques. Signe que le Musée résonne dans sa communauté, des partenaires inhabituels nous ont interpellés en nous soumettant des projets uniques et originaux. Conçu par le rappeur et historien Webster, *Fugitifs !* abordait un sujet difficile, soit l'histoire de l'esclavage au Québec. À son invitation, des illustrateurs ont redonné une identité à d'anciens esclaves en fuite à partir de leurs descriptions physiques tirées d'avis de recherche parus dans les journaux de l'époque. Reproduites dans la salle des portraits de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, ces représentations sont entrées en dialogue avec les œuvres de nos collections, suscitant des questionnements riches et inédits. Autre événement marquant, l'exposition *Errance sans retour*, inspirée d'un reportage choc du photographe Renaud Philippe sur l'exode des Rohingyas, minorité musulmane du Myanmar, s'est déployée dans les anciennes

cellules du pavillon Charles-Baillairgé. Orchestrée par les documentaristes Mélanie Carrier et Olivier Higgins, cette expérience immersive alliant notamment la photographie, la vidéo et l'art sollicite avec force les sens et l'émotion des spectateurs. D'autres réalisations ont animé nos espaces publics, dont une sélection d'œuvres présentées dans le cadre du *Scriptarium*, initiative éducative et artistique destinée aux adolescents, et une murale éphémère du duo Doyon-Rivest, qui surprend et intrigue les visiteurs qui déambulent dans le passage Riopelle par CGI.

Ce souci de faire du Musée un lieu de vie et de socialisation accessible à tous et accueillant s'est aussi incarné dans plusieurs actions réalisées ou entamées au cours de la dernière année. Ainsi, pour faciliter le repérage du pavillon Pierre Lassonde, nous travaillons à inscrire le nom du Musée en lettres lumineuses sur sa façade. Pour ajouter à la visibilité de nos installations et de nos expositions, nous prévoyons mettre en place des mâts et des bannières devant le complexe muséal en bordure de la Grande Allée. Pour améliorer le confort de nos clientèles, nous avons revu la signalisation intérieure, proposé une nouvelle mouture de notre espace famille et aménagé un salon des nourrissons, qui offre intimité et bien-être aux parents et à leurs jeunes enfants. Le renouvellement du contrat pour l'exploitation de nos restaurants et de notre service de traiteur a en outre été l'occasion d'imaginer une offre variée de menus et une gamme de prix qui répondront aux attentes de nos publics.

Cette même préoccupation d'ouverture et d'inclusion a mobilisé les énergies de toutes nos équipes, dont celle de la conservation, qui s'assure que les collections du Musée reflètent la diversité de la société québécoise et la richesse de la création d'ici : un effort constant et concerté qui repose sur l'engagement et l'expertise des professionnels de cette équipe et sur leur capacité à créer et à alimenter les réseaux vitaux qui nous lient aux artistes, au milieu de l'art, aux autres musées, aux chercheurs, aux donateurs et aux mécènes. Même si je ne peux saluer toutes les réalisations et les initiatives des différents services et directions du Musée en 2019-2020, je suis conscient de l'importance de chacune d'elles pour la concrétisation de notre vision stratégique commune. Pour encourager, outiller et accompagner l'ensemble de notre personnel dans cette quête d'un musée réinventé, nous avons mis en place trois importants chantiers. Le chantier de l'optimisation est bien amorcé. Misant sur l'implication des acteurs au cœur des processus d'amélioration, il vise l'accroissement de notre efficacité et de notre agilité. Le chantier des technologies de l'information a été lancé avec l'objectif de simplifier et/ou d'interfacer nos outils technologiques. Dans un monde numérique en constante mutation, nous devons pouvoir nous fier à une infrastructure, des systèmes et des logiciels performants. Finalement, le chantier de l'innovation s'appuie sur notre détermination à affirmer notre organisation comme un leader, tant par ses pratiques que par ses projets. Heureusement, pour ces trois chantiers, nos équipes pourront compter sur ce même désir de dépassement, cette volonté d'exceller et cette capacité à se projeter dans l'avenir qui les animent et qui sont essentiels à notre évolution. J'écris ces lignes et ces mots même si une pandémie fait actuellement vaciller le monde, car ma confiance dans les équipes du Musée demeure inébranlable.

Jean-Luc Murray
Directeur général

Une année prolifique

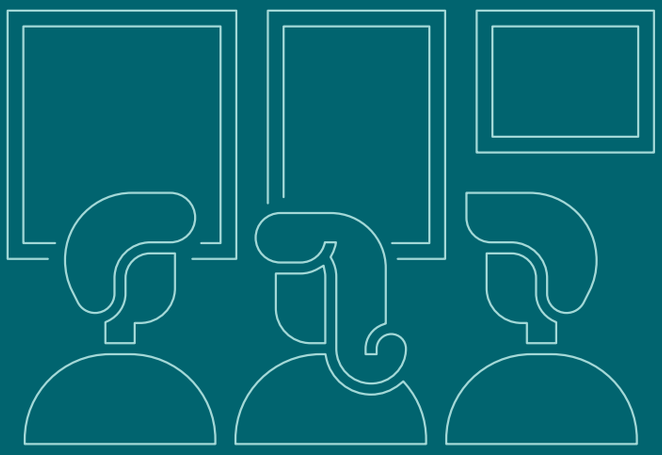

365 051
VISITEURS

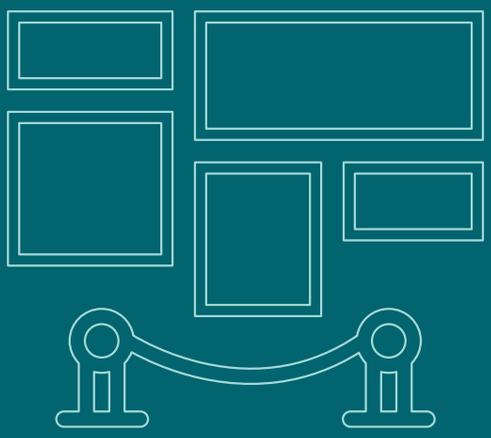

30 expositions,
dont **2** présentées dans

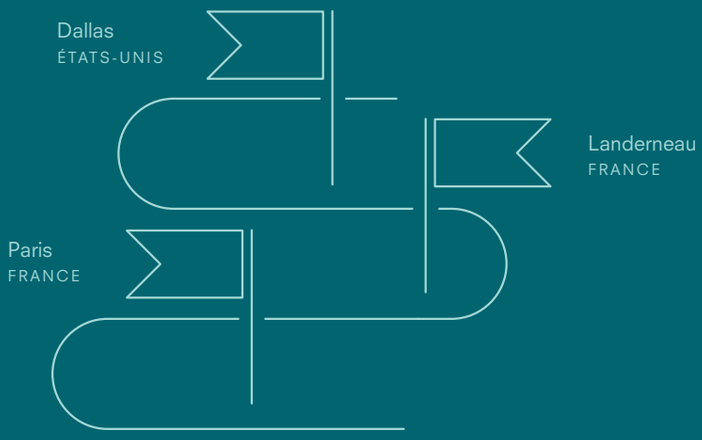

3 lieux
à l'international

18 322

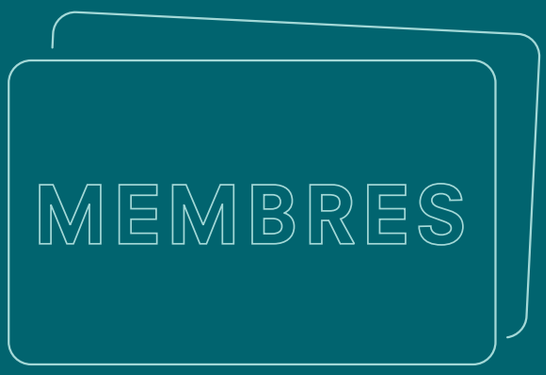

LES COLLECTIONS

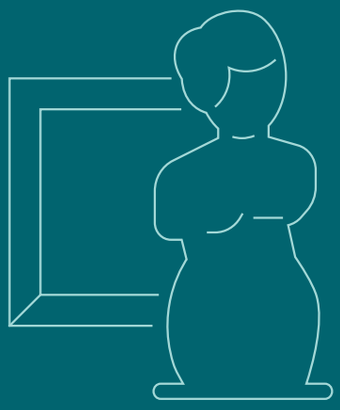

252 acquisitions
de pièces de collection

4 523
artistes représentés
dans les collections

17 nouveaux
artistes ayant fait
leur entrée dans
les collections

PLUS DE
1 000 généreux donateurs
au Musée et à sa Fondation

LES ACTIVITÉS

80 089
participants
aux activités éducatives
et culturelles

L'ÉQUIPE

179
EMPLOYÉS

146
BÉNÉVOLES

LE NUMÉRIQUE

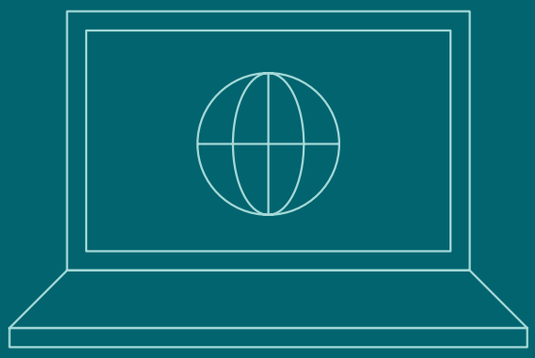

510 397 visiteurs
sur le site Web du Musée

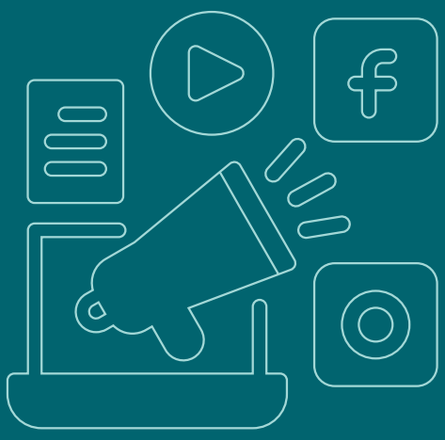

91 187 abonnés
sur les réseaux sociaux du Musée

LES EXPOSITIONS

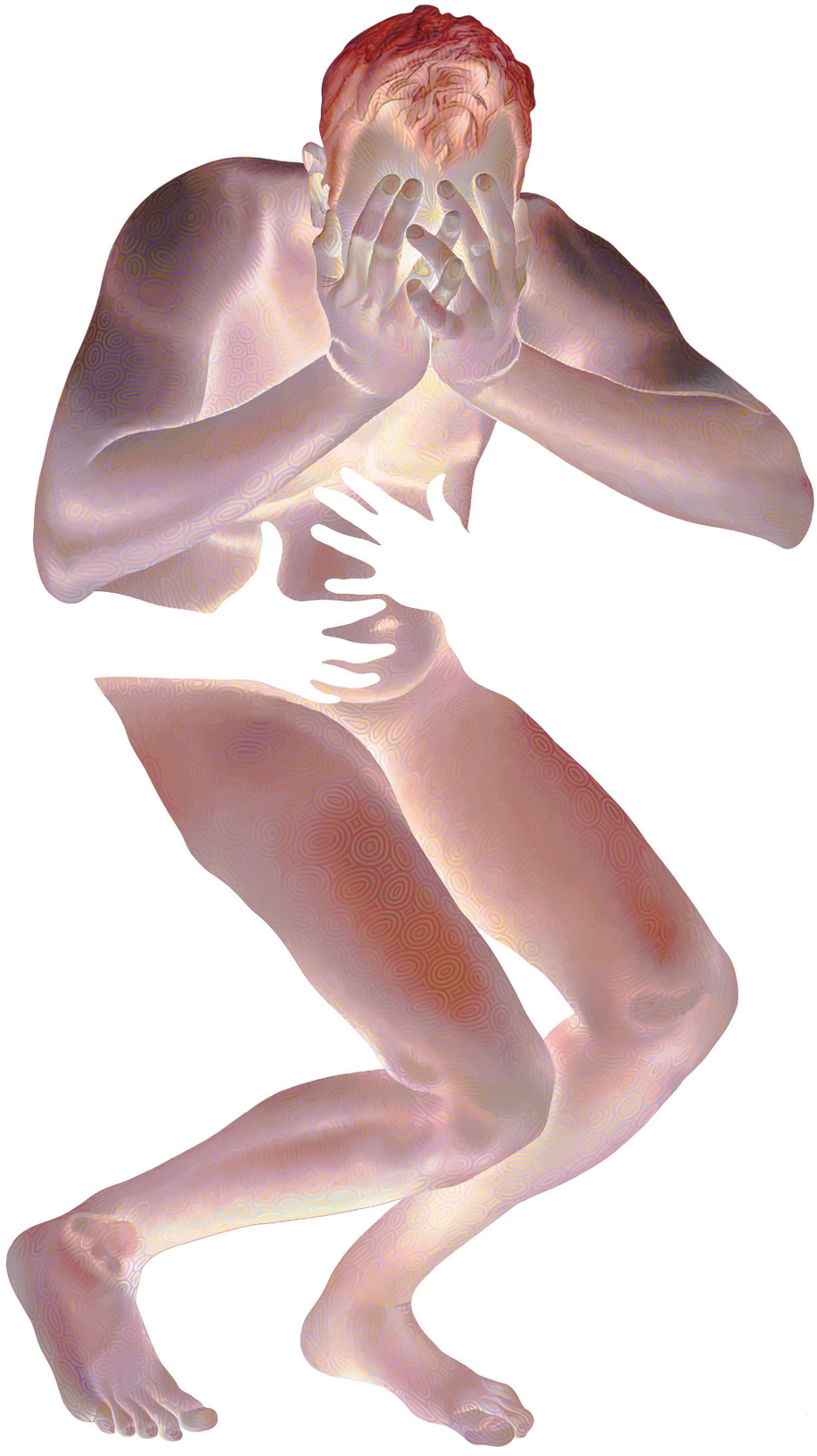

Grossesse nerveuse pour une âme finalitaire (2015), de Numa Amun.
© Numa Amun

Miró à Majorque

Un esprit libre

Du 30 mai
au 8 septembre 2019

Joan Miró a créé une œuvre emblématique de l'art du XXe siècle. Cette exposition majeure – la première sur l'artiste à se tenir au Québec depuis plus de 30 ans – présentait sa période de maturité (1956-1983), alors que Miró, établi sur l'île de Majorque, travaillait dans un magnifique atelier conçu par l'architecte Josep Lluís Sert.

La sélection d'œuvres, réalisée à partir des collections de la Fundació Pilar i Joan Miró a Mallorca (Espagne) et de la Successió Miró, regroupait un ensemble exceptionnel de près de 200 peintures, sculptures et œuvres sur papier. Une cinquantaine d'artefacts de la collection personnelle du peintre venaient également éclairer sa démarche et le contexte dans lequel il pratiquait son art.

L'exposition nous a fait pénétrer dans l'intimité de l'atelier de l'artiste, mettant en lumière son processus créatif, ses sources d'inspiration et ses techniques de travail. Elle témoignait notamment de son intérêt pour l'art préhistorique, l'expressionnisme abstrait américain, la calligraphie orientale et la nature de son pays. Elle s'attardait aux thèmes de prédilection de l'artiste – la femme, l'oiseau, l'étoile – ainsi qu'aux paysages monumentaux de la dernière période de sa vie. L'ensemble nous a fait découvrir un Miró non conformiste, d'une incontournable modernité. Cet événement, présenté en exclusivité nord-américaine, a remporté un vif succès, attirant près de 160 000 visiteurs.

La programmation éducative et culturelle

Le soleil de l'Espagne a rayonné au Musée à l'été 2019! Que ce soit par des projections de films organisées en collaboration avec le Festival international du film sur l'art ou à travers des conférences sur la culture de Majorque ou la fougue créatrice de l'artiste, le public a pu découvrir Miró sous de multiples facettes. Les visites commentées de l'exposition ont été appréciées par une clientèle variée et nombreuse, à qui elles ont permis de mieux connaître le maître catalan et de porter un regard différent sur la production de la dernière période de sa carrière. Le spectacle offert à quelques reprises par les 14 danseurs de la troupe Le Fils d'Adrien danse a sans contredit marqué la programmation culturelle par sa force expressive et sa poésie. En effet, pour la deuxième année de l'initiative *Danser au Musée*, le chorégraphe Harold Rhéaume a proposé *Esprit libre, danser Miró*, une création en danse contemporaine qui mettait en perspective divers aspects de l'art de Miró à partir d'œuvres choisies. Complément original à l'exposition, cette performance chorégraphique se voulait une exploration de nouvelles pistes de compréhension du travail de l'artiste par le mouvement.

2e

parmi les expositions les plus visitées en 2019 au Canada*!

* Selon le classement de la publication internationale *The Art Newspaper*.

« **Les œuvres de maturité de Joan Miró, présentées dans la grande exposition estivale du Musée national des beaux-arts du Québec, sont pleines de fougue.** »

– Josianne Desloges, *Le Soleil*

La publication

Le catalogue de l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*, coproduit avec 5 Continents Éditions, constitue une formidable introduction à la dernière période d'activité de l'artiste. Proposant un parcours thématique en quatre sections, il met en lumière, pour une rare fois dans une publication en français, la relation privilégiée de Miró avec l'île de Majorque et le destin unique des œuvres qu'il y a créées. Généreusement illustré, l'ouvrage comprend un avant-propos très personnel du petit-fils de l'artiste, Joan Punyet Miró, ainsi que des essais éclairants signés par les commissaires de l'exposition.

Numa Amun

Raccord

Du 20 juin 2019
au 18 octobre 2020

Troisième lauréat du Prix MNBAQ en art actuel, remis en collaboration avec notre partenaire financier, RBC, Numa Amun a magnifiquement habité une salle du pavillon Gérard-Morisset dans laquelle étaient présentés huit tableaux fascinants, le fruit d'une décennie de travail.

Réalisée en complicité avec Jonathan Demers, directeur du Musée d'art contemporain des Laurentides et commissaire invité, l'exposition *Numa Amun. Raccord* a misé sur une scénographie effacée pour mettre en lumière la prodigieuse minutie des œuvres, dont le rendu appelle la contemplation et suscite des questionnements existentiels.

Depuis longtemps, Numa Amun choisit d'encastrer ses toiles à même le mur, comme si elles avaient été exécutées sur place ou étaient apparues par magie. La pratique de l'artiste, fin coloriste, entrelace abstraction et figuration, un mariage fécond entre la peinture plasticienne, l'op art et un réalisme de haut niveau. Les motifs peints – le plus souvent des corps semblant flotter – sont couverts d'un réseau de lignes géométriques qui évoquent autant les guillochis des billets de banque que les fines hachures qui, en gravure, donnent du relief aux représentations. Ces trames rendent visible le labeur sous-jacent à chaque œuvre; elles ralentissent aussi le temps de « lecture » des tableaux. Traversées par des considérations sur la vie, la mort, la naissance et la sexualité, les compositions picturales de Numa Amun témoignent d'un sens approfondi de la métaphysique.

La programmation éducative et culturelle

À l'occasion des Journées de la culture, en septembre 2019, le public a eu la chance de rencontrer Numa Amun dans la salle d'exposition qui lui était consacrée. Généreux et présent pour les visiteurs, l'artiste s'est entretenu avec eux, discutant de la vie, du quotidien et du temps qui passe pour mieux faire découvrir son œuvre méditative. C'est d'ailleurs ce caractère introspectif de sa production qui a inspiré la série d'ateliers d'art et de philosophie offerte à l'automne 2019. Semaine après semaine, l'animatrice de ces ateliers, la philosophe Monique Lortie, a convié les participants à réfléchir sur des thèmes issus de l'observation des œuvres de Numa Amun. Chacun a ainsi pu s'arrêter au travail du peintre et puiser à sa propre intériorité pour enrichir sa compréhension des œuvres exposées.

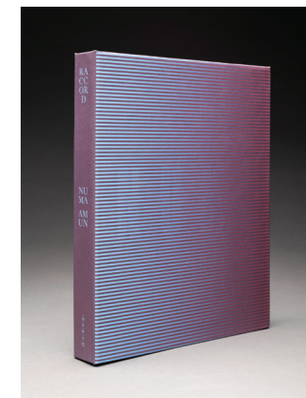

La publication

Pour accompagner l'exposition, le coffret *Numa Amun. Raccord* propose un splendide ouvrage numéroté et signé par l'artiste. Produit en édition limitée, il a été réalisé par le graphiste Raphaël Daudelin, du Studio Feed. Il comprend un essai du commissaire Jonathan Demers, qui soutient bellement que le travail de Numa Amun est « salutaire » et qu'il « promet […] un dénouement apaisant des souffrances inhérentes à l'existence ». Cette publication élégante permet de rapporter chez soi une partie de l'exposition, d'autant plus qu'elle inclut des reproductions sous forme d'affiches des huit œuvres présentées en salle.

« **La première expo d'envergure de l'artiste le confirme comme un des peintres les plus singuliers.** »

– Jérôme Delgado, *Le Devoir*

COZIC À vous de jouer. De 1967 à aujourd'hui

Du 10 octobre 2019
au 5 janvier 2020

Fidèle à sa mission de faire rayonner les figures marquantes de notre histoire de l'art, le Musée a rendu hommage à COZIC en présentant la plus importante exposition jamais réalisée sur ce singulier duo d'artistes québécois.

Formé de Monic Brassard (née au Québec en 1944) et d'Yvon Cozic (né en France en 1942), COZIC appartient à la génération de créateurs issue du contexte de la Révolution tranquille et a joué un rôle majeur dans le décloisonnement des arts visuels au Québec. En s'affranchissant des disciplines traditionnelles comme la peinture et la sculpture, il a bouleversé la nature même de l'œuvre d'art.

Contrairement à plusieurs artistes qui, tout au long de leur carrière, se consacrent à une seule forme d'expression, COZIC s'est très tôt libéré de cette contrainte pour s'engager dans une pratique multidisciplinaire. Le tandem a ainsi conçu des œuvres en tissu, des sculptures sans socle composées de matériaux divers et de grands pliages en papier et en vinyle. L'exposition *COZIC. À vous de jouer* regroupait une centaine d'œuvres créées entre 1967 et aujourd'hui, dont plusieurs pièces participatives – à toucher, à traverser, à décoder ou à sentir – qui ont fait la renommée de cette production unique marquée par une approche ludique.

La programmation éducative et culturelle

Pour les membres de COZIC, il importe que le public entretienne avec l'œuvre d'art un rapport semblable au leur. Le duo s'interroge sur les diktats de l'art : à quel moment une création est-elle terminée? pourquoi certains matériaux sont-ils nobles et d'autres pas? pourquoi ne touche-t-on plus une œuvre lorsqu'elle entre au musée? COZIC remet en question les idées reçues, encourage la participation du visiteur et s'amuse avec l'art. Voilà les principes qui ont guidé la programmation éducative et culturelle proposée autour de l'exposition. Que ce soit à travers le parcours sensoriel incitant les spectateurs à repenser leur vision de l'objet d'art, l'audioguide inédit dans lequel les artistes partageaient avec le public leur regard sur les œuvres, ou encore les parcours particuliers conçus pour les groupes scolaires, l'offre d'activités a permis d'approfondir l'expérience de visite de nos différentes clientèles.

Le caractère vivant de l'œuvre de COZIC s'est également matérialisé lors de la présentation de *Code Couronne en synesthésie*, un concert-performance multimédia où l'alphabet visuel et coloré des artistes était repris en musique par le compositeur Claude Frascadore et en mots, sous forme de haïkus, par le poète Jean-Paul Daoust. Un événement hors du commun réunissant arts visuels, musique et poésie.

«

Tout simplement irrésistible!

» *– La Fabrique culturelle, Télé-Québec*

Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain

La collection Jacques et Natasha Gelman

Du 13 février
au 7 septembre 2020

L'exposition racontait l'histoire tumultueuse de ce couple légendaire, l'un des plus célèbres de l'histoire de l'art, à travers une sélection exceptionnelle d'une cinquantaine d'œuvres puisées dans l'importante collection d'art mexicain du XXe siècle constituée par Jacques et Natasha Gelman.

Outre des pièces magistrales de Kahlo et de Rivera, l'ensemble comprenait des tableaux de plusieurs autres maîtres de la peinture moderne mexicaine, dont María Izquierdo, David Alfaro Siqueiros et Rufino Tamayo. Près d'une centaine de clichés pris par les meilleurs photographes de l'époque inscrivaient la vie des artistes dans son contexte, tout en offrant des témoignages saisissants de l'extraordinaire personnalité de Kahlo. Peintures, vêtements, dessins, vidéos et photographies spectaculaires témoignaient de l'ampleur de la « Fridamania », l'artiste étant devenue un symbole de courage, de créativité et de liberté pour de nombreux jeunes d'aujourd'hui.

Conjuguant l'art, l'amour et la révolution, l'exposition proposait un fascinant dialogue entre deux monstres sacrés de l'art moderne et mettait en valeur tout le dynamisme de la vie artistique et culturelle du Mexique dans la première moitié du XXe siècle.

La programmation éducative et culturelle

Identité, chaleur et passion ont guidé les activités éducatives et culturelles organisées autour de l'exposition. Au quotidien comme dans ses œuvres, Frida Kahlo a porté son identité, utilisant ses vêtements et ses accessoires pour se représenter en tant que femme indépendante. Voilà qui a inspiré la philosophe et professeure Mélissa Thériault dans une conférence intitulée *La création d'une icône : vie, œuvre et philosophie de Frida Kahlo*. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Musée a présenté, en collaboration avec Spira et La Fabrique culturelle, une soirée consacrée à des courts métrages tournés par des réalisatrices. Le public a pu visionner des films sur la thématique « Corps, sexualité et création » et assister à une discussion.

La clientèle familiale a également eu la chance de découvrir l'exposition grâce à de nombreuses activités lors de la semaine de relâche. Visites commentées adaptées, ateliers de création inédits, films et spectacles ont permis aux jeunes d'aller à la rencontre des artistes et de leurs œuvres de multiples façons. Dans la salle d'exposition, un espace dévolu à la famille invitait chacun à s'interroger sur son identité vestimentaire. Différents accessoires mis à la disposition des visiteurs les conviaient à mélanger les genres et les styles pour se représenter selon leurs appartenances, leurs valeurs ou leurs goûts.

« **Après Bologne, Sydney et Istanbul, Québec peut profiter de la richesse des œuvres rassemblées, afin d'illustrer le parcours puissant et émotionnel de ce couple d'artistes mexicains.** »

– Judith Desmeules, *Le Soleil*

Fugitifs!

Exposition de la médiation

À notre époque où l'identité québécoise soulève plusieurs débats de fond, l'histoire de l'esclavage et de la présence afro-descendante au Québec est encore largement méconnue.

Du 10 avril
au 8 septembre 2019

Imaginée et orchestrée par l'historien et artiste hip-hop Webster, l'exposition *Fugitifs!* mettait en valeur le travail de neuf illustratrices et illustrateurs du Québec représentant treize fugitifs en bande dessinée. Donnant un visage à des esclaves, ces portraits ont été élaborés à partir de descriptions physiques et vestimentaires très précises fournies par des avis de recherche publiés dans *La Gazette de Québec* et *La Gazette de Montréal* à la fin du XVIIIe siècle.

Reproduites en grand format, les figures des fugitifs étaient présentées dans la salle *Devenir*, à l'entrée dominée par des portraits de notables dont certains ont été propriétaires d'esclaves. Au-delà de sa portée sociale, l'exposition a permis de poser un regard nouveau sur la collection nationale. Elle a aussi affirmé la volonté du Musée d'être plus inclusif et de faire place à des disciplines actuellement absentes de ses salles, comme le neuvième art.

Le Scriptarium. Soulèvement

Exposition de la médiation

Le Scriptarium est un projet de médiation à caractère éducatif, social et artistique lancé par le Théâtre Le Clou et destiné aux jeunes de la troisième à la cinquième secondaire.

Du 17 septembre 2019
au 29 mars 2020

Chaque année, une personnalité inspirante participe, à titre de commissaire, à l'idéation du projet et soumet aux adolescents un thème à explorer lors d'ateliers d'écriture réalisés en classe.

Durant la dernière année, l'initiative s'est déroulée simultanément dans deux villes. À Québec, le directeur général du Musée, M. Jean-Luc Murray, a proposé comme base de réflexion aux élèves une vingtaine d'œuvres d'art autour du thème du soulèvement, un choix guidé par ceux-là mêmes à qui s'adressait le projet : les jeunes. Car ce sont eux qui parviennent, par leur énergie et leur audace, à soulever la société contre les problèmes de notre époque, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la surconsommation ou de la perte d'idéaux collectifs. Exposées dans les aires publiques du pavillon Charles-Baillairgé, les œuvres sélectionnées suscitaient des questions sur l'environnement, sur notre rapport aux choses et au temps ainsi que sur notre capacité d'action – autant de préoccupations actuelles propres à nourrir les créations textuelles des participants.

Doyon-Rivest. Pavlova : œuvre éphémère

Exposition de la médiation

Au Musée, l'art sort des salles d'exposition et s'installe dans les espaces publics pour créer des rencontres surprenantes avec les visiteurs.

Du 25 octobre 2019
au 31 octobre 2020

C'est le cas de *Pavlova* (2019), la première d'une série d'interventions éphémères présentées dans les aires de circulation du complexe muséal en collaboration avec la Fondation du Musée.

Réalisée par le collectif Doyon-Rivest, l'œuvre explore le principe du circuit de récompense : les actions qui provoquent la libération de dopamine dans notre corps induisent un état euphorique et génèrent une quête du plaisir instantané. Quatre personnages ont la tête recouverte de confiseries et semblent se déplacer à tâtons dans le passage Riopelle par CGI. Peut-être sont-ils à la recherche du plaisir facile? *Pavlova* milite pour une reprise de contrôle, une décélération et une réappropriation du bonheur simple, loin des dépendances.

Ensemble[s] – Galerie famille

Exposition de la médiation

Notre quotidien est peuplé d'une multitude d'objets, des plus banals aux plus précieux.

Du 11 décembre 2019
au 15 novembre 2020

Autour d'une sélection d'œuvres de la collection Prêt d'œuvres d'art, les jeunes visiteurs et leurs parents sont conviés à explorer l'univers de l'objet : ses formes, ses couleurs, sa polyvalence, sa poésie et la passion du collectionnement qu'il inspire. *Ensemble[s]* est un espace d'exposition et d'expérimentation ludique, le titre faisant référence à la fois aux regroupements d'objets et au plaisir de les découvrir en famille.

Dans une ambiance tamisée, un jeu d'ombres permet la création de dessins évanescents; le changement d'échelle entre un objet et sa silhouette est surprenant! Non loin de là, la galerie propose un endroit magique pour l'heure du conte. Ailleurs, de petites niches sont aménagées pour accueillir les collections et les saynètes élaborées par les enfants à partir du large répertoire d'objets mis à leur disposition. Des tables de jeu invitent petits et grands à se rassembler, le temps de partager une partie d'échecs, une histoire ou quelques souvenirs.

Errance sans retour

Exposition de la médiation

Du 31 janvier 2020
au 24 janvier 2021

L'exode des Rohingyas, une minorité musulmane du Myanmar (ex-Birmanie) persécutée depuis des dizaines d'années, a retenu l'intérêt du photographe documentaire Renaud Philippe en 2018.

Bouleversés tout aussi bien par l'engagement du photographe et la puissance de ses images que par l'urgence et l'ampleur de la situation, Olivier Higgins et Mélanie Carrier, documentaristes maintes fois primés, ont décidé de partir avec lui dans le sud-est du Bangladesh et de se rendre au camp de Kutupalong, devenu en quelques mois le plus grand camp de réfugiés de la planète, afin de faire mieux connaître cette crise au monde entier.

Errance sans retour est une expérience multimédia immersive hors du commun, qui présente le fruit de ce voyage. Conçue par le couple de cinéastes et produite par MÖ Films, cette exposition multidisciplinaire réunit des photographies, des extraits cinématographiques, des ambiances sonores, des témoignages, des dessins d'enfants, des portraits de l'artiste Rosalie Gamache, de même qu'une centaine de dioramas de l'artiste Karine Giboulo. Au fil de son parcours, le visiteur pénètre ainsi dans le quotidien des réfugiés rohingyas.

La situation vécue par ce peuple en exil nous interpelle tous, qui que nous soyons, et nous invite à réfléchir à l'interdépendance des êtres humains et à l'importance de la solidarité.

« **[Une] expérience hautement émotive.** »

– Normand Provencher, *Le Soleil*

Lumière sur l'art

Exposition hors Musée

Édition 2019-2020
Jocelyn Robert

Du 14 novembre 2019
à novembre 2020

Lumière sur l'art permet à l'art du Québec de rayonner hors des murs du Musée. Les premières éditions du parcours ont été réalisées à partir de pièces de la collection nationale. Ainsi, depuis 2015, les œuvres de Fernand Leduc, d'Alfred Pellan, de Jacques Hurtubise, de Rita Letendre et de Pierre Ayot ont tour à tour été présentées sur les abat-jours géants de l'avenue Cartier.

Depuis maintenant deux ans, le Musée et le conseil d'administration de la Société de développement commercial du quartier Montcalm ont choisi de faire vibrer le Quartier des arts au rythme de l'art actuel en invitant des artistes à concevoir le parcours. C'est ainsi que Manon De Pauw a été associée à l'édition de 2018-2019.

Pour le parcours 2019-2020, il nous semblait primordial d'ancrer *Lumière sur l'art* dans notre communauté et nous avions envie de faire découvrir le travail original et stimulant de Jocelyn Robert. Pendant quelques semaines, l'artiste de Québec a photographié le cœur du quartier Montcalm, se constituant une documentation visuelle à partir de laquelle il a ensuite créé une série d'œuvres intitulée *La Chasse aux trésors*. Composées d'images faisant simultanément écho à plusieurs détails d'un lieu, d'un bâtiment ou d'un espace urbain, ces œuvres, imaginées en fonction même de leur présentation sur les 34 grands abat-jours de l'avenue Cartier, entrent en résonance étroite avec le quartier, ses résidents et ses visiteurs.

LISTE DES EXPOSITIONS

En cours en 2019-2020

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Alfred Pellan. Le rêveur éveillé
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ

Fernand Leduc. Peintre de lumière
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. Métamorphoses
Depuis le 20 février 2014
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Arts décoratifs et design du Québec
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Paul Bourassa

Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Heather Igloliorte, Université Concordia, Montréal, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. L'Hommage à Rosa Luxemburg
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

David Altmejd. The Flux and the Puddle
Depuis le 24 juin 2016
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

La collection Prêt d'œuvres d'art. Une collection en transit
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Rafael Lozano-Hemmer. Solar Equation
Du 27 septembre 2018 au 29 avril 2019
Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

350 ans de pratiques artistiques au Québec
Depuis le 15 novembre 2018
Commissariat : Anne-Marie Bouchard, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Mirage blanc
Du 15 novembre 2018 au 12 mai 2019
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?
Du 15 novembre 2018 au 8 novembre 2020
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Manif d'art 9 – La biennale de Québec. Si petits entre les étoiles, si grands contre le ciel
Du 16 février au 22 avril 2019
Organisée en collaboration avec Manif d'art, Québec
Commissariat : Jonathan Watkins, Ikon Gallery, Birmingham, Angleterre

Inaugurées en 2019-2020

Miró à Majorque. Un esprit libre
Du 30 mai au 8 septembre 2019
Organisée en collaboration avec la Fundació Pilar i Joan Miró a Mallorca, Palma, Espagne
Commissariat : Patricia Juncosa Vecchierini, Fundació Pilar i Joan Miró a Mallorca, et André Gilbert, MNBAQ

Numa Amun. Raccord
Du 20 juin 2019 au 18 octobre 2020
Commissariat : Jonathan Demers, Musée d'art contemporain des Laurentides, Saint-Jérôme

COZIC. À vous de jouer. De 1967 à aujourd'hui
Du 10 octobre 2019 au 5 janvier 2020
Commissariat : Ariane De Blois

Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain. La collection Jacques et Natasha Gelman
Du 13 février au 7 septembre 2020
Organisée par la Vergel Foundation, New York, États-Unis, et MondoMostre, Rome, Italie, en collaboration avec l'Instituto Nacional de Bellas Artes y Literatura, Mexico, Mexique
Commissariat : Magda Carranza de Akle, Vergel Foundation, et André Gilbert, MNBAQ

Expositions de la médiation

Murmures – Galerie famille
Du 15 décembre 2018 au 2 septembre 2019
Conception : Francis Fontaine, Luca Fortin et Bertrand Rougier

Fugitifs!
Du 10 avril au 8 septembre 2019
Conception et commissariat : Webster

Rencontres en BD 2019
Du 16 avril au 12 mai 2019
Organisée en collaboration avec le Festival Québec BD, Québec

Le Scriptarium. Soulèvement
Du 17 septembre 2019 au 29 mars 2020
Organisée en collaboration avec le Théâtre Le Clou, Montréal
Commissariat : Jean-Luc Murray, MNBAQ

Doyon-Rivest. Pavlova : œuvre éphémère
Du 25 octobre 2019 au 31 octobre 2020
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Ensemble[s] – Galerie famille
Du 11 décembre 2019 au 15 novembre 2020
Commissariat : Delphine Egesborg, MNBAQ

Errance sans retour
Du 31 janvier 2020 au 24 janvier 2021
Conçue et organisée par Mélanie Carrier et Olivier Higgins, MÖ Films, Québec, avec la participation des artistes Renaud Philippe, Karine Giboulo et Rosalie Gamache

Expositions hors Musée

Lumière sur l'art – Édition 2018-2019. Manon De Pauw
Parcours sur l'avenue Cartier, Québec
Du 22 novembre 2018 à novembre 2019
Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Mitchell / Riopelle. Un couple dans la démesure
Fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la culture, Landerneau, France
Du 16 décembre 2018 au 22 avril 2019
Commissariat : Michel Martin

Berthe Morisot, femme impressionniste
Dallas Museum of Art, États-Unis
Du 24 février au 26 mai 2019

Musée d'Orsay, Paris, France
Du 18 juin au 22 septembre 2019
Commissariat : Sylvie Patry, Musée d'Orsay, et Nicole R. Myers, Dallas Museum of Art

Lumière sur l'art – Édition 2019-2020. Jocelyn Robert
Parcours sur l'avenue Cartier, Québec
Du 14 novembre 2019 à novembre 2020
Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec
Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

LISTE DES PUBLICATIONS

Catalogues d'exposition

Miró à Majorque. Un esprit libre
Par Pilar Baos Rodríguez, André Gilbert, Patricia Juncosa Vecchierini et Joan Punyet Miró
En coédition avec 5 Continents Éditions
176 pages – 154 illustrations
ISBN 978-2-551-26393-6

Numa Amun. Raccord
Par Jonathan Demers
Catalogue bilingue
Coffret incluant deux cahiers (français et anglais) et huit affiches pliées
28 pages (chaque cahier) – 18 illustrations
ISBN 978-2-551-26436-0

Autres publications

Une nouvelle aventure. Rapport annuel 2018-2019. Musée national des beaux-arts du Québec
136 pages – 264 illustrations
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-84732-8 (imprimé)
ISBN 978-2-550-84733-5 (en ligne)

LES COLLECTIONS

Les acquisitions

Grâce au travail des conservateurs et des équipes de la Direction des collections et des expositions, le Musée a acquis 252 pièces de collection en 2019-2020, ce qui représente une valeur totale de plus de 2,2 millions de dollars pour les dons et de plus de 800 000 $ pour les achats. Ce nombre comprend les 17 nouvelles œuvres de la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA), dont la location est accessible tant aux entreprises qu'aux ministères et organismes publics. Ces acquisitions ont été effectuées parmi plus de 3 000 œuvres proposées et étudiées au cours de la dernière année. Il s'agit là d'un processus de sélection exigeant, mais néanmoins primordial pour respecter les priorités d'acquisition du Musée et pour maintenir des pratiques de collectionnement durables.

Quelques acquisitions d'exception

Louis-Philippe Hébert

Télesphore Parizeau

1892, bronze, 26,3 × 23 × 3,2 cm
Don de Robert et Monique Parizeau à la mémoire du docteur Télesphore Parizeau (2019.901)

Télesphore Parizeau (1867-1961) fut un éminent médecin montréalais formé à Paris de 1892 à 1896 et qui mena une double carrière de chirurgien (Hôpital Notre-Dame) et de professeur (Université de Montréal). Il fut également le grand-père de Jacques Parizeau, ancien premier ministre du Québec. En 1892, la principale commande qui occupe Louis-Philippe Hébert est celle des bronzes de l'hôtel du Parlement de Québec. Le sculpteur rencontre Parizeau au tout début du séjour universitaire parisien de ce dernier. Moins onéreux que le buste, le médaillon trouve alors un écho favorable auprès d'une clientèle bourgeoise; Hébert en réalisera des dizaines au cours de sa carrière. La fonte de celui-ci est d'une qualité particulièrement remarquable, ayant été exécutée chez Thiébaut Frères, l'une des plus prestigieuses fonderies d'art de France. Entre 1887 et 1900, Hébert y fera fondre une quarantaine de pièces, dont tous les bronzes de la façade de l'hôtel du Parlement de Québec et ceux du *Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve* (1895), érigé à Montréal.

Jean Paul Lemieux

Les Disciples d'Emmaüs

1940, huile sur carton, 101,6 × 75,5 cm
Achat. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2019.1035)

Le tableau *Les Disciples d'Emmaüs* est le premier des quatre qui constituent l'importante série dite de la « période primitive » de Lemieux. Exécutée durant la Seconde Guerre mondiale, cette série se clôt en 1944 avec la création de la célèbre *Fête-Dieu à Québec*, œuvre phare de la collection nationale et, plus largement, de l'histoire de l'art canadien. Dans les semaines suivant la réalisation des *Disciples d'Emmaüs*, l'huile est présentée à l'Art Association of Montreal dans l'exposition *Art of Our Day in Canada*, une manifestation artistique organisée par la Société d'art contemporain, fondée à l'initiative de John Lyman en 1939. Dès lors, Lemieux atteint une notoriété considérable, la critique voyant en lui l'un des espoirs les plus prometteurs de la peinture canadienne. Le Musée avait précédemment acquis l'étude préparatoire aux *Disciples d'Emmaüs* en 2000.

© Jean Paul Lemieux

Lucyl Martel

Atelier

1945, huile sur carton, 91,4 × 121,9 cm
Don de Johanne Martel (2019.1079)

Étudiante à l'École des beaux-arts de Montréal, Lucyl Martel exécute *Atelier* au début de l'année 1945, dans le cadre d'un cours d'Alfred Pellan. En juin, alors que l'établissement prépare son exposition annuelle des travaux d'étudiants, le nu de Martel se retrouve au cœur d'un scandale. Le directeur de l'école, Charles Maillard, exige que le tableau – qui porte atteinte à la pudeur – soit retiré, tandis que Pellan propose plutôt à l'artiste de couvrir la figure problématique d'un maillot de bain peint à la gouache. La tentative de subterfuge ne parvient pas à calmer la grogne du directeur et l'exposition est censurée. S'ensuivent des manifestations et une campagne médiatique où le slogan devenu célèbre « À bas Maillard et l'académisme! » est lancé. C'est en 2003, presque 60 ans après les événements, que Lucyl Martel retirera la gouache sur le nu d'*Atelier*.

© Succession Lucyl Martel

© Succession Davidialuk Alasua Amittu

Davidialuk Alasua Amittu

Oiseau de proie attrapant un caneton

Entre 1960 et 1970, stéatite, 16,5 × 8,5 × 12,8 cm
Don de Régine Le Blanc (2019.1089)

Davidialuk Alasua Amittu est l'un des tout premiers artistes du Nunavik à avoir atteint la renommée et ses œuvres se retrouvent aujourd'hui dans toutes les collections d'art inuit d'importance au Canada.
Le Musée, qui conservait déjà deux sculptures, trois dessins et une estampe de l'artiste, a acquis en 2019-2020 cette pièce particulièrement remarquable. Un oiseau de proie en vol vient de saisir un caneton entre ses serres. Amittu passait pour un observateur incomparable de la vie domestique et sauvage du Grand Nord québécois. Sculpteur imaginatif, il suggère ici le plumage et les divers éléments anatomiques des oiseaux à l'aide de motifs : des traits et des demi-cercles gravés dans la pierre pour le rapace, une abrasion de la matière pour le caneton.

Serge Lemoyne

Le Tricolore

1976, acrylique sur toile, 214 × 168 cm
Achat (2019.856)

Serge Lemoyne a joué un rôle de premier plan dans le bouleversement des paradigmes artistiques au Québec dans la seconde moitié du XXe siècle. Son tableau *Le Tricolore* appartient à la série *Bleu-blanc-rouge*, qu'il a réalisée sur plus d'une dizaine d'années. Recourant exclusivement à ces couleurs, emblématiques de l'uniforme du Canadien de Montréal, Lemoyne poursuit alors sa mission de démocratisation des arts. Avec ses formes géométriques, ses effets de transparence et d'opacité, et l'écoulement accidentel de la matière par endroits, cette œuvre, d'un étonnant équilibre formel, procède d'une recherche picturale qui fait également écho aux deux pôles de la peinture abstraite au Québec : l'automatisme et le courant plasticien.

© Succession Serge Lemoyne / SOCAN (2020)

© Succession Jeannot Blackburn

Jeannot Blackburn

Théière

1980, faïence, 18,7 × 16,8 × 23,7 cm
Don d'André et Pierre Pharand (2019.1099)

Avec *Théière*, le céramiste Jeannot Blackburn détourne l'objet de sa fonction première et en propose une version unique en usant des stratégies de l'excès et de la parodie. L'œuvre prend la forme d'un corps masculin fragmenté, dont seuls le torse, le cou, les fesses et le haut des cuisses sont apparents. Le corps légèrement incliné dans une sorte de *contrapposto* met en valeur une musculature évidente, évocatrice de la tradition de la sculpture antique que Blackburn fait sienne en ajoutant un maillot d'athlète jaune citron. Le vêtement hautement moulant vient ainsi définir le tronc, couleur chair, de cet homme-théière au fini lustré. En privilégiant le motif du corps dans ses pièces, Blackburn se montre sensible aux préoccupations sociales et esthétiques de son temps, tout en poussant plus loin les possibilités expressives de la céramique.

© Succession Arnaud Maggs

Arnaud Maggs

48 Views, Guido Molinari

1983, épreuves à la gélatine argentique, 1/3, env. 161,6 × 484,8 cm (ensemble)
Don de Spring Hurlbut (2019.1148)

Composée de 48 portraits en noir et blanc du célèbre peintre Guido Molinari, cette œuvre fait partie d'une série emblématique d'Arnaud Maggs, dans laquelle il met à contribution des artistes et des intellectuels de la scène canadienne. Lors de séances de pose d'une durée d'une heure, il aborde ses sujets comme s'il s'agissait de spécimens dont on peut scruter, analyser et comparer les formes et les traits physiques. En s'attardant sur ces photographies, on découvre une variété d'expressions éphémères, le modèle laissant tour à tour transparaître un sourire en coin, un regard triste ou sérieux, une vague impression de fatigue ou une étincelle dans le regard. Avec cette acquisition, le Musée se dote d'une œuvre majeure de Maggs, dont le travail en photographie n'était pas encore représenté dans la collection, et ce, malgré l'importance de la démarche de l'artiste dans le développement de cette discipline au Canada.

Moridja Kitenge Banza

Authentique nº 1

2017, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 5/5, 153,5 × 111,6 cm
Achat pour la collection Prêt d'œuvres d'art grâce à la contribution des jeunes philanthropes du Cercle 179 (CP.2019.1041)

La photographie *Authentique nº 1* de Moridja Kitenge Banza a été acquise pour la CPOA lors de la Foire en art actuel de Québec. L'artiste québécois d'origine congolaise s'y affiche dans une pose digne d'un grand politicien. Dans la poche de son gilet, les pinceaux remplacent les stylos bille. Les tissus colorés utilisés dans la création du décor suggèrent un environnement africain, bien que l'histoire nous apprenne que ces étoffes appartiennent au passé colonial de l'Afrique. Dans cette mise en scène, l'artiste a intégré un tableau de sa série *Christ Pantocrator* (2017). Il s'agit de la représentation d'une icône byzantine dans laquelle un masque africain a été substitué au visage du Christ. Cette série évoque les masques rituels que les Jésuites ont volés au Congo et qui se retrouvent maintenant dans les grands musées du monde. Par cet autoportrait, Kitenge Banza met en lumière la complexité de son identité congolaise et s'interroge sur les notions d'authenticité.

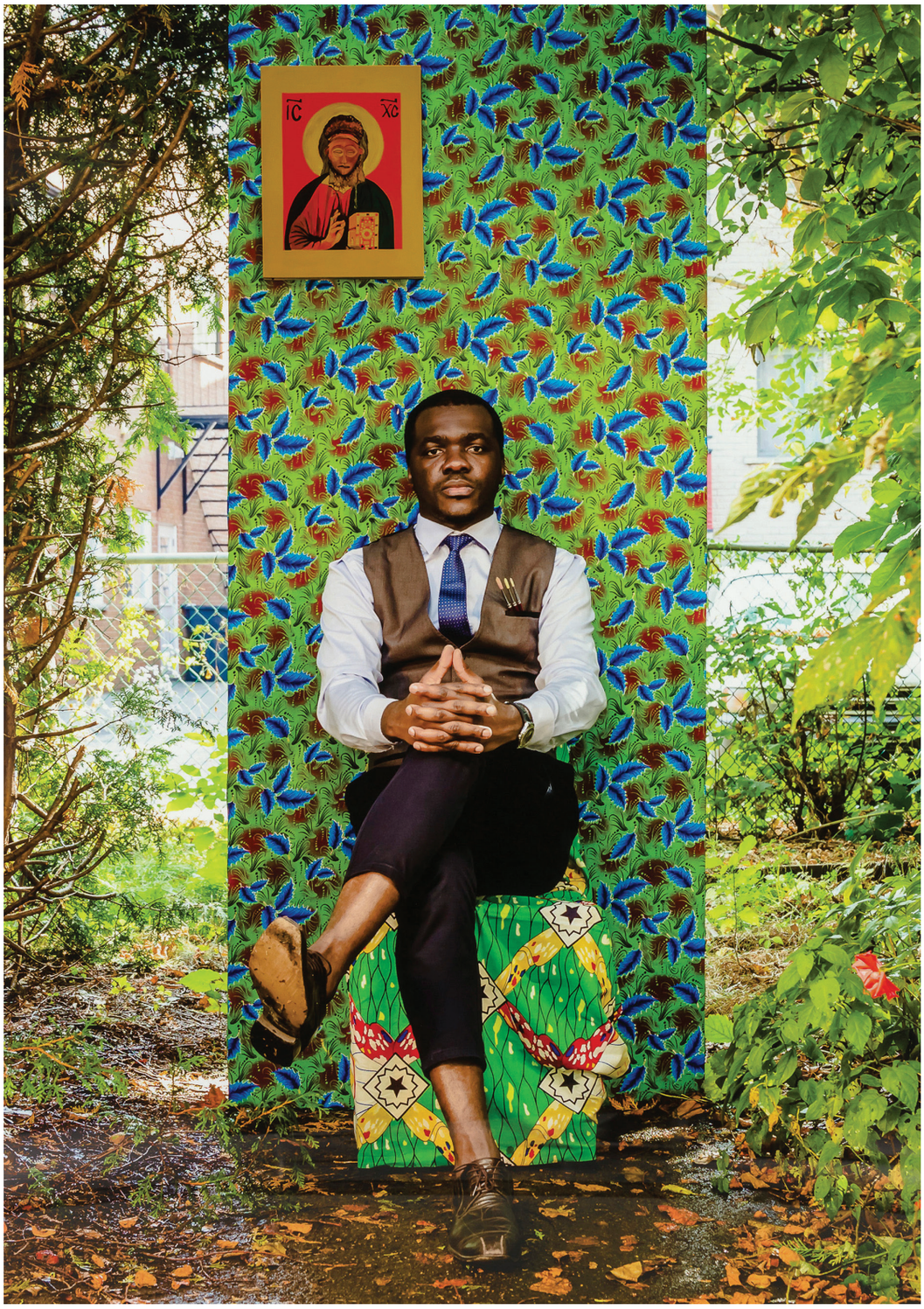

© Moridja Kitenge Banza

© Karen Tam

Karen Tam

Whooping Cranes on Clouds (Migration Assistance)

2019, gouache et encre sur papier mâché, 39,3 cm (hauteur) × 20,4 cm (diamètre)
Achat pour la collection Prêt d'œuvres d'art (CP.2019.1012)

Karen Tam est une artiste sino-québécoise qui, dans ses installations, s'approprie et magnifie les représentations que l'Amérique et l'Europe associent à l'Asie. L'univers qui en résulte amalgame l'imaginaire, la culture populaire et l'histoire. Pour réaliser les sculptures qui peuplent ses installations, l'artiste s'inspire des céramiques chinoises traditionnelles, dont elle reproduit la forme en papier mâché. Elle orne ces pièces de motifs contemporains, parfois drôles et souvent ironiques, qui renvoient à l'iconographie des vases chinois anciens. L'œuvre acquise pour la CPOA porte le titre de *Whooping Cranes on Clouds (Migration Assistance)*. Elle recrée un vase à double gourde de la dynastie Qing sur lequel sont peintes des grues, symbole de longévité. L'artiste y ajoute toutefois un avion archaïque. Faut-il y voir, comme dans les grands oiseaux qui l'entourent, une évocation de la migration? Sans doute, mais peut-être doit-on aussi l'interpréter comme un emblème de la conquête de l'air et un outil expansionniste.

© Stanley Février

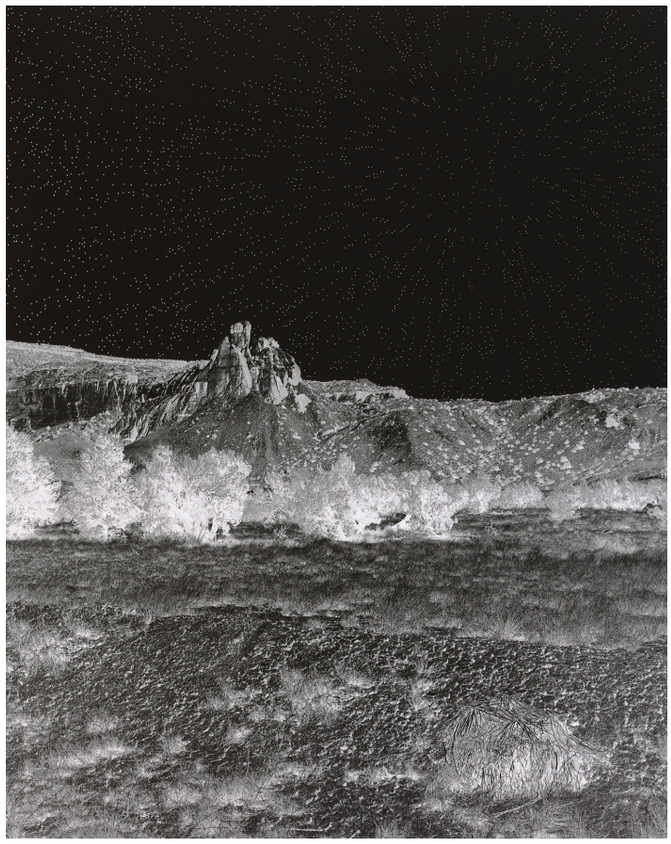

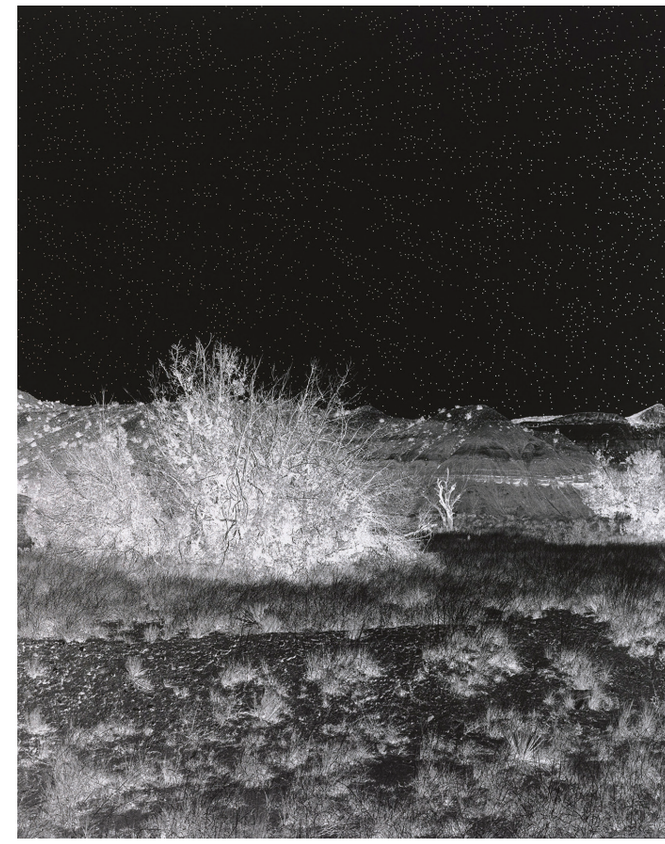

© Geneviève Cadieux

Geneviève Cadieux

Ghost Ranch (ciel étoilé)

2019, épreuves numériques imprimées au jet d'encre et rehauts de palladium, 1/1, 301 × 239,5 cm (chacun des deux éléments)
Achat (2019.1036)

Ghost Ranch (ciel étoilé) s'inscrit dans la ligne directe des récents développements du paysage chez Geneviève Cadieux et en constitue en quelque sorte la quintessence. Des rehauts métalliques font briller le ciel noir de cette photographie captée au Nouveau-Mexique, puis imprimée en négatif. L'artiste a criblé l'étendue de ce firmament de mille petites étoiles de palladium. Ces touches animent la surface d'une myriade de feux qui jouent sur la perception de l'image. Souvent dédoublés, ces points lointains paraissent vibrer. Tout se passe comme si les étoiles se dirigeaient vers nous. De fait, c'est la troisième dimension qu'elles simulent, comme si tout le ciel était animé d'une énergie propre au « génie du lieu ». Aux immensités spatiales couvertes par ce diptyque répondent les déplacements des corps des visiteurs magnétisés par l'œuvre.

Stanley Février

cette chair

2017-2019, plâtre, cire, mousse de polyuréthane et peinture à l'huile, 143 × 92 × 66,5 cm
Achat (2019.1040)

Avec *cette chair*, Stanley Février propose un spectaculaire moulage de son corps dans une pose singulière. À genoux, les bras en l'air, il se montre presque nu, à la fois fort et fragile, serein et vulnérable. Que met en scène cette figure? Un drame est-il en train de se produire? Ce corps cambré, dans une posture presque christique, est-il celui d'un homme bafoué, martyrisé? L'œuvre témoigne d'une qualité de présence indéniable et offre un commentaire social acéré, faisant notamment référence aux Noirs abattus par la police en Amérique du Nord (la pose est empruntée à une vidéo virale sur les réseaux sociaux). Bien que les traits du personnage soient nettement ceux d'un homme noir, l'absence de couleur évoque la carnation de l'homme blanc. Ainsi, si une telle chose existe, Février touche à ce que l'on aimerait voir comme une universalité capable de susciter chez tout spectateur un fort sentiment d'empathie.

Liste des acquisitions

44

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design 44
Arts graphiques 44
Installation 45
Peinture 45
Photographie 46
Sculpture 49

50

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts graphiques 50
Peinture 50
Photographie 50
Sculpture 50

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design

Blackburn, Jeannot

Théière,
1980, faïence, 18,7 × 16,8 × 23,7 cm. Don d'André et Pierre Pharand (2019.1099)

Hébert, Louis-Philippe

Médaille sir William Hales Hingston,
1907 ou après, bronze, 5 cm (diamètre). Don de Robert et Monique Parizeau (2019.1069)

Proulx, Amélie

Marginalia,
2017, porcelaine, 1/1, 114,5 × 243,8 cm. Achat grâce à la contribution du Fonds Hamelys (2019.1001)

Rousseau-Vermette, Mariette

© Succession Mariette Rousseau-Vermette et Claude Vermette

▾

Automne (nº 421),
1976, basse lisse, 197 × 321 cm. Don de Robert et Monique Parizeau (2019.1087)

Arts graphiques

Berthault, Pierre-Gabriel, d'après Jean-Louis Prieur

Mort de Lescuyer dans l'église des Cordeliers à Avignon, le 16 octobre 1791. Cinquante-huitième Tableau,
du recueil des *Tableaux historiques de la Révolution française* (1791-1817), 1795, eau-forte et burin, 30 × 48,2 cm (papier), 20,6 × 25,2 cm (image). Don de Claudette Hould (2019.904)

Daoust, Sylvia

© Succession Sylvia Daoust

▾

Vieilles Maisons, Québec,
1933, eau-forte, 35,7 × 25,5 cm (papier), 17,5 × 12,3 cm (image). Don de Cécile Claire Daoust et Joseph E. Jean Daoust (2019.1153)

Duplessi-Bertaux, Jean; Levachez, Charles-François-Gabriel

Pichegru, général en chef de l'armée du Nord, en l'an II et en l'an III,
du recueil des *Tableaux historiques de la Révolution française* (1791-1817), 1802, eau-forte et burin, 46,5 × 30,3 cm (papier), 37 × 22,4 cm (image). Don de Claudette Hould (2019.905)

Fournier, Jacques

Joie. Hommage aux signataires de « Refus global »,
2018, livre d'artiste incluant une eau-forte de Françoise Sullivan et un texte de Denise Desautels présentés dans un coffret de Jacques Fournier, 54/70, 23,6 × 22,7 cm (fermé), 23,6 × 138,8 cm (ouvert). Achat (2019.829)

Inconnu

Le Calculateur patriote,
1789, aquatinte, 26,4 × 18,2 cm (papier), 17 × 10,2 cm (image). Don de Claudette Hould (2019.902)

▾

La Liberté jetant des fleurs,
vers 1792, encre, lavis et rehauts de gouache sur papier collé sur papier, 26,1 × 19,6 cm (papier), 18,4 × 14,3 cm (image). Don de Claudette Hould (2019.903)

Inconnu, d'après Gaspard-François Edelinck, d'après Eustache Le Sueur

▾

Le Christ en croix,
seconde moitié du XVIIIe siècle, d'après un original de 1706, taille-douce et burin, 119 × 78,6 cm. Don des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours (2019.830)

Jean, Jocelyn

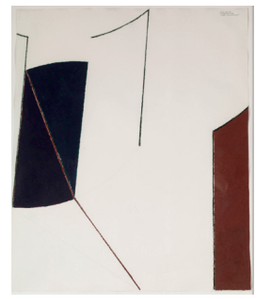

© Succession Jocelyn Jean

▾

Sous-ensemble V,
de la série *Visions partitives,* 1984, huile, lavis et crayon sur papier Arches Lavis Fidélis, 135,5 × 115 cm. Don de Diana Nemiroff (2019.1086)

Lemieux, Jean Paul

Étude pour « Les Ursulines »,
1951, graphite sur papier, 19,9 × 25 cm. Don d'Édith et André Ouellet (2018.346)

Lyman, John

▾

Paysage à Senneville,
1896, aquarelle sur papier, 17,3 × 23,7 cm. Achat (2019.1154)

▾

Paysage avec maison,
entre 1907 et 1958, graphite et fusain sur papier, 22,2 × 29,2 cm. Achat (2019.1155)

▾

Femme qui brode,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 31,8 × 23,7 cm. Achat (2019.1156)

La Maison dans le désert,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 20,2 × 25,5 cm. Achat (2019.1157)

Montagne et arbres,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 20 × 25,5 cm. Achat (2019.1158)

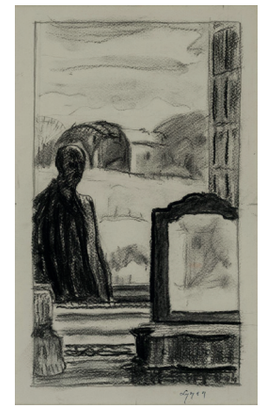

▾

Homme debout à la fenêtre,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 30,8 × 18,7 cm. Achat (2019.1159)

Pampelune derrière la cathédrale,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 18,7 × 22,5 cm. Achat (2019.1160)

Jeune Homme en robe de chambre,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 32,6 × 24,7 cm. Achat (2019.1161)

Mon père aux Bermudes,
entre 1907 et 1958, fusain et graphite sur papier, 23 × 31 cm. Achat (2019.1162)

Femme nue étendue,
entre 1907 et 1958, encre sur papier, 38,8 × 52,7 cm. Achat (2019.1163)

▾

Le Cyprès et la maison,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 44,2 × 27,2 cm. Achat (2019.1164)

Table et chaise,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 27,9 × 21 cm. Achat (2019.1165)

Paysage avec arbre et trois petites maisons,
entre 1907 et 1958, graphite, fusain et pastel sur papier, 22,2 × 29,2 cm. Achat (2019.1166)

▾

Paysage avec bottes de foin,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 22,1 × 29,7 cm. Achat (2019.1167)

Le Lac,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 20,7 × 24,7 cm. Achat (2019.1169)

Femme endormie et lampe,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 20 × 25,5 cm. Achat (2019.1170)

Deux Esquisses de nus,
entre 1907 et 1958, encre sur papier, 27,6 × 22,7 cm. Achat (2019.1172)

L'Écuyer,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 30,8 × 23,5 cm. Achat (2019.1173)

▾

Paysage avec rivière et voie ferrée,
entre 1907 et 1958, encre sur papier, 26,7 × 32,6 cm. Achat (2019.1174)

Nu couché,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 24,7 × 35,7 cm. Achat (2019.1175)

▾

L'Endormie,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 27,2 × 36 cm. Achat (2019.1176)

Femme nue,
entre 1907 et 1958, graphite et fusain sur papier, 28 × 42,7 cm. Achat (2019.1177)

Nu allongé,
entre 1907 et 1958, fusain sur papier, 61 × 48 cm. Achat (2019.1178)

▾
Autoportrait,
entre 1907 et 1958, encre
sur papier, 29 × 21,3 cm.
Achat (2019.1179)

La Piste,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 12,3 × 22,2 cm.
Achat (2019.1180)

Le Cirque,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 13 × 23 cm.
Achat (2019.1181)

La Vallée,
entre 1907 et 1958, graphite et
fusain sur papier, 24,8 × 32,6 cm.
Achat (2019.1182)

Feuillages,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 24,8 × 32,3 cm.
Achat (2019.1185)

▾
Galerie devant paysage,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 24,3 × 28,8 cm.
Achat (2019.1186)

Le Lézard,
entre 1907 et 1958, encre
sur papier, 24,2 × 28,7 cm.
Achat (2019.1187)

▾
Vase à fleurs,
entre 1907 et 1958, encre
sur papier, 29,4 × 21,2 cm.
Achat (2019.1188)

AM,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 32,7 × 24,6 cm.
Achat (2019.1189)

▾
Sans titre,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 24,8 × 32,5 cm.
Achat (2019.1190)

Les Barques,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 24,3 × 28,8 cm.
Achat (2019.1191)

Table carrée,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 26,2 × 20,6 cm.
Achat (2019.1192)

Le Sous-bois,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 26,1 × 33,5 cm.
Achat (2019.1193)

▾
Paysage de campagne,
entre 1907 et 1958, aquarelle et
graphite sur papier, 24,5 × 34,7 cm.
Achat (2019.1195)

*Plage et personnages
avec ombrelles*,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 19,8 × 26,3 cm.
Achat (2019.1196)

Paysage à Tunis,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 20,2 × 24,9 cm.
Achat (2019.1197)

▾
Les Cyclistes,
entre 1907 et 1958, crayon
de couleur, encre et aquarelle
sur papier, 26,2 × 33,5 cm.
Achat (2019.1198)

Femme assise,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 32,9 × 22,9 cm.
Achat (2019.1199)

Le Déjeuner,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 22,6 × 29,7 cm.
Achat (2019.1200)

▾
Arbre mort,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 27,6 × 25,5 cm.
Achat (2019.1201)

Femme agenouillée,
entre 1907 et 1958, fusain
sur papier, 28,7 × 20,2 cm.
Achat (2019.1203)

Les Dos,
entre 1907 et 1958, graphite
sur papier, 28,2 × 23 cm.
Achat (2019.1204)

▾
Sans titre,
entre 1907 et 1958, aquarelle et
graphite sur papier, 24 × 28,7 cm.
Achat (2019.1205)

Vase à fleurs,
entre 1907 et 1958, encre
sur papier, 29,4 × 21,2 cm.
Achat (2019.1206)

Autoportrait,
entre 1907 et 1958, encre
sur papier, 35,2 × 27,7 cm.
Achat (2019.1207)

Les Raisins,
1911, encre sur papier,
28,5 × 20,3 cm. Achat (2019.1171)

Esquisses de chiens,
1911, encre sur papier,
18,2 × 23,1 cm. Achat (2019.1202)

Femme assise,
1912, graphite sur papier,
18,9 × 12,3 cm. Achat (2019.1168)

▾
*Dessin préparatoire pour
« La Maison tunisienne »*,
entre 1920 et 1926, pastel
et graphite sur papier,
20,3 × 25,8 cm. Achat (2019.1194)

Morelli, François

© François Morelli

▾
Le Grand Ménage,
2010, acrylique et tampon
sur papier, 284,5 × 203,2 cm.
Don de l'artiste (2019.1047)

Norvid, Adrian

Losers Weepers,
2005, gouache vinylique et mine
de plomb sur papier Fabriano,
377 × 600 cm. Don de l'artiste
(2019.848)

Riopelle, Jean-Paul

© Succession Jean-Paul Riopelle /
SOCAN (2020)

▾
Sans titre,
1946, encre sur papier,
12,5 × 17 cm. Don de Jeanne
Renaud en hommage à John
R. Porter à l'occasion de son
70e anniversaire de naissance
(2019.1064)

Welsch, Paul

▾
Paysage à Tunis,
1920, gravure sur linoléum,
11,3 × 16 cm. Achat (2019.1183)

Installation

Cadieux, Geneviève

Paramour,
1998-1999, installation vidéo-
graphique couleur à un canal,
bandes sonores, amplificateur
et haut-parleurs, 1/2,
457 × 541 × 1 220 cm (intérieur
de la salle), 28 min 8 en boucle,
sonore. Don de l'artiste
(2019.1038)

Firmin, dit Ano, Eddy

© Eddy Firmin, dit Ano

▾
(Recherche),
2016, céramique, métal et or,
27,6 × 14,1 × 9,6 cm. Achat
(2019.859.01)

(Recherche),
2016, céramique, paille, fourrure
et or, 28 × 26 × 14 cm. Achat
(2019.859.02)

(Recherche),
2016, céramique, métal et or,
34,4 × 20 × 9,8 cm. Achat
(2019.859.03)

(Recherche),
2016, céramique, métal et or,
23,1 × 14,1 × 8,5 cm. Achat
(2019.859.04)

(Recherche),
2016, céramique, métal et or,
38,5 × 17,6 × 11,8 cm. Achat
(2019.859.05)

Peinture

Amun, Numa

Lambrequin aminé,
2003, acrylique sur toile,
215 × 285 cm (support),
189,5 × 238,5 cm (image).
Don de l'artiste (2019.1106)

© Numa Amun

▾
Raccord,
2009, acrylique sur toile,
227,7 × 152,2 cm (support),
167,2 × 104,5 cm (image). Don
de l'artiste (2019.1105)

*Le temps que nous vivons
n'est pas celui qu'on pense*,
2011, acrylique sur toile,
176,1 × 252,5 cm (support),
93,5 × 166,5 cm (image). Achat
grâce à la contribution de RBC
pour le Prix MNBAQ en art actuel
(2019.1104)

Fondation

Corps sombre,
2016-2017, acrylique sur toile, 262,1 × 175 cm (support), 227,7 × 101,6 cm (image). Achat grâce à la contribution de RBC pour le Prix MNBAQ en art actuel (2019.1103)

Fondation

Barbeau, Marcel

La Torture des esprits lucides,
1953, huile sur panneau de fibre de bois, 91,5 × 122 cm. Don de Robert et Monique Parizeau à la mémoire de Gérard et Germaine Parizeau (2019.1000)

Duègue Soltec,
1961, acrylique sur toile, 203,2 × 203,2 cm. Don de Louise-Marie Laberge (2019.887)

© Succession Marcel Barbeau

▼

Vertige,
1974, acrylique sur toile, 72,6 × 91,8 cm. Don d'Édith et André Ouellet (2018.354)

Le Mouvement du soir,
1980, acrylique sur papier collé sur toile, 271,5 × 548,5 cm. Don de Chantal Laberge (2019.851)

© Succession Marcel Barbeau

▼

Sauf pour un carré de ciel,
2003, acrylique sur toile, 201 × 198,3 cm. Don de la famille Matte (2019.896)

Bouchard, Sylvie

Dessin/Installation,
1984, huile sur contreplaqué, 243,8 × 244 cm. Don d'Evergon (2019.863)

Larose, Ludger

Le Docteur Louis-Joseph-Vitalien Cléroux,
1896, huile sur toile, 63,8 × 51 cm. Don de Richard Dufour (2019.1042)

▼

Madame Louis-Joseph-Vitalien Cléroux, née Julie Coutu,
1897, huile sur toile, 63,8 × 51 cm. Don de Richard Dufour (2019.1043)

La Rue, Stéphane

Écarts de conduite,
2016, gesso et acrylique sur contreplaqué, 217,1 × 217,1 cm (ensemble). Don anonyme (2019.1080)

Lemieux, Jean Paul

© Jean Paul Lemieux

▼

Les Disciples d'Emmaüs,
1940, huile sur carton, 101,6 × 75,5 cm. Achat. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2019.1035)

Lemoyne, Serge

Le Tricolore,
1976, acrylique sur toile, 214 × 168 cm. Achat (2019.856)

Lyman, John

▼

Rhododendrons,
vers 1945, huile sur carton, 13,8 × 18,1 cm. Achat (2019.1184)

Martel, Lucyl

Atelier,
1945, huile sur carton, 91,4 × 121,9 cm. Don de Johanne Martel (2019.1079)

Mathieu, Manuel

© Manuel Mathieu

▼

The Gardener/Mané,
2019, acrylique, craie, fusain et ruban adhésif sur toile, 229 × 119 cm. Don de l'artiste (2019.1102)

Mount, Rita

▼

Coin-du-Banc,
vers 1928, huile sur toile, 51,5 × 76,4 cm. Don de Jacques Gadbois (2019.1152)

Seath, Ethel

▼

Église St. Andrew,
vers 1933, huile sur panneau de bois, 45,9 × 40,8 cm. Achat (2019.1062)

Verret, Angèle

Petite Fugue nº 5,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 92 × 91,5 cm. Don de l'artiste (2019.866)

Petite Fugue nº 6,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,7 × 91,5 cm. Don de l'artiste (2019.867)

Petite Fugue nº 1,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,8 × 91,4 cm. Don de l'artiste (2019.868)

Petite Fugue nº 4,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,4 × 91,8 cm. Don de l'artiste (2019.869)

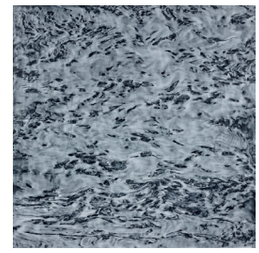

© Angèle Verret

▼

Petite Fugue nº 8,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,5 × 91,7 cm. Don de l'artiste (2019.870)

Petite Fugue nº 9,
2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,8 × 91,5 cm. Don de la collection Majudia (2019.1081)

Photographie

Cadieux, Geneviève

© Geneviève Cadieux

▼

Mind,
2004-2005, épreuve à développement chromogène, 1/2, 182,9 × 431,8 cm. Don de l'artiste (2019.1037)

Ghost Ranch (ciel étoilé),
2019, épreuves numériques imprimées au jet d'encre et rehauts de palladium, 1/1, 301 × 239,5 cm (chacun des deux éléments). Achat (2019.1036)

Campeau, Michel

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▼

Autoportrait à la table lumineuse, atelier, 1984 (haut); *Album de famille, 195_, « L'enfance me court après », 1988* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, prologue 1/3, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1107)

Image négative : Ralph Gibson, extrait de l'album « The Somnambulist », « Mystères enfouis », 1988,
de la série *Les Tremblements du cœur*, prologue 2/3, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1108)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▼

Léandre, 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, prologue 3/3, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1109)

1,
de la série *Les Tremblements du cœur*, première séquence 1/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1110)

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal, 1980,
de la série *Les Tremblements du cœur*, première séquence 2/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1111)

Images négatives : Josef Koudelka, extraits de l'album Photo poche, Paris, « Ciel et terre », 1988,
de la série *Les Tremblements du cœur*, première séquence 3/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1112)

Écran cinématographique : Wim Wenders, « Les Ailes du désir », 1988 (haut); *L'Enterrement de François Truffaut, Paris, 1984* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, première séquence 4/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1113)

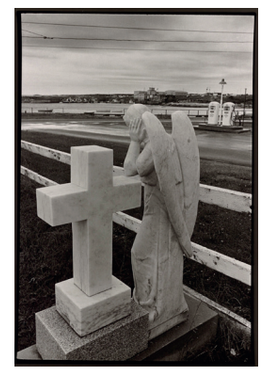

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▼

Rivière-au-Tonnerre, Côte-Nord, 1982,
de la série *Les Tremblements du cœur*, première séquence 6/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1114)

2,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 1/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1115)

Parc Forillon, Gaspésie, 1987,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 2/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1116)

Écran cinématographique : Alain Tanner, « Dans la ville blanche », 1983,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 3/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1117)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Autoportrait, îles de la Madeleine, 1981,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 4/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1118)

Album de famille, 1955, « Vagues incessantes », 1988,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 5/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1119)

Autoportrait avec Nicole en Beauce, 1981 (haut) ; *Image négative : Robert Frank, « Mary », extrait de l'album « The Lines of My Hand », Lustrum Press, « Fantasmes », 1988* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 6/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1120)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Léandre, Port-au-Persil, 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 7/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1121)

La Traverse de Tadoussac, 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, deuxième séquence 8/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1122)

3,
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 1/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1123)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Autoportrait, en direction de la Pologne, 1983,
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 2/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1124)

Image négative : Marc Riboud, « Mao », Centre de presse, Varsovie, 1983 (haut) ; *« Écrans, ombres, fantômes »* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 4/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1125)

Manifestation pour la paix, Montréal, 1983,
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 5/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1126)

Souricière, 1985 (haut) ; *Écran cinématographique : Jean-Claude Lauzon, « Un zoo la nuit », 1987* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 6/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Jacques Toupin (2019.1127)

Fenêtre, 1985 (haut) ; *Image négative : Josef Koudelka, extrait de l'album Photo poche, Paris, « Dead-end », 1988* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, troisième séquence 7/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Charles Toupin (2019.1128)

4,
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 1/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Charles Toupin (2019.1129)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Port-au-Persil, 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 2/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Charles Toupin (2019.1130)

Écran cinématographique : Leos Carax, « Mauvais Sang », 1987,
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 3/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Charles Toupin (2019.1131)

Album de famille, 19__, « 1-2-3 », 1988,
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 5/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Charles Toupin (2019.1132)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Autoportrait, Nicole, Corse, 1984 (haut) ; *Léandre, Grand lac Noir, 1987* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 7/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Charles Toupin (2019.1133)

Parc Forillon, Gaspésie, 1987,
de la série *Les Tremblements du cœur*, quatrième séquence 8/8, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Charles Toupin (2019.1134)

5,
de la série *Les Tremblements du cœur*, cinquième séquence 1/7, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Charles Toupin (2019.1135)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Autoportrait, Grèce,1983,
de la série *Les Tremblements du cœur*, cinquième séquence 2/7, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Charles Toupin (2019.1136)

Écran cinématographique : Leos Carax, « Mauvais Sang », 1987,
de la série *Les Tremblements du cœur*, cinquième séquence 3/7, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Charles Toupin (2019.1137)

Léandre, Port-au-Persil, 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, cinquième séquence 5/7, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Francis Toupin (2019.1138)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Écran cinématographique : Fernando Solanas, « Tangos, l'exil de Gardel », 1986,
de la série *Les Tremblements du cœur*, cinquième séquence 6/7, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Francis Toupin (2019.1139)

6,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 1/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1140)

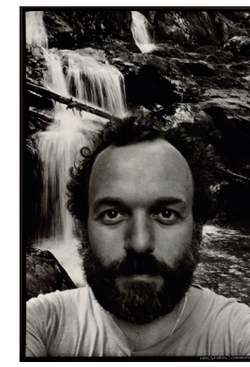

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Autoportrait, Virginie, 1984,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 2/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1141)

Écran cinématographique : Jacques Doillon, « La Vie de famille », 1985,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 5/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Francis Toupin (2019.1142)

Tournage publicitaire, 1985,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 6/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1143)

Tournage publicitaire, 1985,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 7/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1144)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Écran de cinéma, 1987 (haut) ; *Autoportrait, lac Noir, 1988* (bas),
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 8/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1145)

Image négative : Duane Michals, « Self-portrait Shaking Hands with My Father », 1978,
de la série *Les Tremblements du cœur*, sixième séquence 9/9, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 50,5 × 40,3 cm. Don de Francis Toupin (2019.1146)

© Michel Campeau / SOCAN (2020)

▾

Nicole et Léandre, île Bonaventure, 1987,
de la série *Les Tremblements du cœur*, épilogue 1/1, 1988, épreuve à la gélatine argentique, 40,3 × 50,5 cm. Don de Francis Toupin (2019.1147)

Chagnon, Alain

Texte de présentation,
de la série *La Taverne*, 1973-1974, encre sur carton, 35,6 × 27,9 cm. Don de l'artiste (2004.683)

Monsieur Lachance prenait sa pension,
de la série *La Taverne*, 1973-1974, encre sur carton, 35,4 × 27,8 cm. Don de l'artiste (2004.684)

Jean-Claude « Ti-Rat »,
de la série *La Taverne*, 1973-1974, encre sur carton, 27,9 × 37,4 cm. Don de l'artiste (2004.685)

Roméo « Brother »,
de la série *La Taverne*, 1973-1974, encre sur carton, 37,4 × 27,9 cm. Don de l'artiste (2004.686)

Vente-trottoir, rue Saint-Hubert, 8 juillet 1983,
de la série *Bande à part*, 1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm. Don de l'artiste (2019.943)

© Alain Chagnon

▼

Jeune, fête dans le quartier chinois, 16 juillet 1983,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/2, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.944)

Quartier chinois, juillet 1983,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.945)

© Alain Chagnon

▼

Jeune, quartier chinois, 16 juillet 1983,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.946)

Fête de famille italienne, Montréal, juillet 1983,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.947)

© Alain Chagnon

▼

Arrivée de Boy George à Mirabel, 13 mars 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.948)

Tiraillage chez « Garstore », Verdun, 29 novembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.949)

Gars et jeu électronique, « Garstore », Verdun, 20 décembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.950)

Trois Gars et une fille, Electro-Boule, Verdun, 22 novembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.951)

Gars attendant pour jouer, « Garstore », Verdun, 22 novembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.952)

© Alain Chagnon

▼

Trois Joueurs de billard, « Garstore », Verdun, 29 novembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.953)

Quatre Gars au billard, L'Oasis ou « Garstore », Verdun, 6 décembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.954)

Vue générale chez « Garstore », Verdun,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.955)

Jeunes, jeux électroniques et Michael Jackson, Electro-Boule, Verdun, décembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.956)

Fauteuil, maison de jeunes L'Imagerie, 30 novembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.957)

© Alain Chagnon

▼

À la maison de jeunes L'Imagerie, 7 décembre 1984,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.958)

Trois Filles sur la plage, regroupement des maisons de jeunes à Saint-Hippolyte, août 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.959)

Quatre Jeunes sur la plage, regroupement des maisons de jeunes à Saint-Hippolyte, août 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.960)

Deux Jeunes Filles sur une couverture, regroupement des maisons de jeunes à Saint-Hippolyte, août 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.961)

© Alain Chagnon

▼

Dan devant le Café La Bougeotte, Verdun, août 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.962)

Couple devant le Café La Bougeotte, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.963)

Couple au Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.964)

Les Deux Gars à la cigarette, Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.965)

© Alain Chagnon

▼

Deux Filles à la sortie du Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.966)

Les Deux Chums, Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.967)

© Alain Chagnon

▼

Couple devant le Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.968)

Danse au Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.969)

Devant le Café Performance, Verdun, septembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.970)

Harley-Davidson, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 15 janvier 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.971)

© Alain Chagnon

▼

Couple enlacé, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 22 janvier 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.972)

Deux Rockers, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 30 janvier 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.973)

Fumeurs de…, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 12 février 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.974)

Danse de la Saint-Valentin, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 13 février 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.975)

Danse de la Saint-Valentin, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, février 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.976)

Couple sur le plancher, école Marie-Anne, Montréal, 13 mars 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.977)

© Alain Chagnon

▼

Dans l'escalier, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 14 mars 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.978)

Couple songeur, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 20 mars 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.979)

© Alain Chagnon

▼

Couple s'embrassant, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun, 20 mars 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.980)

Fille méditative, école Marie-Anne, Montréal, 29 mars 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.981)

Les Filles de la coiffure pour hommes, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.982)

Ping-pong, polyvalente Monseigneur-Richard, Verdun,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.983)

Couple rocker, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 22 juin 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.98

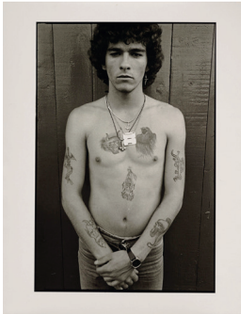

© Alain Chagnon

▾

Jeune Rocker, fête de la Saint-Jean, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 22 juin 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.985)

Deux Filles et auto, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 22 juin 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.986)

Alain, le chanteur de NEXT, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, juillet 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.987)

© Alain Chagnon

▾

NEXT au Café La Bougeotte, Verdun, août 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.988)

Stéphane Simard se faisant maquiller, Verdun, décembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.989)

Alain Marenger, le chanteur de NEXT, décembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.990)

Dan et Stéphane au local de pratique de NEXT,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.991)

« Détho », décembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.992)

© Alain Chagnon

▾

Alain Cayer chez lui, Verdun, décembre 1985,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 35,3 × 27,8 cm.
Don de l'artiste (2019.993)

Groupe de jeunes au Walter Club, Montréal,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.994)

Stéphane Simard chez lui, Verdun, janvier 1986,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.995)

© Alain Chagnon

▾

Stéphane Pelletier « Ti-Pell » chez lui, Verdun, 30 janvier 1986,
de la série *Bande à part,*
1983-1986, épreuve à la gélatine argentique, 1/1, 27,8 × 35,3 cm.
Don de l'artiste (2019.996)

Evergon

Night Watch I,
de la série *Ramboys : A Bookless Novel. Works by Egon Brut and Celluloso Evergonni,* 1990,
polaroïd, 1/1, 281,5 × 112 cm.
Achat (2019.1032)

© Evergon

▾

Ramba Mama III,
de la série *Ramboys : A Bookless Novel. Works by Egon Brut and Celluloso Evergonni,* 1992,
épreuve à la gélatine argentique (à partir du négatif noir et blanc d'un polaroïd viré au sélénium),
1/3, 126,7 × 105,2 cm. Don de l'artiste (2019.907)

The Stag Amour : Ramboy with Stag (Mike III),
de la série *Ramboys : A Bookless Novel. Works by Egon Brut and Celluloso Evergonni,* 1995,
épreuve à la gélatine argentique (à partir du négatif noir et blanc d'un polaroïd viré au sélénium),
1/3, 165,7 × 138,5 cm. Don de l'artiste (2019.908)

Flomen, Michael

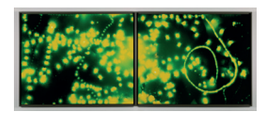

© Michael Flomen

▾

Double Trouble,
2001, tirage 2018, épreuves à développement chromogène, 3/5, 165 × 208,5 cm (chacun des deux éléments). Don de Richard Mashaal (2019.1033)

Laframboise, Alain

Visions domestiques I, nº 4,
1997, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,9 × 35,5 cm (papier), 21,8 × 34 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1052)

Visions domestiques I, nº 6,
1997, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,9 × 35,5 cm (papier), 22,4 × 34,1 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1053)

Visions domestiques I, nº 8,
1997, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,5 cm (papier), 22,3 × 33,8 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1054)

Visions domestiques I, nº 11,
1997, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,9 × 35,5 cm (papier), 22,3 × 34 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1055)

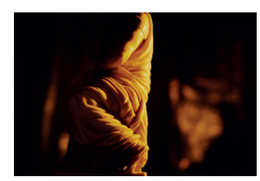

© Succession Alain Laframboise

▾

Visions domestiques II, nº 6,
2002, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,5 cm (papier), 23,5 × 34,6 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1057)

Visions domestiques II, nº 14,
2002, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,5 cm (papier), 22,3 × 33,8 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1058)

Visions domestiques II, nº 18,
2002, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,5 cm (papier), 22,9 × 34,6 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1059)

Visions domestiques II, nº 17,
2002, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,4 cm (papier), 23 × 34,5 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1150)

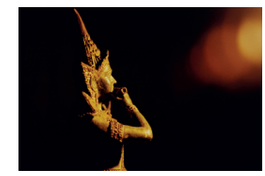

© Succession Alain Laframboise

▾

Visions domestiques II, nº 19,
2002, épreuve à développement chromogène, 1/3, 27,8 × 35,4 cm (papier), 22,8 × 34 cm (image).
Don de Louis Cummins
(2019.1151)

Perdus,
2010, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/3, 74 × 111,5 cm.
Don de Louis Cummins
(2019.1051)

Maggs, Arnaud

48 Views, Guido Molinari,
1983, épreuves à la gélatine argentique, 1/3, env. 161,6 × 484,8 cm (ensemble). Don de Spring Hurlbut (2019.1148)

Pellegrinuzzi, Roberto

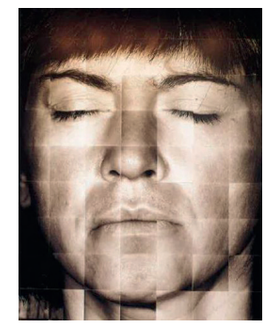

© Roberto Pellegrinuzzi

▾

Lucie, le 17 mai 1999, 10 h 37 – 11 h 38,
de la série *Les Écorchés,* 1999,
épreuves à la gélatine argentique montées sur polychlorure de vinyle expansé, bois, carton et épingles à spécimen, 325 × 251 cm (ensemble). Don de l'artiste et de Jacques Lapalme (2019.891)

Lucie, le 18 mai 1999, 9 h 48 – 10 h 43,
de la série *Les Écorchés,* 1999,
épreuves à la gélatine argentique montées sur polychlorure de vinyle expansé, bois, carton et épingles à spécimen, 325 × 251 cm (ensemble). Don de l'artiste et de Jacques Lapalme (2019.892)

Robert, Jocelyn

© Jocelyn Robert

▾

Automoiré nº 6,
2018, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/3, 106,7 × 78,7 cm.
Achat (2019.864)

Automoiré nº 1b,
2018, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 2/3, 106,6 × 83,5 cm.
Achat (2019.865)

Vazan, Bill

To the Gates – Paris Metro Rides,
1954-1955, 1976 et 2008, épreuves numériques imprimées au jet d'encre (332), épreuve-contact, cartes du métro de Paris (2) avec dessin à l'encre et au graphite, 10 × 13,5 cm (chacune de 286 des 332 épreuves), 35,5 × 51 cm (chacune de 46 des 332 épreuves), 37,3 × 51 cm (épreuve-contact), 65,5 × 51 cm et 37,2 × 65,2 cm (cartes). Don de Nathalie Vazan (2019.879)

Sculpture

Amittu, Davidialuk Alasua

Oiseau de proie attrapant un caneton,
entre 1960 et 1970, stéatite, 16,5 × 8,5 × 12,8 cm. Don de Régine Le Blanc (2019.1089)

Barbeau, Marcel

© Succession Marcel Barbeau

▾

Tilla Tilla,
1976 (réalisé en 1980-1981), fibre de verre et acrylique, E.A., 157 × 47 × 52 cm. Don avec charge d'Édith et André Ouellet (2018.353)

Côté, Marie

© Marie Côté / SOCAN (2020)

▾

Le son est rond,
2013, biscuit de porcelaine et gesso sur panneau de bois, 136,5 × 121,2 × 26 cm. Don de l'artiste (2019.845)

Daoust, Sylvia

Hugues à cinq ans,
1930, plâtre, 38 × 18,7 × 25 cm. Don de la succession Hugues Archambault (2019.1061)

Février, Stanley

cette chair,
2017-2019, plâtre, cire, mousse de polyuréthane et peinture à l'huile, 143 × 92 × 66,5 cm. Achat (2019.1040)

Gould, Trevor

© Trevor Gould

▾

Sans titre (Caïn et Abel),
2003-2012, polymère de gypse et peinture chrome, 195,5 × 116 × 64 cm (1er élément), 200,5 × 93,5 × 96 cm (2e élément). Don anonyme (2019.849)

Hébert, Louis-Philippe

Homme à cheval en tenue de parade,
1872, bois, 40,5 × 27,4 × 3 cm. Don de Georges Coulombe et Angèle Hébert (2019.844)

Télesphore Parizeau,
1892, bronze, 26,3 × 23 × 3,2 cm. Don de Robert et Monique Parizeau à la mémoire du docteur Télesphore Parizeau (2019.901)

Inconnu

Traîneau à chiens,
vers 1960, ivoire, encre et fil de coton, 8,6 × 53,2 × 12 cm. Achat (2019.1045)

Phoque,
entre 1960 et 1970, stéatite, 15 × 7,2 × 11 cm. Don de Régine Le Blanc (2019.1090)

Qungisiru, Sailasi Sananguaga

© Sailasi Sananguaga Qungisiru

▾

Chasseur avec un phoque,
entre 1960 et 1970, stéatite, 13,7 × 17,6 × 10,7 cm. Don de Régine Le Blanc (2019.1092)

Taillefer, René

La Chute,
1989, cèdre rouge, dimensions variables. Don de l'artiste (2019.1098)

Vazan, Bill

© Bill Vazan

▾

Prédateur – Système limbique,
1996, granit gravé, 206 × 176 × 139 cm. Don de Danielle Vazan (2019.938)

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts graphiques

Boileau, Caroline

L'Affamée,
2017, aquarelle sur papier, 77 × 56,5 cm. Achat (CP.2019.1009)

Kitenge Banza, Moridja

© Moridja Kitenge Banza

▾

Chiromancie 8, nº 3,
2015, encre sur feuille de polyester, 116 × 91,5 cm. Achat (CP.2019.1008)

La Perrière M., Véronique

Technique d'évasion,
2018, fusain sur papier, 56,2 × 77 cm. Achat (CP.2019.1010)

Peinture

Arcand-Bossé, Thierry

© Thierry Arcand-Bossé

▾

Webcam VIII (Annan – Hoddom Castle, Royaume-Uni),
2018, acrylique et huile sur toile, 106,7 × 142,5 cm. Achat (CP.2019.1020)

Comeau-Audigé, Magalie

De la profondeur du lave-temps de l'horloge hystérésique aux champs de mains,
2018, huile sur toile, 137,5 × 137,3 cm. Achat (CP.2019.1021)

Grassi, Antonietta

© Antonietta Grassi

▾

Measuring Up,
2018, huile, acrylique et encre sur toile, 213,6 × 183 cm. Achat (CP.2019.1022)

Phenix, Cindy

The End That Is Not,
2019, pastel, huile, acrylique et tissu sur toile, 122,5 × 91,5 cm. Achat (CP.2019.1023)

Santos, Marigold

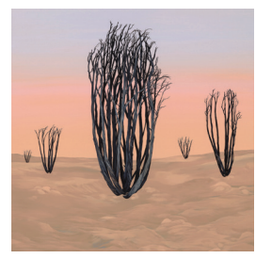

© Marigold Santos

▾

Fountain of Sorrow, Fountain of Light,
2018, acrylique, pigment et gesso sur toile, 102 × 101,7 cm. Achat (CP.2019.1019)

Photographie

Basanta, Adam

© Adam Basanta

▾

72 % Stephen Maine,
du projet *All We'd Ever Need Is One Another*, 2018, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 1/1, 97,9 × 71,2 cm. Achat (CP.2019.1018)

Binet, Ivan

Patinoire nº 9,
2017, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 70,8 × 106,7 cm. Achat (CP.2019.1015)

Gagnon, Claudie

© Claudie Gagnon

▾

Papillons, soucis et allergies,
2018, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, acrylique, poudre d'or et collage, 91,5 × 54 cm. Achat (CP.2019.1016)

Kitenge Banza, Moridja

Authentique nº 1,
2017, épreuve numérique imprimée au jet d'encre, 5/5, 153,5 × 111,6 cm. Achat grâce à la contribution des jeunes philanthropes du Cercle 179 (CP.2019.1041)

Myre, Nadia

Pipe Beads,
2019, épreuve numérique imprimée au jet d'encre montée sous plexiglas, 61 × 162,5 cm. Achat (CP.2019.1017)

Sculpture

Bélanger, Marie-Fauve

© Marie-Fauve Bélanger

▾

Rorschach 01,
2019, résine, plexiglas, contreplaqué et acajou, 23,8 × 27 × 28,6 cm (1er élément), 23,3 × 22,3 × 27,5 cm (2e élément), dimensions variables. Achat (CP.2019.1014)

Firmin, dit Ano, Eddy

© Eddy Firmin, dit Ano

▾

Compère Lapin,
de la série *Symboles de la culture*, 2019, céramique, bois et feuille d'or, 183 × 52 × 42 cm. Achat (CP.2019.1013)

Pierre&Marie

© Pierre&Marie

▾

Un peu d'éternité,
2019, fonte d'aluminium, peinture et fil doré, 1/1, 334 × 36,4 × 12,7 cm. Achat (CP.2019.1011)

Tam, Karen

Whooping Cranes on Clouds (Migration Assistance),
2019, gouache et encre sur papier mâché, 39,3 cm (hauteur) × 20,4 cm (diamètre). Achat (CP.2019.1012)

Autour des collections

Gaepo Jugong Complex 4 (2019).
© Jinyoung Kim

Jinyoung Kim, lauréate du prix Lynne-Cohen 2019

Au cours de la dernière année, le Musée national des beaux-arts du Québec et sa Fondation se sont de nouveau associés avec la succession Lynne Cohen pour décerner le prix créé à la mémoire de l'artiste, l'une des photographes contemporaines les plus respectées sur la scène canadienne. Il s'agissait de la deuxième remise de cette récompense bisannuelle visant à soutenir des artistes de la relève dont la pratique intègre une dimension photographique essentielle.

La distinction a été accordée à Jinyoung Kim, dont le travail sensible, marqué par des questionnements identitaires, révèle une manière fine de capter certains lieux témoins de subtiles perturbations sociales. L'artiste, née en Corée du Sud et ayant grandi au Canada, a reçu une bourse de 10 000 $, en plus de bénéficier d'une couverture médiatique nationale (*Canadian Art, Ciel variable* et *Esse*) et de la production, par le Musée, d'un portrait vidéo diffusé sur l'ensemble de ses plateformes. Mentionnons les autres créateurs en arts visuels sélectionnés pour cette seconde édition du prix : Anne-Renée Hotte, Yoanis Menge et Anne-Marie Proulx.

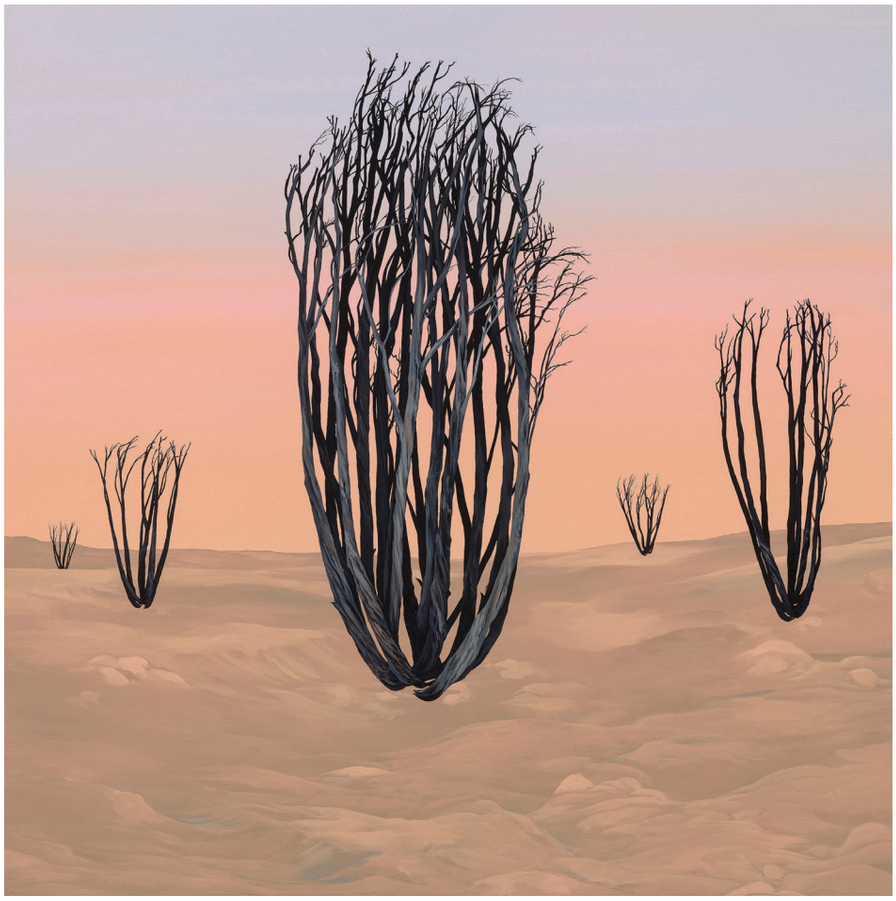

Fountain of Sorrow, Fountain of Light (2018), de Marigold Santos.
© Marigold Santos

Une collection en voie de diversification

Depuis près de deux ans, le Musée national des beaux-arts du Québec s'est engagé dans une intense réflexion en vue de mettre en place un positionnement stratégique porteur d'avenir. Au fil de ce qui aura constitué une remise en question profonde, la vision du Musée s'est précisée. L'institution aspire ainsi désormais à une plus grande accessibilité et à une ouverture accrue aux diverses communautés qui forment le Québec, qu'elles soient autochtones (Inuits, Premières Nations, Métis) ou issues des multiples cultures venues enrichir le tissu social avec le temps. Ce réalignement souhaité, en phase avec la redéfinition perpétuelle d'une société dont la composition et les valeurs ne cessent d'évoluer, doit forcément se refléter dans les activités de collectionnement.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de penser une collection dans laquelle la question des identités ne serait pas centrale. On ne peut plus faire abstraction de la présence autochtone, de la diversité culturelle et des personnes racisées, de l'héritage postcolonial, des femmes, de la diversité sexuelle et des communautés qui gravitent autour de cet enjeu, de la multiplicité des pratiques artistiques qui élargit la notion même d'œuvre d'art. Il en va plus globalement d'une volonté de sortir des clichés qui maintiennent dans la marge des expressions artistiques vitales.

La Famille (1946), de Madeleine Laliberté.
© Succession Madeleine Laliberté

L'Alcôve-école, un lieu d'exploration pour les étudiants de l'Université Laval

Lors de l'ouverture de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*, qui, depuis novembre 2018, propose une nouvelle vision des collections d'art ancien et d'art moderne du Musée, une alcôve-école a été inaugurée dans la salle *Ressentir*. Tous les ans, un appel de projets lancé auprès des étudiants des cycles supérieurs de l'Université Laval mène dorénavant à une exposition conçue à partir des collections et des archives du Musée.

En février 2020 débutait ainsi l'exposition *Pouvoir(s)*, qui permet de découvrir la collection constituée par l'ancien premier ministre du Québec, Maurice Duplessis (1890-1959), autour de peintres européens et québécois qui ont excellé dans l'art du paysage. Ce riche ensemble d'œuvres, légué au Musée de la province (l'actuel MNBAQ) en 1959, fera, six ans plus tard, l'objet d'un cambriolage rocambolesque, qui sera résolu au terme de quatre années d'enquête – et d'un mandat de recherche d'Interpol. Les tableaux volés seront finalement retrouvés… à Limoilou.

La création de l'Alcôve-école traduit la volonté du Musée de s'ancrer dans sa communauté et de devenir un lieu de circulation des idées et des recherches actuelles sur l'art et la culture.

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Numa Amun
Danièle Bouchard et Alain Chagnon
Geneviève Cadieux
Cedarome Canada inc.
Alain Chagnon
Marie Côté
Georges Coulombe
Louis Cummins
Cécile Claire Daoust et Joseph E. Jean Daoust
Richard Dufour
Evergon
Jacques Gadbois
Claudette Hould
Spring Hurlbut
Chantal Laberge
Louise-Marie Laberge
Jacques Lapalme et Roberto Pellegrinuzzi
Régine Le Blanc
Johanne Martel
Richard Mashaal
Manuel Mathieu
Richard Matte
François Morelli
Diana Nemiroff
Adrian Norvid
Édith et André Ouellet
Robert Parizeau
André et Pierre Pharand
Jeanne Renaud
Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours
Succession Hugues Archambault
René Taillefer
Charles Toupin
Francis Toupin
Jacques Toupin
Danielle Vazan
Nathalie Vazan
Angèle Verret
Anonyme (2)

AUTRES DONS

Succession Madeleine P. Pelland

Membres des comités consultatifs externes d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

20 NOVEMBRE 2019

Christine Cheyrou
Dominic Hardy
Charles C. Hill
Claude Payer

Salvatore Fratino,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et des expositions et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-Luc Murray,
directeur général

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

15 MAI 2019

Eunice Bélidor
Pierre Dessureault
David Elliott
Marie Fraser (absente)
Guillaume Sasseville

François Rochon,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et des expositions et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-Luc Murray,
directeur général

21 NOVEMBRE 2019

Eunice Bélidor
Pierre Dessureault
David Elliott
Marie Fraser
Guillaume Sasseville

François Rochon,
représentant du conseil d'administration (absent)

Annie Gauthier,
directrice des collections et des expositions et présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Jean-Luc Murray,
directeur général

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

24 AVRIL 2019

Paryse Martin

Eve-Lyne Beaudry,
conservatrice de l'art contemporain

Maude Lévesque,
conservatrice de la collection Prêt d'œuvres d'art et de l'engagement public. A agi à titre de présidente du comité consultatif externe d'acquisition

Annie Gauthier,
directrice des collections et des expositions et présidente du comité consultatif externe d'acquisition (absente)

Synthèse des collections

Tableau synthèse des acquisitions 2019-2020

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	–	–	–	–
Arts décoratifs et design	4	–	–	4
Arts graphiques	65	3	–	68
Ethnologie	–	–	–	–
Installation	6	–	–	6
Peinture	26	5	–	31
Performance	–	–	–	–
Photographie	121	5	–	126
Sculpture	13	4	–	17
Techniques mixtes	–	–	–	–
Vidéo/film	–	–	–	–
TOTAL PARTIEL	235	17	–	252
Collections et fonds d'archives privées				–
TOTAL GÉNÉRAL	235	17	–	252

État des collections (dénombrement)

AU 31 MARS 2020

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	16	–	–	16
Arts décoratifs et design	4 390	32	266	4 688
Arts graphiques	16 351	570	801	17 722
Ethnologie	–	–	264	264
Installation	234	6	–	240
Peinture	3 056	676	90	3 822
Performance	23	–	–	23
Photographie	9 240	396	384	10 020
Sculpture	3 634	240	60	3 934
Techniques mixtes	145	31	–	176
Vidéo/film	74	2	–	76
TOTAL	37 163	1 953	1 865	40 981

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et de fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note complémentaire 8, p. 106). Ces collections et fonds seront intégrés à l'*État des collections (dénombrement)* lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau *État des collections (dénombrement)* représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'*État des collections (dénombrement)* inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

Nombre d'artistes représentés dans les collections

AU 31 MARS 2020

Collection permanente	3 931
Collection Prêt d'œuvres d'art	857
Collection d'étude	177
TOTAL*	4 523

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

Tableau synthèse de la gestion des prêts 2019-2020

	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	TOTAL
Prêts pour expositions	191	4	195
Prêts de fonction	84	234	318
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	–	245	245
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	–	58	58
TOTAL	275	541	816

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

La programmation éducative

Durant la dernière année, de nombreuses personnes ont participé aux visites commentées des différentes expositions présentées au Musée. Qu'il s'agisse des visites pour le primaire, qui ont connu un franc succès lors de la tenue de *COZIC. À vous de jouer* et de *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain*, des visites pour le grand public, particulièrement populaires à l'occasion de *Miró à Majorque. Un esprit libre*, ou encore de la présence en salle des guides-animateurs à divers moments pour répondre aux questions des visiteurs, nos clientèles ont pu constater à quel point l'apport de ce contenu complémentaire vient enrichir leur connaissance des œuvres et leur passage au Musée. Une première en 2019-2020 : un espace a été spécialement aménagé au sein même de la salle d'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* pour accueillir en atelier les élèves du secondaire.

Petites Surfaces à déplacer (1973), de COZIC.
© COZIC / SOCAN (2020)

Grand chantier de recherche entamé au cours du dernier exercice, la plateforme éducative *L'art dans ma classe* a largement occupé nos équipes des secteurs scolaire et numérique. Réalisée à la suite de consultations menées auprès d'enseignants du primaire et du secondaire, cette plateforme se veut un outil pratique d'accompagnement scolaire pour les jeunes, les professeurs et les parents. Plusieurs contenus originaux inspirés de nos collections ont été créés pour développer les aptitudes des élèves à observer, à analyser et à construire. *L'art dans ma classe* sera disponible pour les enseignants à la rentrée scolaire 2020.

S'ouvrir à l'autre

L'année 2019-2020 s'est déroulée sous le signe de l'ouverture et de la découverte. La Direction de la médiation et de l'expérience visiteur a entrepris un important chantier intitulé *L'art d'être humain*. Ce programme déploiera des efforts et des ressources pour joindre prioritairement les personnes exclues de l'expérience culturelle. Vulnérables, aux prises avec des handicaps, des différences ou des situations difficiles, ces personnes ont, comme chacun d'entre nous, besoin de l'art dans leur vie. Cette initiative vise aussi à renforcer les liens du Musée avec la communauté, entre autres par la bonification du programme d'accessibilité et par la création et la diffusion de projets artistiques inspirés de la collection nationale. Ainsi, certains projets pilotes ont déjà débuté, permettant, par exemple, la rencontre entre aînés et enfants du préscolaire, des rencontres préparatoires pour des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, des journées d'ateliers pour des adultes déficients intellectuels ou encore le développement d'outils pour les non-voyants.

Intimarium, laboratoire de danse et d'art, présenté en mars 2020 dans la rotonde du pavillon Gérard-Morisset.

La programmation culturelle

Désireux de mettre en valeur le talent de créateurs de toutes les disciplines, le Musée a proposé cette année une programmation culturelle qui a su refléter l'effervescence du milieu des arts et de la culture au Québec. L'institution a notamment célébré le septième art en participant au Festival de cinéma de la ville de Québec. À cette occasion, les œuvres de Marc Séguin apparaissant dans le film *Il pleuvait des oiseaux*, qui lançait l'événement, ont été exposées à proximité de la salle de projection. Le Musée a également fait honneur à la danse en accueillant *Intimarium*, un laboratoire de création où le collectif Les Hiérarchies horizontales s'est associé à l'artiste en arts visuels Sarah Thibault pour offrir, au sein d'une installation *in situ* inédite, une œuvre chorégraphique devant et avec le public. La programmation a aussi laissé place aux poètes lors d'une soirée présentée par le Mois de la poésie et inaugurée par un parcours littéraire performatif inspiré des œuvres de la collection d'art contemporain. Enfin, la musique n'a pas été en reste, avec des concerts comme *Le Groupe des Sept, Tom Thomson et Emily Carr. Trame sonore pour ensemble de jazz avec projections*, qui réunissait des pièces originales du saxophoniste Chet Doxas composées à même les salles d'exposition de musées canadiens, dont le Musée national des beaux-arts du Québec.

La Nuit MNBAQ *Désinvolte*, rendez-vous incontournable des 18-30 ans (et +) !

Les Nuits MNBAQ sont des événements très courus et l'édition d'octobre 2019 a attiré une foule record. Le grand happening festif a débordé les limites du pavillon Pierre Lassonde pour s'étendre à de nouveaux lieux du complexe muséal, dont le passage Riopelle par CGI, où était inaugurée *Pavlova*, une œuvre d'art public éphémère du collectif Doyon-Rivest. La salle Multi et le pavillon central ont été investis par les danseurs et les musiciens. Plus de 45 artistes se sont succédé sur les différentes scènes du Musée ce soir-là, afin de permettre au plus grand nombre de participants de vivre une nuit… désinvolte.

S'engager dans sa communauté

Les liens forts et durables que le Musée tisse avec les membres de la communauté artistique et culturelle ont permis d'attirer en ses murs de nombreuses manifestations originales tout au long de la dernière année. Parmi ces précieux alliés, mentionnons le Festival de cinéma de la ville de Québec, le Conservatoire de musique et d'art dramatique, l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident et le Mois de la poésie, qui ont rendu possible la coréalisation ou la présentation de projets stimulants, en dialogue avec nos collections, notre histoire ou nos lieux.

Le Musée s'est également impliqué dans son milieu communautaire, notamment en établissant de nouveaux partenariats avec L'Arche L'Étoile, Equitas, Contact aînés, Vincent et moi, Pech Sherpa, L'Éclaircie et Le Pavois. Il a aussi consolidé ses relations avec d'anciens collaborateurs, comme les Porteurs des droits de l'enfant, Le Pignon bleu ou le Patro Roc-Amadour.

Les tout-petits étaient au rendez-vous lors de la pièce de théâtre festive et interactive *VIVA*, conçue par les Productions Épisode et présentée au Musée durant la semaine de relâche.

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

Activités pour les groupes scolaires

	GROUPES	PARTICIPANTS
Préscolaire et primaire	447	16 179
Secondaire	130	4 260
Collégial et université	130	2 545
TOTAL	707	22 984

Activités éducatives pour les familles et les jeunes

	GROUPES	PARTICIPANTS
Ateliers de création pour tous	–	5 512
Centres de loisirs et terrains de jeux	16	389
Ateliers de création « satellites »	–	9 000
Ateliers de création pour les enfants	–	141
Fêtes d'enfants	–	348
Camps artistiques	–	946
Noël au Musée	–	1 871
La relâche au Musée	–	1 849
TOTAL	16	20 056

Activités éducatives pour le grand public

	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites de groupes (visites guidées/libres)	251	5 671
Visites individuelles (visites à heures fixes)	382	8 154
Audioguides	–	4 610
Ateliers de création pour les adultes	–	1 205
TOTAL	633	19 640

Activités culturelles

	GROUPES	PARTICIPANTS
Cinéma	–	5 239
Conférences et rencontres	–	1 603
Musique, danse, théâtre, performances	–	4 427
Activités spéciales	–	5 201
Activités pour les membres	–	939
TOTAL	–	17 409

TOTAL GÉNÉRAL

1 356 groupes

80 089 participants

LE NUMÉRIQUE

Le numérique

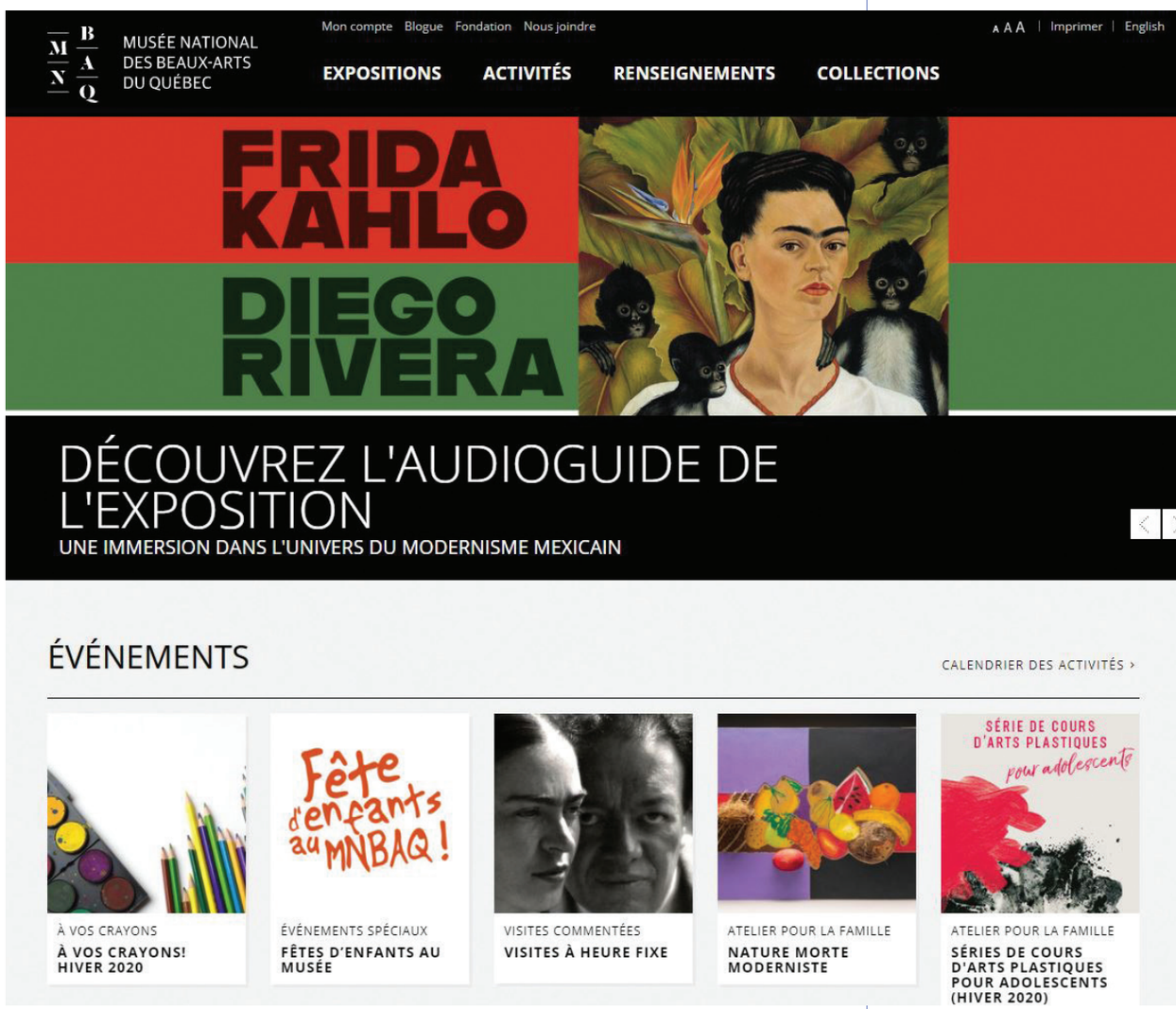

Le site Web du Musée

Le site Web du Musée a reçu plus de 500 000 visiteurs en 2019-2020, pour près de 1 950 000 pages vues. Au total, plus de 730 000 sessions ont été dénombrées sur le site. S'y ajoute, pour la première année complète de fonctionnement du portail des collections, la visite d'un peu plus de 120 000 internautes, pour près de 570 000 pages consultées.

Avec maintenant plus de 30 000 images d'œuvres et de documents issus des collections et fonds d'archives privées, ce microsite vise à rendre les pièces de nos collections toujours plus accessibles au grand public et à faire connaître et promouvoir notre richesse collective. Grâce aux optimisations réalisées au cours de la dernière année, les internautes peuvent désormais non seulement découvrir la collection nationale en explorant les nombreuses thématiques proposées, mais aussi conserver leurs œuvres coups de cœur dans un album qu'il est facile de partager avec les autres utilisateurs. Ils ont également la possibilité d'ajouter des mots-clés aux fiches d'œuvres pour accroître leur découvrabilité.

Wikipédia : l'art et les artistes du Québec sur le Web

Dans le cadre de sa stratégie numérique, le Musée poursuit son grand projet Wikipédia. Durant le dernier exercice, nous avons offert huit ateliers ouverts à tous, encourageant ainsi la communauté québécoise à contribuer à l'enrichissement et au rayonnement du contenu culturel francophone dans cette encyclopédie universelle et collaborative. Plus de 3 000 éléments ont été rédigés ou revus dans la base de connaissances libre et gratuite Wikidata. Ces éléments concernent des artistes représentés dans nos collections et sont désormais liés à plus de 35 000 œuvres du Musée.

Métadonnées des contenus culturels québécois

Le Musée national des beaux-arts du Québec participe activement au comité Patrimoine, responsable de la réalisation de la mesure 113 du Plan culturel numérique du Québec : « Élaborer une ontologie du patrimoine culturel québécois ». Ce comité a notamment pour objectifs de favoriser le décloisonnement des données culturelles, de faire avancer la recherche sur les éléments patrimoniaux et les liens qui les unissent, et d'accroître le potentiel de diffusion et la portée des contenus culturels québécois.

Modélisation des expositions des collections du Musée

Le Musée national des beaux-arts du Québec s'attache depuis longtemps à favoriser l'accès de ses collections et de ses expositions à l'ensemble de la population dispersée sur le territoire québécois. Cet objectif de démocratisation s'est poursuivi cette année, alors que quatre des cinq salles de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec* ont été modélisées en 3D. Les visites virtuelles ainsi rendues possibles servent autant à préparer les visites réelles au Musée (ou à revenir sur ce qu'on y a vu) qu'à aller à la rencontre de nos collections dans le confort de la maison, tout simplement. Elles permettent de voir les œuvres de près, sous plusieurs angles, et de consulter des contenus inédits : vidéos, textes et audioguide.

Les réseaux sociaux

Facebook

ABONNÉS

› 56 676 abonnés en date du 31 mars 2020, soit une augmentation de 14 %

PORTÉE

› 5 673 509 impressions, soit une augmentation de 42 %

CONTENUS PARTAGÉS

› 738 publications
  › 417 photos
  › 224 liens
  › 67 textes
  › 30 vidéos

YouTube et Vimeo

ABONNÉS

› 750 abonnés sur YouTube, soit une augmentation de 55 %

VUES

› Près de 66 400 vues sur YouTube et 307 500 impressions, soit une augmentation de 77 %
› Plus de 19 000 vues sur Vimeo

CONTENUS PARTAGÉS

› 11 vidéos publiées sur YouTube et Vimeo

Instagram

ABONNÉS

› 16 841 abonnés en date du 31 mars 2020, soit une augmentation de 31 %

PORTÉE

› 1 200 579 personnes et 2,4 millions d'impressions, soit le double de l'an dernier (1,2 million d'impressions en 2018-2019)
› Portée moyenne par publication : 3 747 personnes, soit une augmentation de 63 %

ENGAGEMENT

› 38 600 « J'aime » reçus

CONTENUS PARTAGÉS

› 256 publications

Twitter

ABONNÉS

› 11 716 abonnés en date du 31 mars 2020, soit une augmentation de 3 %

PORTÉE

› 1 088 400 impressions, soit une augmentation de 60 %

LinkedIn

ABONNÉS

› 5 204 abonnés en date du 31 mars 2020, soit une augmentation de 183 %

PORTÉE

› 199 767 impressions

UNE PORTÉE DE

9,7 M

d'impressions sur l'ensemble de nos réseaux sociaux

LE PERSONNEL, LES BÉNÉVOLES ET LES PARTENAIRES

Le personnel

La poursuite du chantier humain

L'année 2019-2020 a été marquée par la poursuite du chantier humain entrepris par le directeur général du Musée, M. Jean-Luc Murray. Nous avons ainsi complété la refonte de l'organigramme, pourvu des postes de direction et de chefs de service vacants et mis en place une direction des ressources humaines. Le Musée s'est également doté du logiciel Officevibe, qui permet de mesurer l'indice d'engagement des employés par voie de sondages confidentiels auprès de chacun.

Le Musée a procédé à 48 embauches durant la dernière année, alors que 38 membres du personnel ont quitté leurs fonctions, soit 26 employés occasionnels et 12 employés réguliers.

Embauches totales en 2019-2020

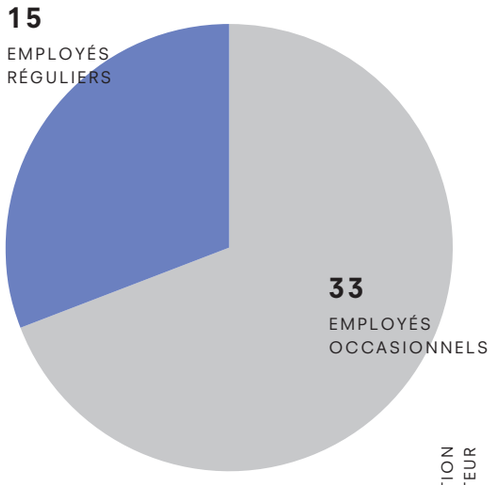

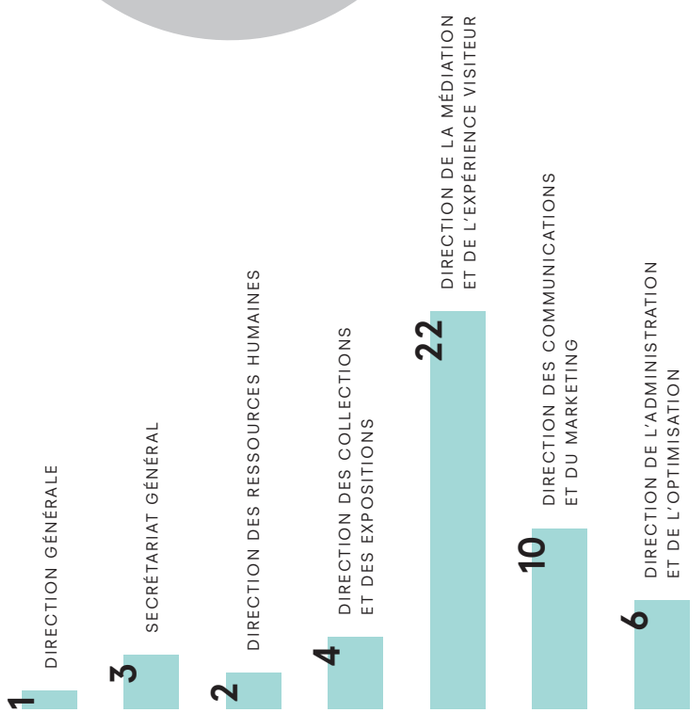

Nouveautés, initiatives et principaux travaux

Au cours de l'année 2019-2020, une entente a été conclue avec le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec. Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique ont aussi beaucoup progressé : une entente de principe a été conclue et est en voie d'être signée. Avec la création d'une nouvelle direction des ressources humaines, la démarche de relativité salariale en cours pourra être menée à terme, et ce, avec les deux syndicats.

Nous avons également poursuivi nos travaux visant à établir un nouveau processus d'appréciation du rendement des employés, processus dont la mise en œuvre est prévue pour l'été 2020.

Reconnaissance des employés

Le Musée tient à reconnaître l'engagement et l'apport inestimable de ses employés ayant atteint 20 ou 30 ans de service. Il a ainsi exprimé sa sincère gratitude à Valérie Boivin, à Charles Dolbec, à Lina Roussel et à Suzanne Talbot au cours de la dernière année. Plusieurs membres de notre grande famille sont également partis pour une retraite bien méritée en 2019-2020, soit Marie Archambault, Denis Castonguay, Marie-France Laflamme, Catherine Perron, Dominique Potvin et Hélène Simard.

Formations offertes

Les employés du Musée ont suivi plus de 60 formations différentes durant le dernier exercice, pour un total de plus de 1 500 heures consacrées à divers aspects de leur perfectionnement. Ces formations visaient notamment à maintenir leurs connaissances dans leurs champs d'activité, à favoriser la maîtrise de leurs outils de travail, à leur permettre d'effectuer une veille des innovations dans le domaine muséal et à assurer leur santé et leur sécurité au travail.

Heures de formation selon les catégories d'emploi

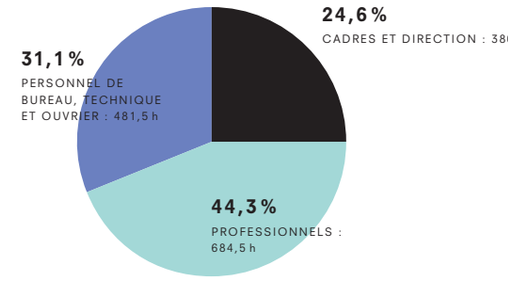

Répartition des heures par type de formations

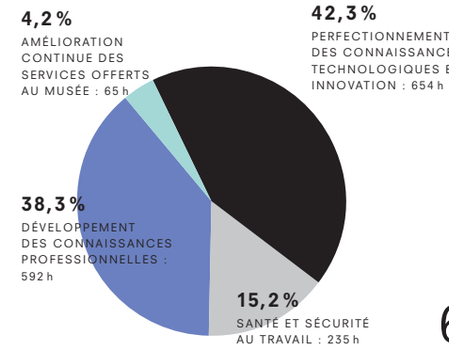

LISTE DES EMPLOYÉS

AU 31 MARS 2020

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général
Jean-Luc Murray

Adjointe
Cassandra McKinnon

Missions et projets spéciaux

Chargée de mission, projets spéciaux
Annie Bérubé

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général et conseiller juridique
Marc Lajoie

Technicienne juridique
Vanessa Noreau

Agent de bureau
Laurent Dervaux

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directrice
France Levesque

Conseillère en gestion des ressources humaines
Marie-Sophie Compagnon

Responsable de la rémunération et des avantages sociaux
Frédéric Gauthier

Technicienne en ressources humaines
Sarah-Maude Nadon*

DIRECTION DES COLLECTIONS ET DES EXPOSITIONS

Directrice
Annie Gauthier

Agente de bureau
Virginie Caron

EXPOSITIONS ET CONSERVATION

Chef de service
Pascal Normandin

Conservation

Responsable du développement des collections et conservateur de l'art actuel (2000 à ce jour)
Bernard Lamarche

Conservateur de l'art ancien (avant 1900) et responsable de la collection d'art inuit
Daniel Drouin

Conservatrice de l'art moderne (1900 à 1949)
Anne-Marie Bouchard

Conservatrice de l'art contemporain (1950 à 2000)
Eve-Lyne Beaudry

Conservatrice de la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA)
Maude Lévesque

Commissariat

Commissaire d'expositions
André Gilbert

Publications

Éditrice déléguée
Catherine Morency

COLLECTIONS

Chef de service
Catherine Gaumond

Registrariat

Registraire des collections
À pourvoir

Technicienne aux acquisitions et à la gestion documentaire
Phyllis Smith

Technicienne à la gestion informatisée
Isabelle Wilmart

Archives et documentation

Conservatrice des archives et responsable de la gestion documentaire et de la diffusion numérique des collections
Nathalie Thibault

Technicienne en documentation au centre de documentation
Nicole Gastonguay

Restauration

Restaurateur ou restauratrice
À pourvoir

Techniciens en muséologie
Julie Bélanger
Lili Bergeron
Martin Guimont*

Photographie

Photographe en chef
Idra Labrie

Photographe adjoint
Denis Legendre

Technicienne aux documents photographiques et aux droits d'auteur
Véronique Greaves

Technicien à la numérisation
Louis Hébert*

MUSÉOGRAPHIE

Chef de service
Yasmée Faucher

Design

Designers
Marie-France Grondin
Jean Hazel

Montage et opérations

Techniciens en muséologie
Michel Bélanger
Pierre-Luc Brouillette

Manutentionnaires
Geneviève Bélanger*
René Bouchard*
Marie-Christine Chabot*
Olivier De Serres*
Réal Longpré*
Nicolas Maisonneuve*
Nancy Martel*
Jean Michel René*
Léo Rivest*
Charles Robichaud*

Transport

Coordonnatrice au transport des œuvres
Anne Gagnon

Techniciens en muséologie
Bruno Brouillard
Charles Dolbec

Menuiserie

Menuisier-ébéniste
Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier
Réjean Labrecque
Mathieu Morissette

DIRECTION DE LA MÉDIATION ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

Directrice
Josée Duhaime

Agente de bureau
Marie-Claude Boily

Service aux visiteurs

Coordonnatrice du service aux visiteurs
Marie-Chantal Beaulieu

Chefs d'équipe
Sarah St-Pierre
Louis-Philippe Morency Lacroix*

Préposés
Réjean Marquis
Mikaël Aubin-Jobin*
Catherine Audy*
Valérie Boivin*
Sophie Boudaya*
Charlotte Bruyère*
Annie Charland Thibodeau*
Christyna Fortin*
Sarah Guermazi*
Adrien Larochelle*
Amélie Nadeau*
Sylvie Paquette*
Sarah Poirier*
Roxanne Talverdi*

Services aux membres et coordination des bénévoles

Coordonnatrice des services aux membres et du bénévolat
Chantal Germain

MÉDIATION

Chef de service
Marie-Hélène Audet

Médiation scolaire, famille et adulte

Responsable de la médiation scolaire
Valérie Allard

Responsable de la médiation famille
Delphine Egesborg

Responsable de la médiation adulte
Andréanne Lesage

Responsable de la médiation numérique
Anne-Josée Lacombe

Responsable de la médiation communautaire
Kasia Basta*

Chargée de contenu éducatif numérique
Justine Boulanger*

Agente de bureau
Laurie Doyon

Préposé aux ateliers
Richard Durand

Coordonnatrice aux visites guidées
Audrey Harel

Guides-animateurs
Maude Bertrand*
Charlotte Boisvert-Simard*
Marie-Soleil Bouchard*
Danielle Boutin*
Julia Caron Guillemette*
Éva Chatigny*
Marguerite Daas*
Jacinthe Dubé*
Valérie Fiset*
Pascale Gagné-Lévesque*
Florence Gariépy*
Emmanuel Simard*
Julien St-Georges Tremblay*
Suzanne Talbot*
Léa-Jeanne Tremblay*

Médiation culturelle

Responsable de la médiation culturelle
Ève Dumais

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Directeur
François Duchesne

Agente de bureau
Sandie Labonté

Engagement numérique

Coordonnatrice de la stratégie numérique
Marie-Hélène Raymond

Conseillère en communications numériques
Héloïse Kermarrec

Communications et publicité

Responsable des relations de presse
Linda Tremblay

Responsable de la publicité et des partenariats
Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme
Jean-François Boisvert

Agente de bureau
Claire Lehouillier

Marketing et abonnements

Conseillère en marketing
Annie Godbout

Préposée aux abonnements
Laurie St-Onge*

Tourisme et commercialisation

Déléguée aux clientèles commerciales et touristiques
Marie-Josée Légaré

Coordonnatrices aux événements commerciaux et internes
Julie Bouchard
Marie-Ève Dumais*

Librairie-boutique

Responsable
Claire Champagne

Adjoint ou adjointe à la librairie-boutique
À pourvoir

Commis-libraire
Hélène Godbout

Préposés
Julie Bouffard*
Jonathan Dubuc*
Éloïse Foulon*
Emmanuelle Germain*
Alexandra Laroche*
Sylvie Pâquet*
Sophie Paré-Cliche*
Myriam Richer*
Andréanne Teasdale*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'OPTIMISATION

Directeur
Jean-François Fusey

Agent de bureau
Laurent Dervaux

SÉCURITÉ

Chef de service
Daniel Morin

Coordonnateur
Martin Cantin

Superviseurs
Nadia Chamberland
Guy Hovington
Christine Neault
Réal Robert
Guillaume Samson
Chantal Trudeau

Surveillants
Sébastien Bujold
Julie Gagné
Pierre-Antoine Gagnon
Nicolas Hutchings
François Leblanc
Claude Méthot
Alexandre Pry
Alexandre Auger*
Marc Bolduc*
Péiré-Joël Brunnemer*
Jennifer Côté*
Nicolas Harvey-Labrie*
Julien Lagacé-Legendre*
Éric Paradis*
Yani Trudel St-Louis*

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service
Claude Lapouble

Approvisionnement

Technicien
François Paquin

Agentes de bureau
Marilyn Fortier
Louise Morel

Audiovisuel

Coordonnateur technique
Claude-Olivier Richard

Techniciens
Mario Latulippe
Jean-François Roy
Olivier Lacombe*
Frédéric Marquis*

Gestion du bâtiment

Responsable des bâtiments
Steeve Lavoie

Mécaniciens de machines fixes
Michel Barrett
Réjean Lelièvre
Marco Trépanier

Peintre
Alain Lajoie*

Technologue en architecture
François Jacques*

Informatique

Responsable des technologies de l'information
Jean-Sébastien Picard

Techniciens
Lyne Roy
Richard St-Gelais

Services auxiliaires

Coordonnateur technique
Claude Richard

Manutentionnaires
Daniel Hinse
Daniel Picard
Emmanuelle Richard
Danielle Gosselin*
Philippe-Antoine Lachance*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Chef de service
Julie Bouchard

Agentes de gestion financière
Isabelle Gosselin
Nicole Nadeau

Agentes vérificatrices
Caroline Dutil
Christine Parent
Lina Roussel

Agentes de bureau
Yolande St-Pierre
Vanessa Tremblay

* Employés occasionnels

Les bénévoles

De gauche à droite : M. Jacques Vézina, lauréat du prix Hommage-bénévole de l'année 2019, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, Mmes Lise Labrie, Renée Villemure et Louise Delisle, titulaires d'une mention spéciale, et Mme Chantal Germain, coordonnatrice des services aux membres et du bénévolat.

146

bénévoles ont généreusement offert

10 971

heures de leur temps au cours de la dernière année

Le Musée tient à remercier chaleureusement les 146 personnes qui ont généreusement offert près de 11 000 heures de leur temps au cours de la dernière année. Lors de la soirée reconnaissance des bénévoles, tenue le 3 décembre 2019, le directeur général du Musée, M. Jean-Luc Murray, a eu le plaisir de remettre le prix Hommage-bénévole de l'année à M. Jacques Vézina, ainsi qu'une mention spéciale à Mmes Lise Labrie, Renée Villemure et Louise Delisle.

Les partenaires

APPUIS FINANCIERS

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux

Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes

Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (mesure 3)

Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Conseil des arts du Canada

Programme Inspirer et enraciner pour les institutions artistiques

Programme Nouveau chapitre, pour l'exposition *Rafael Lozano-Hemmer. Solar Equation*

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'entretien de la maison Pellan

Pour l'agrandissement du Musée

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Caisse Desjardins du Plateau Montcalm – Fonds d'aide au développement du milieu, pour le programme D'hier à aujourd'hui : rencontre intergénérationnelle de partage au MNBAQ

Cercle 179, pour l'achat de pièces de collection

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques

Fonds Hamelys, pour l'achat de pièces de collection

Andrew Lugg, pour le prix Lynne-Cohen

RBC, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Hydro-Québec

Pour la collection d'art inuit Brousseau

Pour l'exposition *Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga*

Programme Gestion de la demande de puissance

Infrastructure Canada

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing de destination des événements touristiques, pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale, pour le programme d'expositions internationales

Ville de Québec

Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*

COMMANDITES

Air Canada

Pour les expositions *Miró à Majorque. Un esprit libre* et *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain. La collection Jacques et Natasha Gelman*

Ambassade d'Espagne, Ottawa

Pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*

DeSerres

Pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*

Desjardins

Pour l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre*

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires et des parcours numériques

Pour l'exposition *COZIC. À vous de jouer. De 1967 à aujourd'hui*

La Capitale

Pour l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain. La collection Jacques et Natasha Gelman*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

DeSerres

Festival d'été de Québec

Hilton Québec

Le Soleil et autres quotidiens régionaux du Groupe Capitales Médias

Salon international du livre de Québec

LA FONDATION

Mot du président

M. Jean St-Gelais,
président du conseil d'administration
de la Fondation du Musée.

Une année de performance

L'année 2019-2020 a été ponctuée de nombreux défis, que nous avons relevés avec brio. Les années faisant suite à la Grande Campagne de financement exigent de la Fondation qu'elle se réinvente pour propulser le développement philanthropique vers de nouveaux sommets.

C'est sous le signe de la performance que s'est déroulée cette dernière année, alors que la Fondation accueillait une nouvelle présidente-directrice générale, Mme Lise Dubé. Cumulant plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des partenariats et de la philanthropie, cette gestionnaire talentueuse a su mettre en place de nouvelles méthodes de travail axées sur la collaboration, des processus et des outils philanthropiques efficaces, en plus de mobiliser les bénévoles et de travailler avec créativité à l'élaboration de stratégies philanthropiques prometteuses.

Le nouveau programme *L'art d'être humain*, destiné à faire découvrir le Musée à des clientèles fragilisées, a suscité un bel intérêt auprès de nombreux donateurs, ce qui nous a permis de dépasser nos objectifs pour l'année et d'établir un record depuis la fin de la Grande Campagne, avec plus de 4,3 millions de dollars en dons et revenus. La campagne de dons planifiés a également connu un franc succès. Grâce aux legs de donateurs résolument engagés dans le soutien de leur musée, nous avons largement atteint l'objectif de campagne fixé à 25 millions de dollars d'ici 2023, pour franchir le cap des 27 millions de dollars.

La générosité de nos donateurs nous a permis de participer à deux reprises au deuxième programme d'appariement Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. À n'en pas douter, nous terminons cette année avec le sentiment de pérenniser non seulement les actifs de la Fondation, mais aussi les activités du Musée national des beaux-arts du Québec.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration et de ses différents comités, les bénévoles, ainsi que Mme Dubé et son équipe pour leur contribution au succès des multiples initiatives philanthropiques réalisées pendant l'année.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à Me Michèle Bernier, secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, pour son appui au cours des dernières années. Merci également à M. Jean Lamy d'avoir assuré l'intérim jusqu'à l'arrivée de Me Marc Lajoie, secrétaire général et conseiller juridique du Musée, qui a accepté de prendre la relève.

Mes remerciements s'adressent aussi aux administrateurs du conseil qui ont terminé leur mandat durant la dernière année : M. Edouard Laroche, M. Jacques Martin et, tout spécialement, M. Louis Paquet, qui, par son engagement et ses actions, a participé activement pendant 14 ans au conseil d'administration de la Fondation. Merci à tous trois pour leur apport remarquable au développement de la Fondation.

Je salue pareillement les nouveaux membres de notre conseil d'administration : Mme Guylaine Belley, administratrice de sociétés, M. André Fortin, président d'Imafa, et M. Michaël Gaudreault, comptable professionnel agréé chez Mallette. Par leurs expertises respectives, ils sauront, j'en suis sûr, poursuivre le précieux travail de leurs prédécesseurs.

Je tiens à souligner le décès de M. Claude Béland, survenu le 24 novembre 2019. Cet homme visionnaire et très généreux de son temps a accepté d'être le premier président de la toute jeune Fondation du Musée en 1995. Son départ nous a tous attristés et nous garderons un excellent souvenir de ce grand philanthrope qui a marqué non seulement l'histoire de notre Fondation, mais aussi celle du Québec.

En terminant, malgré la situation difficile que nous vivons actuellement, je demeure convaincu que la Fondation pourra soutenir le Musée dans la mise en œuvre de sa nouvelle vision d'avenir, celle d'une institution à l'échelle humaine et accessible à tous. Déjà, grâce à l'appui de nos donateurs, nous voyons l'ampleur de ce que nous pouvons réaliser.

Jean St-Gelais
Président du conseil d'administration de la Fondation du Musée

Mot de la présidente-directrice générale

Mme Lise Dubé,
présidente-directrice générale
de la Fondation du Musée.

Une année riche en réalisations

Au terme de ma première année de mandat, je suis très heureuse de vous présenter le rapport annuel de la Fondation, qui met en lumière nos activités et nos résultats financiers pour 2019-2020. Cette année a été riche en réalisations et nous avons réussi non seulement à dépasser les objectifs que nous nous étions fixés, mais aussi à multiplier les occasions de rencontre avec les philanthropes, les donateurs et les amoureux de l'art sensibles à notre cause.

Cette capacité de se réinventer a été au cœur de nos réflexions et de nos actions tout au long de l'année, le temps étant venu pour la Fondation d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire, marqué par des pratiques philanthropiques innovantes et toujours centré sur sa mission : soutenir le Musée national des beaux-arts du Québec. Nous avons ainsi adopté une nouvelle politique d'attribution des fonds élaborée avec le Musée, amélioré certains processus, mis en place des outils de gestion philanthropique et procédé, en collaboration avec les membres de l'équipe, à un redéploiement des ressources humaines profitable à notre développement.

Au nombre des activités couronnées de succès en 2019-2020, mentionnons *Le printemps Pellan à Toronto* ainsi que des événements-bénéfice organisés avec d'autres institutions muséales. Le comité Philanthroforce, formé d'employés du Musée et de la Fondation, a également offert, avec l'appui du Musée, quelque 2 700 livres jeunesse dans le cadre du programme *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation.

Autre réussite importante : tout le travail accompli par le comité organisateur du deuxième Gala MNBAQ, qui devait se tenir le 2 mai dernier sous la présidence d'honneur de M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor, en collaboration avec M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins. Malheureusement, cette édition, qui célébrait l'innovation et mettait en valeur les forces vives de quatre facultés de l'Université Laval, a dû être annulée en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Grâce au dynamisme de l'équipe et à une mobilisation extraordinaire des participants et des commanditaires de l'événement, une somme de 344 000 $ a néanmoins pu être amassée. En acceptant de convertir leur engagement en don, ces personnes ont ainsi contribué à soutenir le programme *L'art d'être humain*, destiné à accueillir au Musée des clientèles fragilisées. Nous leur adressons un immense merci au nom de tous ceux qui, grâce à leur générosité, pourront vivre une expérience culturelle apaisante et adaptée à leur réalité.

J'aimerais aussi insister sur l'importance des contributions des commanditaires et des donateurs dans le succès de l'ensemble des activités du Musée et notamment dans la présentation d'expositions d'envergure internationale.

En ce qui concerne la campagne de dons planifiés, les efforts déployés nous ont permis de dépasser notre objectif de 25 millions de dollars d'ici 2023. Nous sommes en effet très heureux d'avoir franchi cette année le cap des 27 millions de dollars. Une nouvelle cible plus ambitieuse sera annoncée sous peu.

Le succès philanthropique de 2019-2020 repose sur le concours de nombreuses personnes, que je tiens à remercier. Ma reconnaissance va d'abord au président du conseil d'administration, M. Jean St-Gelais, pour son soutien, son expertise et le temps qu'il a consacré à la Fondation durant la dernière année. J'exprime aussi ma gratitude aux administratrices et administrateurs du conseil ainsi qu'aux présidentes et présidents de ses comités pour leur dévouement et leur apport au développement de la Fondation.

Je remercie cordialement mes collègues du Musée : le directeur général, M. Jean-Luc Murray, pour sa collaboration soutenue ; le directeur de l'administration et de l'optimisation, M. Jean-François Fusey, pour son appui à l'administration de la Fondation ; la directrice des collections et des expositions, Mme Annie Gauthier, pour sa contribution à la sollicitation de commandites majeures ; et le secrétaire général et conseiller juridique, Me Marc Lajoie, pour sa présence appréciée au conseil d'administration et aux comités de la Fondation. Merci également à tous ceux qui participent à l'élaboration de nos projets et aux propositions de dons.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'engagement et l'enthousiasme de tout le personnel et des bénévoles de la Fondation : une grande part de notre réussite leur revient.

Mes derniers remerciements s'adressent enfin à tous les généreux donateurs et donatrices qui, en 2019-2020, ont contribué à la Fondation afin de soutenir la mission du Musée – un lieu accueillant, accessible et profondément humain. Mille fois merci !

Lise Dubé
Présidente-directrice générale de la Fondation du Musée

Activités 2019-2020

De gauche à droite : M. Louis Gagnon, président des opérations canadiennes d'Intact Corporation financière, Mme Catherine Tadros, chef de poste du Bureau du Québec à Toronto, M. Pierre Lassonde, grand philanthrope, M. Ron Bernbaum et Mme Renee Bleeman, fondateurs de PearTree, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, Mme Lise Dubé, présidente-directrice générale de la Fondation du Musée, M. Sylvain Landry et Mme Joanne Thompson, propriétaires de la Galerie Thompson Landry, et M. Paul C. Genest, premier vice-président de Power Corporation du Canada et administrateur de Business for the Arts.

Le printemps Pellan à Toronto

Pour la première fois, la Fondation du Musée a foulé le sol ontarien afin de présenter une exposition des œuvres d'Alfred Pellan à la Galerie Thompson Landry.

Regroupant 50 estampes sérigraphiées de cet artiste emblématique de l'art québécois, *Le printemps Pellan à Toronto* a été l'occasion de rencontrer de généreux philanthropes et plus de 200 amoureux de l'art lors du vernissage tenu le 2 mai 2019. Cette activité a remporté un vif succès avec un bénéfice net de 82 000 $. La Fondation du Musée souhaite remercier les 57 personnes qui se sont procuré des sérigraphies d'Alfred Pellan.

Extase d'un déni hormonal (2010), de Numa Amun.
© Numa Amun

Prix MNBAQ en art actuel

Le 19 juin 2019 avait lieu le vernissage de l'exposition *Numa Amun. Raccord*, mettant en valeur des œuvres du troisième lauréat du Prix MNBAQ en art actuel. Décernée tous les deux ans, cette récompense vise à encourager et à soutenir la carrière d'un artiste dont le travail se distingue par sa qualité et sa pertinence. La remise de ce prix prestigieux est rendue possible grâce à la contribution financière de RBC.

Un été en collaboration avec des musées québécois

La Fondation du Musée a été très active tout au long de la belle saison, multipliant les soirées-bénéfice réalisées conjointement avec d'autres musées québécois d'envergure.

De gauche à droite : M. Joseph Sarrazin, chef copropriétaire du Quarante 7, Mme Gaël Vidricaire, chef pâtissière de l'année au Québec, Mme Marie-Chantal Lepage, chef en résidence au Musée national des beaux-arts du Québec, M. Jean Brouillard, coprésident d'honneur du pavillon des Épicuriens, Mme Lise Dubé, présidente-directrice générale de la Fondation du Musée, Mme Florence Brouillard, coprésidente d'honneur du pavillon des Épicuriens, M. Yvan Ouellet, copropriétaire du Quarante 7, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, M. Stéphan La Roche, directeur général du Musée de la civilisation, Mme Amélie Rhéaume-Parent, directrice du service traiteur et du développement des affaires au Quarante 7, M. Thibaut Servas, chef bordelais invité, et M. Jean-François Girard, chef propriétaire de l'Échaudé.

Bordeaux fête le vin à Québec

Le 23 août 2019, à l'occasion de l'événement *Bordeaux fête le vin à Québec*, le pavillon des Épicuriens a reçu la Fondation du Musée pour une soirée-bénéfice unique au profit du Musée national des beaux-arts du Québec et du Musée de la civilisation. Grâce à la générosité de nombreux participants, une somme de 25 000 $ a été amassée pour appuyer les activités des deux établissements culturels.

De gauche à droite : M. Jean St-Gelais, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée, Mme Lise Dubé, présidente-directrice générale de la Fondation du Musée, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, Mme Christiane Germain, présidente du conseil d'administration du Musée, Mme Marie-Christine Dufour, présidente du conseil d'administration du Musée de Charlevoix, Dre Christine DesBiens, Dr Félix-André Têtu, hôte et coprésident d'honneur de l'événement, M. Grant Hamilton, coprésident d'honneur de l'événement, Mme Louise Bédard, présidente et fondatrice des Immeubles Charlevoix, M. Éric Moore, gestionnaire principal chez Scotia Gestion de patrimoine, et M. Louis-David Gagné, banquier privé à la Banque Scotia.

Une soirée d'été dans Charlevoix

En juillet 2019, le domaine du Ruisseau-Jureux, à Saint-Irénée, a accueilli la seconde édition de l'événement-bénéfice *Une soirée d'été dans Charlevoix*, tenu sous la présidence d'honneur de deux généreux donateurs : M. Grant Hamilton et le Dr Félix-André Têtu.

Organisée au profit du Musée national des beaux-arts du Québec et du Musée de Charlevoix, cette fête champêtre s'est déroulée dans un cadre naturel enchanteur offrant une vue spectaculaire sur le fleuve. Présenté par Les Immeubles Charlevoix et Scotia Gestion de patrimoine, l'événement a généré un bénéfice net de près de 71 000 $ destiné à soutenir la mission des deux institutions muséales.

L'automne, synonyme de reconnaissance des donateurs

De gauche à droite : M. Jean St-Gelais, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée, Mme Marie-Lucie Paradis, vice-présidente à la distribution stratégique et aux communications chez Intact Assurance, Mme Chantal Gagnon, vice-présidente des opérations en assurances des particuliers chez Intact Assurance, M. Jean-François Desautels, premier vice-président au Québec et responsable de la distribution numérique chez Intact Assurance, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, et Mme Anne-Marie Bouchard, conservatrice de l'art moderne.

Reconnaissance du don d'Intact Assurance

Tout au long de l'année, la Fondation du Musée a reçu l'appui de nombreux commanditaires et donateurs désireux de participer au développement des collections du Musée et au financement de ses expositions et de ses programmes éducatifs et culturels. C'est le cas d'Intact Assurance, qui, par sa contribution remarquable de 250 000 $, a laissé sa marque au pavillon Gérard-Morisset, dont la salle *Revendiquer* porte, depuis le 11 novembre 2019, le nom de « Salle d'exposition d'art moderne Intact Assurance ».

Les donateurs en visite dans les réserves du Musée, accompagnés du responsable du développement des collections et conservateur de l'art actuel, M. Bernard Lamarche.

Journée nationale de la philanthropie

Pour célébrer la Journée nationale de la philanthropie, le 15 novembre 2019, la Fondation du Musée a invité les donateurs membres du Cercle du président et ceux dont les noms figurent aux Marches des bâtisseurs à visiter les réserves du Musée en compagnie de M. Bernard Lamarche, responsable du développement des collections et conservateur de l'art actuel. Les participants ont également eu la chance de partager un lunch de réseautage avec M. Jean-Luc Murray, directeur général de l'institution.

Prix Lynne-Cohen

Le prix Lynne-Cohen, créé par le Musée national des beaux-arts du Québec et sa Fondation grâce à la générosité de M. Andrew Lugg, professeur émérite à l'Université d'Ottawa et époux de la photographe décédée en 2014, a été remis le 19 novembre 2019 à Jinyoung Kim. Cette distinction bisannuelle, accompagnée d'une bourse de 10 000 $, vise à encourager des artistes professionnels québécois de la relève en arts visuels dont la pratique accorde une place centrale à la photographie.

Lors de la conférence de presse annonçant la lauréate du prix Lynne-Cohen, le 19 novembre 2019. De gauche à droite : M. Bernard Lamarche, responsable du développement des collections et conservateur de l'art actuel, M. Andrew Lugg, époux de la défunte Lynne Cohen, Mme Annie Gauthier, directrice des collections et des expositions, Mme Eve-Lyne Beaudry, conservatrice de l'art contemporain, Mme Jinyoung Kim, artiste et lauréate du prix Lynne-Cohen, Mme Raymonde April, artiste, et M. Georges Azzaria, directeur de l'École d'art de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval et membre du comité de sélection du prix Lynne-Cohen.

Prisme d'yeux (1948), d'Alfred Pellan.
© Succession Alfred Pellan / SOCAN (2020)

Cercle 179

Les jeunes philanthropes du Cercle 179 de la Fondation du Musée ont tenu leur activité de réseautage automnale le 13 novembre 2019 au pavillon Charles-Baillairgé. Lors de cet événement, ils ont eu l'occasion de visiter l'exposition *Le Scriptarium. Soulèvement* en compagnie de Mme Maude Lévesque, conservatrice de la collection Prêt d'œuvres d'art, et de réseauter dans une ambiance artistique décontractée.

Campagne annuelle de dons individuels

La vision stratégique du Musée national des beaux-arts du Québec traduit sa volonté d'être un lieu à l'échelle humaine, axé sur l'ouverture et le partage.

Inspirée par cette vision et désireuse de mettre en lumière l'important legs d'Alfred Pellan, la Fondation du Musée a lancé, le 9 octobre 2019, sa campagne de financement annuelle intitulée *Un regard vers l'avenir*. Cette campagne présentait quelques nouveautés : la possibilité pour les donateurs d'affecter leur don au fonds d'éducation et un programme de reconnaissance bonifié. Ainsi, les personnes qui contribuaient à hauteur de 250 $ et plus recevaient, en guise de reconnaissance, une reproduction de l'œuvre *Prisme d'yeux* (1948) d'Alfred Pellan. Ce dessin incarne bien l'art et la pensée de Pellan, qui valorisait la liberté d'expression de l'artiste. La campagne, à laquelle ont souscrit 820 donateurs, a permis de recueillir plus de 130 000 $. Le nombre de dons de 250 $ a fait un bond de près de 300 % par rapport à l'année précédente.

Campagne de dons planifiés

En novembre 2017, le Dr Marc Guérin, président du comité dons planifiés de la Fondation, lançait la première campagne de dons planifiés, qui avait pour objectif de générer 25 millions de dollars d'intentions de legs et de création de fonds dédiés au cours des cinq années suivantes. Trois ans plus tard, l'appel a été entendu des donateurs. Grâce à leur soutien sous forme de fonds dédiés ou d'engagements testamentaires, nous avons été en mesure de dépasser l'objectif fixé pour atteindre 27 440 000 $. Une nouvelle cible plus audacieuse sera dévoilée au cours de l'automne 2020.

Un hiver surprenant!

De gauche à droite : Mme Isabelle Bombardier, vice-présidente de la Fondation J. Armand Bombardier, M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, et Mme Lise Dubé, présidente-directrice générale de la Fondation du Musée.

La Fondation J. Armand Bombardier reconduit son engagement à l'égard des camps artistiques d'été du Musée

Grâce à l'importante contribution de 250 000 $ de la Fondation J. Armand Bombardier, le Musée national des beaux-arts du Québec pourra continuer d'offrir à près de 5 000 enfants de milieux défavorisés une expérience artistique hors du commun au cours des cinq prochaines années. En plus de prendre part à des ateliers de création, les jeunes découvriront des œuvres d'art et auront l'occasion de rencontrer des artistes. Depuis 2013, c'est plus de 7 000 enfants qui ont eu la chance de vivre cette expérience humainement très formatrice.

Élan de générosité pour le Gala MNBAQ

À l'approche du printemps, le comité organisateur du deuxième Gala MNBAQ, qui devait se tenir le 2 mai 2020, a dû prendre la difficile décision d'annuler l'événement à la suite des mesures gouvernementales mises en place pour contrer la propagation de la COVID-19. Cette activité-bénéfice phare pour la Fondation aura tout de même permis de recueillir 344 000 $ en dons. Les participants et commanditaires ont en effet répondu avec un immense élan de générosité à l'invitation de la Fondation de transformer leur contribution en don afin de soutenir le programme *L'art d'être humain*. Merci à chacun d'entre eux !

Julia-Maude Cloutier et Amélie Gagnon, du collectif Le CRue Danse. La scénographie était réalisée par Laurie Carrier. Un remerciement particulier à DeSerres, qui a offert les matériaux pour créer les pliages.

Soirée du Nouvel An du Cercle 179

Un public de tous âges s'est réuni au pavillon Pierre Lassonde le 31 décembre 2019 pour la traditionnelle soirée du Nouvel An des jeunes philanthropes du Cercle 179, organisée cette fois sur le thème « Chromatique ».

Les participants ont pu visiter l'exposition *COZIC. À vous de jouer* et apprécier une performance du collectif Le CRue Danse imaginée à partir de l'œuvre du duo d'artistes. La somme amassée grâce à la contribution de grands partenaires et de généreux invités, ainsi qu'à la tenue d'un encan silencieux, a permis au Cercle 179 d'acquérir une œuvre d'art actuel pour la collection Prêt d'œuvres d'art du Musée.

Des gens inspirants

De gauche à droite : M. Jean-Luc Murray, directeur général du Musée, Mme Annie Talbot, nouvelle membre du Bureau des gouverneurs, et M. Claude Tessier, vice-président du conseil d'administration de la Fondation du Musée.

Bureau des gouverneurs

Le 9 octobre 2019, à l'occasion du vernissage de l'exposition *COZIC. À vous de jouer,* Mme Annie Talbot a été intronisée au Bureau des gouverneurs de la Fondation du Musée. Présidente-directrice générale de la Fondation de 2010 à 2018, Mme Talbot a contribué de façon remarquable à son essor. Durant son mandat, elle a notamment piloté le plus grand projet de mécénat culturel de l'histoire de la ville de Québec : l'agrandissement du Musée.

L'œuvre de M. Louis Paquet

Le Musée et sa Fondation ont eu l'immense privilège de côtoyer M. Louis Paquet, un homme et philanthrope d'exception, qui a siégé pendant de nombreuses années aux conseils d'administration des deux organisations.

Officier de l'Ordre national du Québec, M. Paquet a été l'un des principaux acteurs de la Grande Campagne de financement pour l'agrandissement du Musée et, par son engagement et ses actions, il a participé concrètement au développement de l'institution. Cet homme de cœur et collectionneur passionné restera un modèle fort inspirant pour les donateurs et les administrateurs de nos deux conseils. Nos remerciements les plus chaleureux, M. Paquet, pour toutes ces années d'implication !

Le comité Philanthroforce accompagné des partenaires du projet. De gauche à droite, première rangée : Sabrina Deschamps (Deschamps Impression), Lise Dubé, Marylise Tremblay, Claire Champagne et Catherine Morency; deuxième rangée : Hélène Godbout, Corinne Payne et Marie B. Deschamps (Fondation pour l'alphabétisation), Martin Cantin, Louis Hébert, Jean-Luc Murray, François Gendron (Deschamps Impression), Louise Morel et Virginie Caron. Était absente au moment de la photo : Marie-Ève Lajoie.

La lecture en cadeau avec Philanthroforce

Les employés du Musée et de la Fondation aussi peuvent être philanthropes à leurs heures ! Les membres du comité Philanthroforce sont fiers d'avoir embrassé la cause de *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation afin de sensibiliser les jeunes à l'art par la lecture. Au total, 2 700 publications jeunesse ont été remises à des enfants de 12 ans et moins provenant de milieux défavorisés de la grande région de Québec. Ce don a été rendu possible grâce à des activités-bénéfice réalisées auprès des employés du Musée, d'une contribution financière de Deschamps Impression et de l'appui du Musée, qui a offert des livres d'art issus de sa collection jeunesse.

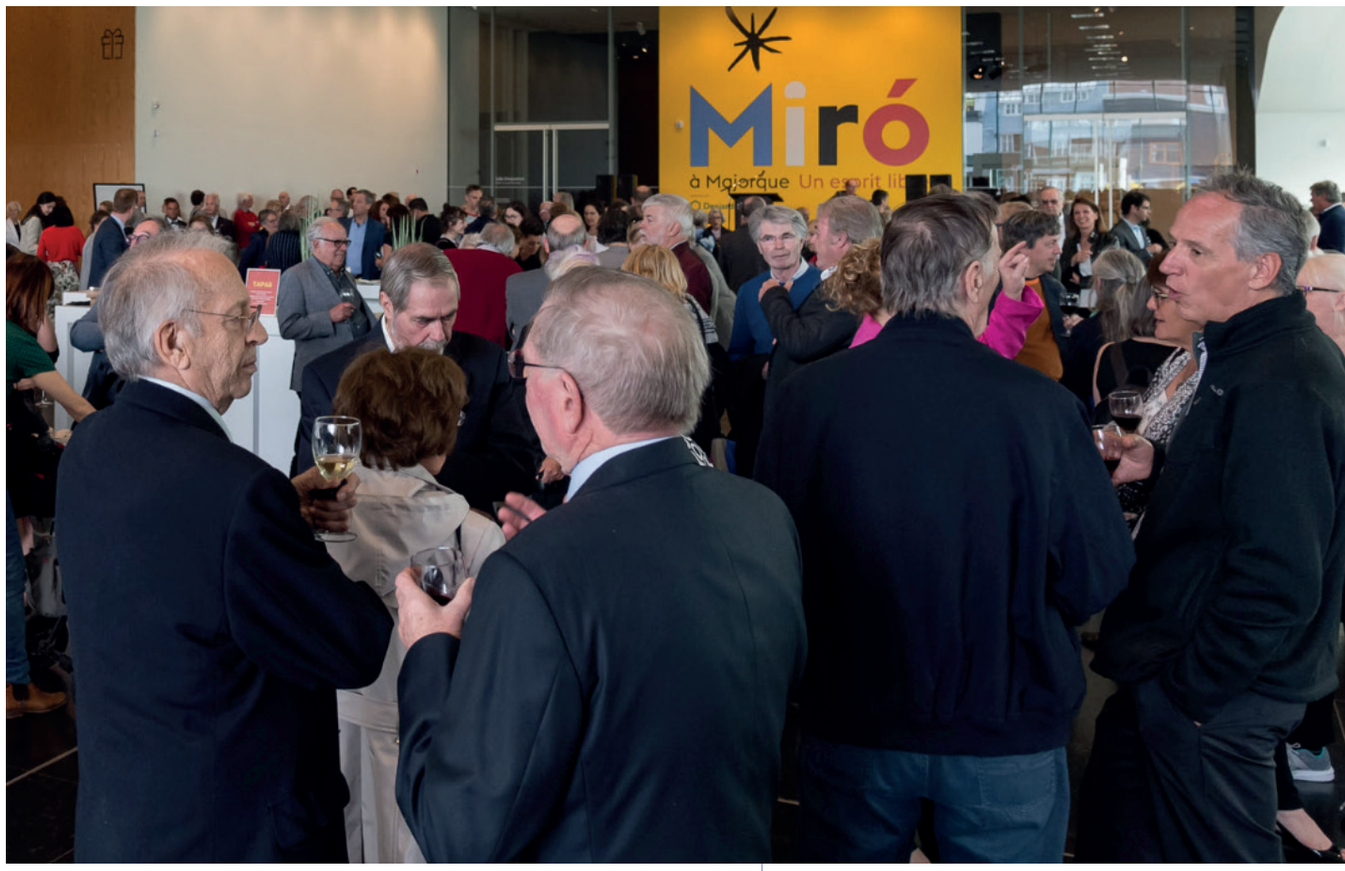

Les philanthropes et les amateurs d'art ont assisté nombreux au vernissage Avant-première de l'exposition *Miró à Majorque. Un esprit libre.*

Des moments privilégiés pour les donateurs

Pour remercier ses donateurs de leur engagement, la Fondation a multiplié les occasions de rencontre en les conviant à deux vernissages Avant-première et à un cocktail VIP. À chaque saison ses festivités ! Un printemps sous le soleil de l'Espagne avec *Miró à Majorque*, un automne aux couleurs toniques avec *COZIC. À vous de jouer* et un hiver aux accents de grande fiesta avec *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain*. Au menu de ces moments importants : visite commentée des expositions, bouchées spécialement créées pour la circonstance et vin de l'amitié.

Les prix
Bibliothèque et Archives Canada

Library and Archives Canada
Scholar Awards

La Fondation fait rayonner l'œuvre d'Alfred Pellan

La Fondation du Musée a accepté qu'un détail de la murale d'Alfred Pellan intitulée *Alphabet* devienne partie intégrante de l'image de marque des prix Bibliothèque et Archives Canada, qui soulignent la contribution exceptionnelle de personnes qui consacrent leur vie à la création et à la promotion du patrimoine culturel, littéraire et historique canadien.

La Fondation en chiffres

Les revenus et engagements en 2019-2020 totalisent plus de 4,3 millions de dollars*

Revenus 2019-2020

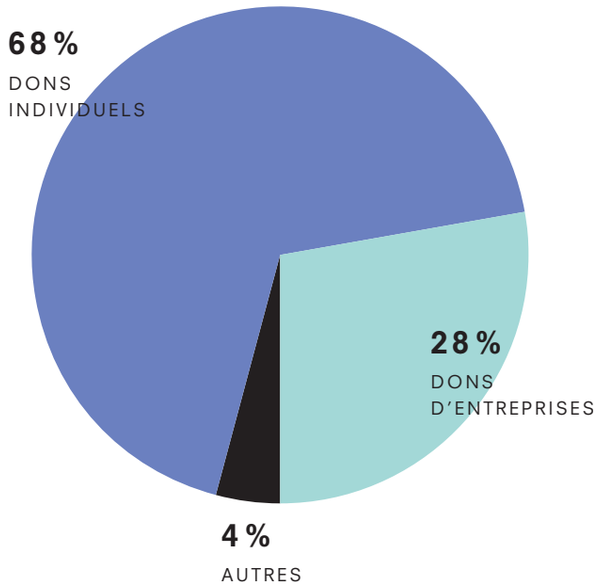

Répartition des revenus 2019-2020

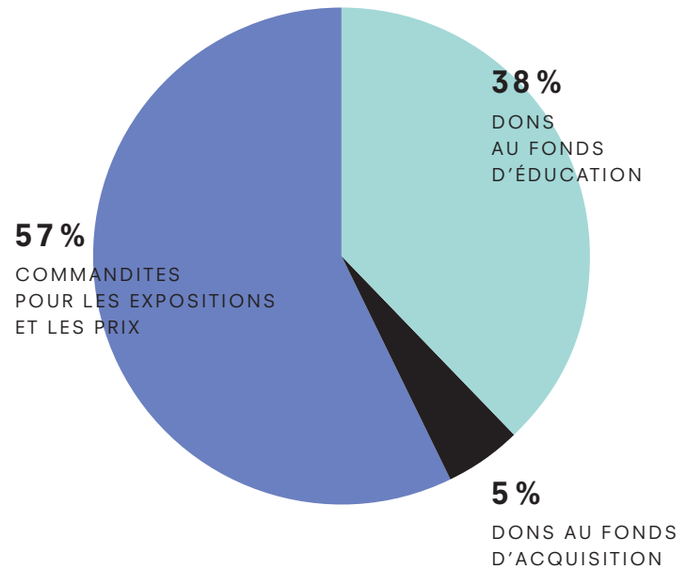

1 276 000 $

en dons et en commandites versés au Musée

13 événements-bénéfice et de reconnaissance

Le nombre de nouveaux donateurs inscrits au tableau d'honneur du pavillon Pierre Lassonde a connu une progression de 15 %

8 nouveaux donateurs ont vu leur nom inscrit aux Marches des bâtisseurs

Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé au premier programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications à quatre reprises au cours des dernières années. À cet effet, une entente de 10 ans pour la gestion des fonds a été conclue avec la Fondation Québec Philanthrope. Cette année, la Fondation a été en mesure de participer au deuxième programme en investissant 500 000 $ en dons, sans affectation, qui seront appariés avec les subventions de contrepartie prévues dans ce programme. Nous tenons à remercier très sincèrement M. Pierre Lassonde pour le versement anticipé de sa promesse de don sur une période de cinq ans. Il s'agit d'un geste très significatif, qui démontre clairement son attachement à notre institution et qui contribue à pérenniser les actifs de la Fondation et les activités du Musée.

Commandites et partenariats de biens et de services

Les commandites et les partenariats de biens et de services sollicités par l'équipe de la Fondation sont d'un précieux soutien pour la tenue de diverses activités du Musée et de la Fondation. Merci à nos fidèles commanditaires et partenaires de contribuer au rayonnement et au succès de ces événements!

Le rapport annuel et les états financiers 2019-2020 de la Fondation du Musée sont disponibles au fmnbaq.org.

* Ce montant ne comprend pas les versements en dons et en commandites des années antérieures.

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2020

Lise Dubé
Présidente-directrice générale

Dyan Royer
Adjointe à la direction générale

Mathieu Bertrand
Coordonnateur, développement philanthropique et marketing

Marie-Hélène Métivier
Coordonnatrice, communications et événements philanthropiques

Marylise Tremblay
Coordonnatrice, campagne annuelle et programmes de reconnaissance

Ont contribué à l'avancement de plusieurs projets au cours de l'année :

Camille Belzile, Jean-François Harvey, Marie-Ève Lajoie et Mireille Lévesque

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2020

PRÉSIDENT

Jean St-Gelais
Président du conseil et chef de la direction
LA CAPITALE ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

VICE-PRÉSIDENT

Claude Tessier
Ambassadeur iA Groupe financier dans la communauté
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

TRÉSORIER

Jean Lamy
Associé
DELOITTE

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lise Dubé

Guylaine Belley
Administratrice de sociétés

Sophie-Emmanuelle Chebin
Associée
ARSENAL CONSEILS

Marie Cossette
Associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

Robert Desbiens
Vice-président exécutif au développement corporatif et à l'innovation
LA CAPITALE ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

André Fortin
Président
IMAFA

Michaël Gaudreault
Comptable professionnel agréé
MALLETTE

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Marc Guérin
Administrateur de sociétés

Charles Guimont
Président
O2 WEB SOLUTIONS

Vincent P. Hogue
Premier vice-président du service aux particuliers
VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Julie-Anne Vien
Associée directrice
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL (QUÉBEC)

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie, secrétaire général et conseiller juridique, Musée national des beaux-arts du Québec

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2020

COMITÉ GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

Marie Cossette, présidente
Guylaine Belley
Sophie-Emmanuelle Chebin
Marc Guérin
Invitée : Lise Dubé

COMITÉ FINANCES ET AUDIT

Jean Lamy, président
Michaël Gaudreault
Charles Guimont
Claude Tessier
Invitée : Lise Dubé

COMITÉ DONS PLANIFIÉS

Marc Guérin, président
Robert Desbiens
André Fortin
Julie-Anne Vien
Invitée : Lise Dubé

COMITÉ PLACEMENTS

Vincent P. Hogue, président
Robert Desbiens
Jean Lamy
Invitée : Lise Dubé

COMITÉ CERCLE 179

Charles Guimont, président

Membres externes :

Véronique Barry,
vice-présidente de l'événement du 31 décembre
Geneviève Clavet
Julie Dufresne-Lapointe,
vice-présidente au réseautage
Bénédicte Dupuis
Liane Fauchon
Cédric Lachance
Aude Lafrance-Girard
Marie-Sophie Larue-Blais
Mathieu Leblanc
Yohan Leblond
Anne-Sophie Morency
Julie Parent
Véronique Prince

COMITÉ DE GESTION DES DROITS PELLAN

Ce comité s'occupe de la gestion complète des droits d'auteur d'Alfred Pellan, légués par Mme Madeleine Poliseno-Pelland à son décès et dont la Fondation est responsable.

Pour consulter les rapports des présidents des comités, visitez le fmnbaq.org.

Hommage aux donateurs de la Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec souhaite reconnaître toutes les personnes et organisations qui contribuent à sa mission en inscrivant leur nom au tableau d'honneur du grand hall du pavillon Pierre Lassonde et au tableau numérique du passage Riopelle par CGI.

DON FONDATEUR (10 000 000 $ ET PLUS)

Pierre Lassonde

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE (5 000 000 $ À 9 999 999 $)

Ville de Québec

DONS EXEMPLAIRES (1 000 000 $ À 4 999 999 $)

BMO Groupe financier
Fondation Sandra et Alain Bouchard
iA Groupe financier
Power Corporation du Canada
Québecor

DONS MAJEURS (500 000 $ À 999 999 $)

Claude Bigras et Andrée Lafleur
Desjardins
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation Jeunesse-Vie – Groupe CGI
Fondation Monique et Robert Parizeau
Dr Marc Guérin et Louise Beaupré

DONS REMARQUABLES (250 000 $ À 499 999 $)

Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Cominar
Énergir
Fondation Marcelle et Jean Coutu
Groupe Canam
Intact Assurance
La Capitale Assurance et services financiers
Jean-Guy Paquet
Famille Joan et Louis Paquet
RBC Fondation
Anonyme (1)

DONS IMPORTANTS (100 000 $ À 249 999 $)

Banque Laurentienne
CIBC
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Marie Dufour et Luc Fisette
Dr Éric Dupont, Luc Dupont et la Fondation Dupont
Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif
Fonds Yvan Bédard
Famille Louis Garneau
Groupe Banque TD
Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen
Norton Rose Fulbright
Carolyn et Richard J. Renaud
SNC-Lavalin
Félix-André Têtu et Christine DesBiens
Anonyme (2)

DONS SPÉCIAUX (50 000 $ À 99 999 $)

Josée Arsenault – Jean-Yves Germain
Louis-Marie Beaulieu et Johane Desjardins
Joanne Boucher et André Gaumond
Yvon Charest et Hélène Costin
Johanne Dean et Alain Bédard
Julie Suzanne Doyon et André Fortin
Exceldor
Financière Sun Life
Jean-Claude Forest et Francine Déchêne
Honorable Paule Gauthier et Gilbert J. Cashman
Maurice Grondin / Groupe Gesco-Star
Germain Lamonde / Exfo
Sylvain Langis et Manon Piché
Louise Lecours et Jacques Gauthier
Claude Lessard – Marie Lortie
Stéphany Peschlow, Olivia et Vincent P. Hogue
Famille Price
Pierre et Véronique Riverin
Dyan Royer et Robert Mathieu

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – PLATINE (25 000 $ À 49 999 $)

Gemma Ampleman et Gilles Marcotte
Anglocom
Michael Audain et Yoshiko Karasawa
Aida Bairam
Michel G. Bergeron et Charlotte Giguère
Carmen Bernier et Michel Tremblay
France Bilodeau, Charles-Alexandre et Claude Tessier
Sophie, Éric et Paul Brochu
Louis Carrier et Andrée Rochefort
Me Claude Côté et Suzanne Després
Pierre Couture
Andy, Anthony et Gregory Dépatie
EBC – Famille Houle
Familiprix
Fondation Marcel Lacroix
Fonds Jacqueline Demers LaRue
Daniel Gauthier
Christiane Germain
Vanessa Germain et Maxime Ménard
Clément Gignac et Jocelyne Duval
Famille Roger Gilbert
Marc B. Lachance et Lucie Morisset
Susan G. Lacoste
Charles Lacroix
Jean Lamy et Christine Bisson
Claire et Michel Lassonde
Steven Lawless – Gerry Welsh
Ruddy Lelouche
Patricia Lemaire
Maxime Lemieux
Famille Hubert Lenoir
Louise Lesage et Rodrigue Julien

Famille Michel L'Heureux
Famille Livernois-Desbiens
Geneviève Marcon et Jean Campeau
Meubles South Shore
Nanö Collection – Les Importations N & N inc.
Osisko
Hélène Otis et Gilles Lalonde
Normand Pépin et Jocelyne Guay
Fernande Plourde et Jacques Topping
John R. Porter
Famille Placide Poulin
Provencher_Roy
RBC Banque Royale
Rio Tinto
Lyse Rochon et Yves Saint-Germain
Sanimax
Judith et Michel Sanschagrin
Maurice et Madeleine Tanguay
Paul Tardif
Pierre Thibaudeau
Louise Turgeon et Marcel Pépin
Famille Vachon Joli-Coeur
Anonyme (1)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – OR (10 000 $ À 24 999 $)

Beauvais Truchon Avocats
Jean et Denise L. Bissonnette
Christiane Bolduc
Yve Bourque et Denise Beauchesne
Lise Côté et Gaston Godin
Monique Dubé
Isabella Fava
Fondation André Bluteau
Fonds de solidarité FTQ
Fonds Louise Brochu et Paul Monty
Fonds Marie, Héloïse et Clémence Sénéchal
Fonds Thérèse Sicard et Maurice Brisson
Béatrice Heeney
Ivanhoé Cambridge
Guy Lacombe
Donald Laporte
Pierre Mantha
Julie Milot
Lise Nadeau et André Marcil
Sylvie Paradis et Donald Fournier
SSQ Assurance
Succession Yvette Frédérick Turcotte
Marc Tardif
André Véronneau
Anonyme (2)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – ARGENT (5 000 $ À 9 999 $)

Camille et Michel Bissonnette
Jean-Charles Blouin
Louise Bourgeois
Jean-Guy Bouthot et Muriel Comeau
Réginald Caron et Françoise Kirouac
Dessercom
Daniel Drolet – Financière Banque Nationale
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval
Fondation Azrieli
Fonds Famille Boulay-Bujold
Fonds Gabrielle Vallière Bruneau
Fonds Hamelys
Fonds Josée Morin et Benoit Rheault
Fonds Mark Bender et Suzanne Houde
Gaëtan Gignac
Pierre Lachapelle
Aude Lafrance-Girard
Bernard Lamarre
Thérèse Le Blanc
Les Augustines de la Miséricorde de Jésus du Québec
Normande Lévesque
Metro
Gaston Moreault et Janine Goulet Moreault
Sylvie et Milana Paquette
Denis Pelletier et Lucie Melançon
PMA Architectes
QSL
Gaétane Routhier
Me Pierre-Hubert Séguin
Succession Thérèse Méthé
Telesystem
Anonyme (1)

LE CERCLE DU PRÉSIDENT – BRONZE (1 000 $ À 4 999 $)

Dominique Anglade
Arsenal Conseils
Marthe Bourgeois
Cabinet de relations publiques National
Lise Dubé
EgR
Fonds Hélène et Gilles Gauvin
Garant GP
Pierre Gromaire
Pierre Ouellet et Lise Hamel
Ginette Simard
Société du port de Québec
Succession Herbert Netsch
Ubisoft
Marie-Claude Vézina
Anonyme (1)

LES ALLIÉS – OR (500 $ À 999 $)

Diane Barré
Marie-Chantal Beaulieu
Pierre A. Bélanger
Lucie Bergeron
Henri-Paul Biron et Lucie Alarie-Biron
Yves Boissinot
Marie Bourbonnais et Michel Bigras
Roxanne Decyk
Édith Deleury
Marthe Drouin
François Duchesne
Daniel Duchesneau et Marie Gourdeau-Duchesneau
Fonds Violette Lavoie et Yves Pelletier
Jean-François Fusey
François Gagnon
Lise Gravel
Charles G. Grenier
Jean-André Guérin et Diane Royer
Isabelle Harnois
Mathieu LeBlanc
Christiane Lemay
Daniel Marceau et Danielle Vachon
Christine Menzi
Patrice Montminy et Sylvie Létourneau
Mathilde Morency Desautels
Marie-Claude Poulin
Raymonde Proulx
Vianney Tanguay
Isabelle Théberge
Nathalie Théberge
Claude Turcot

LES ALLIÉS – ARGENT (300 $ À 499 $)

Lucie Barré
Denise Beauchesne
Jean-Pierre L. Bouchard et Manon Thibault
Marie-Pierre Chouinard et Benoit Dubreuil
Béatrice Des Marchais
Louise Grégoire et Jean Deslandes
Constance Guilmette
Fernand Langlais
Marie Larochelle
Jocelyn Michaud
Bruno Piedbœuf
Jean-Marc Saillant et Marie Binet
Andrée Tremblay
Julie-Anne Vien, Jean-François Tremblay, Noah et Éliza Rose
Jean Villeneuve et Christiane Laroche
Anonyme (2)

MERCI ÉGALEMENT AUX

773

donateurs d'une contribution de moins de 300 $

Bienfaiteurs de 1 000 $ et plus, commanditaires et partenaires de biens et de services de la Fondation du Musée

BIENFAITEURS – ENTREPRISES

1700 La Poste
Air Canada
Anglocom
Arsenal Conseils
Banque Nationale
BMO Banque de Montréal
Cabinet de relations publiques National
Deschamps Impression
Desjardins
Dessercom
EgR
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval
Financière Banque Nationale
Financière Sun Life
Fonds de solidarité FTQ
Garant GP
GDI Services aux immeubles
iA Groupe financier
Imafa
Ivanhoé Cambridge
La Capitale Assurance et services financiers
Le Quarante 7
MAG Électrique
Metro
PMA Architectes
QSL
Québecor
RBC Banque Royale
Rio Tinto
Société du port de Québec
SSQ Assurance
Ubisoft

BIENFAITEURS – INDIVIDUS

Marc Berlinguet
France Bilodeau et Claude Tessier
Gertrude Bourdon
Jean Brouillard et Marie Brisson
Dr Marc Guérin
Mathieu LeBlanc
François Lessard
Michel L'Heureux
Nicolas Moisan
Éric Moore
Geneviève Parent
Jean St-Gelais et Johanne Maltais
Dr Félix-André Têtu

Merci aux 31 bienfaiteurs de nos encans-bénéfice pour leur achat de moins de 1 000 $.

COMMANDITAIRES

AAA Construction Charlevoix
Air Canada
Bureau du Québec à Toronto
Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec
Casino de Charlevoix
DeSerres
Desjardins
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Fondation McCarthy Tétrault
Groupe Voyages Québec
Hydro-Québec
La Capitale Assurance et services financiers
Les Immeubles Charlevoix
O2 Web Solutions
PearTree Canada
Québecor
Scotia Gestion de patrimoine

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

Air Canada
Alex Coulombe
Ampli de Québec
Authentic Vins et spiritueux
Pierre A. Bélanger
Berko Art
Jack Bishop
Stéphane Bourgeois
Jean Brouillard
C3 Hôtel Art de vivre
Cassis Monna & Filles
Cidrerie Verger Bilodeau
Rémi Clark
DeSerres
Domaine Forget
Vanessa Dubé
Éric Dupont
Éclipse Solutions audiovisuelles
Expert'ease
Expertises Alain Lacoursière
Fairmont Le Manoir Richelieu
Liane Fauchon
Foire en art actuel de Québec
Fondation La Capitale
Galerie 3
Galerie Beauchamp
Galerie d'art Au p'tit bonheur
Galerie Lacroix
Galerie Linda Verge
Galerie Michel Dumont
Galerie Simon Blais
Galerie Thompson Landry
Gastronomie signée Marie-Chantal Lepage
Germain Hôtels
Groupe Voyages Québec
Grant Hamilton
Hôtel Monville
La Firme
La Maison Simons
La Voie maltée
Le Quarante 7
Les Festifs
Les Immeubles Charlevoix
Location Gervais
Antoine Lortie
Loutres Kombucha
Andrew Lugg
Magazine Prestige
Manif d'art
Montego
Mouton noir
Musée de Charlevoix
Musée de la civilisation
Musée des beaux-arts de Montréal
Musée national des beaux-arts du Québec
O2 Web Solutions
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique de Québec
PEPS
Olivier Roberge
François Rochette
SDC du quartier Montcalm
Strøm Spa nordique
Vanessa Tanguay
Téquilart
Théâtre du Trident
Théâtre Périscope
Train de Charlevoix
unïdsounds
Giorgia Volpe
Yupik

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec souhaite remercier les bénévoles et les employés du Musée ainsi que les bénévoles de la Fondation, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la SODRAC.

LA DIRECTION DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC EST MEMBRE DES ORGANISMES SUIVANTS :

Association des professionnels en philanthropie

Association canadienne des professionnels en dons planifiés

Musée national des beaux-arts du Québec

Revue financière 94

95

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Rapport de la direction 95
Rapport de l'auditeur indépendant 96
État des résultats 98
État de l'évolution de l'actif net 99
État des gains et pertes de réévaluation 99
État de la situation financière 100
État des flux de trésorerie 101
Notes complémentaires 102

Suivi des politiques gouvernementales 114
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec 130

Revue financière

Les résultats de l'exercice financier 2019-2020 présentent un excédent des charges sur les produits de 215 599 $[1]. En faisant abstraction du fonds des immobilisations, ce résultat se transforme en un excédent des produits sur les charges de 12 287 $ et se compare au budget de fonctionnement, qui affichait un déficit d'environ 13 000 $ lors de son adoption par le conseil d'administration en mars 2019.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats par comparaison avec l'exercice financier 2018-2019.

Fonds des opérations

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 2,2 millions de dollars pour 163 pièces, comparativement à 2,6 millions de dollars pour 553 pièces, y compris un fonds d'archives, en 2018-2019. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant cette valeur, les produits sont globalement en hausse d'un peu plus de 1 %, soit environ 316 000 $. Grâce, notamment, à la mise en valeur des produits dérivés de l'exposition *Miró à Majorque* à l'été 2019, puis de l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* du 13 février au 14 mars 2020, date du dernier jour auquel le public a eu accès au Musée avant sa fermeture liée à la COVID-19, le chiffre d'affaires de la librairie-boutique s'est établi tout juste sous la barre du million de dollars, une progression de 12 % par rapport à l'année précédente. Malgré ce succès, qui a été interrompu alors que les activités battaient leur plein, on observe une diminution globale des revenus autonomes de 4 %. Les subventions, contributions et commandites prises dans leur ensemble présentent quant à elles une hausse de près de 458 000 $. Alors que les subventions provinciales et fédérales ont varié à la baisse en fonction des projets, la programmation des expositions internationales a permis au Musée de rallier d'importants partenaires et d'ainsi contribuer à l'augmentation des autres subventions et contributions ainsi que des commandites.

Toujours en excluant la valeur des dons de pièces de collection, l'accroissement net des charges se situe à moins de 2 %, soit un peu plus de 400 000 $. On note d'abord une hausse d'environ 323 000 $ ou 3 % dans les traitements et avantages sociaux. Cette variation s'explique par les paramètres d'indexation applicables, mais aussi par la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle, alors que certains postes étaient auparavant vacants. On relève également une augmentation de 463 800 $ pour les achats de pièces de collection et, finalement, une diminution de près de 286 000 $ des charges engagées pour produire et promouvoir les expositions et les activités.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente un déficit de 227 886 $ pour l'exercice financier 2019-2020. La modification comptable[1] a eu un impact défavorable de 172 335 $ sur ce résultat. Durant la dernière année, le Musée a notamment poursuivi l'exécution des projets planifiés dans le cadre du Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État, engageant des dépenses de plus de 878 000 $. Parmi les travaux réalisés, mentionnons le remplacement du système de protection incendie et la réfection des lampadaires extérieurs. Le Musée a également procédé à l'achat ou au remplacement de différents équipements.

Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique du Québec se déploie à la fois dans le fonds des opérations, par des actions associées entre autres aux expositions temporaires, et dans le fonds des immobilisations, par des projets de nature durable. Au total, le Musée y a investi plus de 500 000 $ en 2019-2020, afin de favoriser, par diverses initiatives, la visibilité des contenus et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique. Au nombre de ses réalisations principales, soulignons la poursuite de la numérisation des collections et le développement du site collections.mnbaq.org pour les rendre accessibles, ainsi que la production de ressources pédagogiques en ligne qui devraient être disponibles pour la rentrée scolaire 2020.

[1] Rappelons qu'en 2014-2015, le Musée a procédé à une modification comptable découlant de l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01). En vertu de cet article, la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Musée et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Auparavant, le Musée comptabilisait les subventions du gouvernement lorsque le montant à recevoir pouvait faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale était raisonnablement assurée. La modification influe donc sur le moment où les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées. Sans cette modification, qui est à l'origine de l'opinion avec réserve des auditeurs, c'est plutôt un excédent des charges sur les produits de 43 264 $ (ou un excédent des produits sur les charges de 12 287 $ en excluant le fonds des immobilisations) qui aurait été constaté.

Rapport de la direction

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,

Jean-Luc Murray

Le directeur de l'administration et de l'optimisation,

Jean-François Fusey, CPA, CA

Québec, le 18 juin 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'entité et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'entité respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE EN DOLLARS					
	2020			2019		
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE						
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (court terme)	–	7 117 782	7 117 782	–	6 783 221	6 783 221
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (long terme)	–	34 028 889	34 028 889	–	40 087 776	40 087 776
Apports reportés	–	37 085 752	37 085 752	–	42 908 570	42 908 570
ACTIF NET	–	4 060 919	4 060 919	–	3 962 427	3 962 427
ÉTAT DES RÉSULTATS						
Subventions du gouvernement du Québec	–	172 335	172 335	(70 131)	(23 900)	(94 031)
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES (2020) / EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES (2019)	**–**	**(172 335)**	**(172 335)**	**(70 131)**	**(23 900)**	**(94 031)**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 3 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Serge Giguère, CPA auditeur, CA

Serge Giguère, CPA auditeur, CA
Sous-vérificateur général

Québec, le 18 juin 2020

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

				2020	2019
	Fonds des opérations	**Fonds des immobilisations**	**Fonds de dotation**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (note 5)	**15 892 330**	**5 252 237**	**–**	**21 144 567**	21 877 058
Subventions du gouvernement du Canada	**341 300**	**923 705**	**–**	**1 265 005**	1 535 404
Autres subventions ou contributions	**612 631**	**13 106**	**–**	**625 737**	127 979
Commandites	**705 463**	**–**	**–**	**705 463**	290 163
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	**159 129**	**877 892**	**–**	**1 037 021**	1 093 695
Dons de pièces de collection (note 8)	**2 212 222**	**–**	**–**	**2 212 222**	2 597 305
Billetterie et abonnements	**2 051 524**	**–**	**–**	**2 051 524**	2 064 178
Stationnement	**393 557**	**–**	**–**	**393 557**	421 377
Boutique et publications	**987 106**	**–**	**–**	**987 106**	881 618
Redevances – services alimentaires	**221 535**	**–**	**–**	**221 535**	275 637
Location d'espaces et services connexes	**298 062**	**–**	**–**	**298 062**	345 216
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	**132 483**	**–**	**–**	**132 483**	240 640
Activités éducatives et culturelles	**421 038**	**–**	**–**	**421 038**	442 386
Revenus de placements	**264 476**	**–**	**–**	**264 476**	224 417
Autres	**9 448**	**–**	**–**	**9 448**	25 111
	24 702 304	**7 066 940**	**–**	**31 769 244**	32 442 184
CHARGES					
Traitements et avantages sociaux	**10 068 947**	**25 372**	**–**	**10 094 319**	9 785 087
Énergie, taxes et assurances	**4 225 867**	**–**	**–**	**4 225 867**	4 348 924
Services professionnels, administratifs et autres	**2 066 576**	**26 041**	**–**	**2 092 617**	2 681 338
Entretien, réparations et aménagement	**1 611 612**	**210 340**	**–**	**1 821 952**	1 806 784
Transport et communications	**1 734 842**	**–**	**–**	**1 734 842**	2 241 051
Fournitures et approvisionnements	**1 081 996**	**–**	**–**	**1 081 996**	1 049 528
Location de locaux	**224 593**	**–**	**–**	**224 593**	229 305
Acquisition de pièces de collection (note 8)	**3 024 022**	**–**	**–**	**3 024 022**	2 945 305
Location d'expositions	**651 562**	**–**	**–**	**651 562**	252 626
Intérêts sur la dette à long terme	**–**	**1 089 870**	**–**	**1 089 870**	1 221 440
Autres intérêts et frais financiers	**–**	**135 100**	**–**	**135 100**	154 320
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	**–**	**133 938**	**–**	**133 938**	–
Amortissement des immobilisations corporelles	**–**	**5 674 165**	**–**	**5 674 165**	5 641 120
	24 690 017	**7 294 826**	**–**	**31 984 843**	32 356 828
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**12 287**	**(227 886)**	**–**	**(215 599)**	85 356

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

				2020	2019
	Fonds des opérations	**Fonds des immobilisations**	**Fonds de dotation**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**739 605**	**3 509 610**	**1 750 079**	**5 999 294**	5 840 095
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	**12 287**	**(227 886)**	**–**	**(215 599)**	85 356
Apport affecté à une immobilisation corporelle non amortissable	**–**	**73 843**	**–**	**73 843**	73 843
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	**751 892**	**3 355 567**	**1 750 079**	**5 857 538**	5 999 294

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

				2020	2019
	Fonds des opérations	**Fonds des immobilisations**	**Fonds de dotation**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**884**	**–**	**91 941**	**92 825**	(5 207)
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	**5 407**	**–**	**(29 023)**	**(23 616)**	101 598
Gains réalisés sur la cession de placements de portefeuille, reclassés dans les résultats ou les revenus de placements reportés	**–**	**–**	**–**	**–**	(3 566)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (note 10)	**6 291**	**–**	**62 918**	**69 209**	92 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2020

	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	2020 Total	2019 Total
	$	$	$	$	$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Trésorerie, 0,55 % et 0,70 % (2,05 % et 2,20 % en 2019)	**5 798 603**	**379**	**–**	**5 798 982**	3 138 034
Placements de portefeuille (note 10)	**–**	**–**	**–**	**–**	2 300 000
Créances et intérêts courus (note 11)	**452 710**	**–**	**–**	**452 710**	382 121
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	**55 611**	**383 752**	**–**	**439 363**	655 632
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	**1 095 889**	**–**	**–**	**–**	–
Subventions à recevoir					
Gouvernement du Québec	**1 490 000**	**14 851**	**–**	**1 504 851**	288 840
Gouvernement du Canada	**–**	**–**	**–**	**–**	150 700
Stocks	**353 407**	**–**	**–**	**353 407**	294 830
Charges payées d'avance	**563 537**	**–**	**–**	**563 537**	465 670
	9 809 757	**398 982**	**–**	**9 112 850**	7 675 827
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (note 10)	**889 734**	**–**	**1 993 196**	**2 882 930**	2 804 761
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (note 7)	**–**	**2 571 755**	**–**	**2 571 755**	2 984 845
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)	**–**	**114 020 249**	**–**	**114 020 249**	118 751 379
	10 699 491	**116 990 986**	**1 993 196**	**128 587 784**	132 216 812
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Emprunts bancaires (note 13)	**–**	**5 417 300**	**–**	**5 417 300**	6 874 000
Charges à payer et frais courus (note 14)	**2 911 176**	**–**	**–**	**2 911 176**	2 942 975
Provision pour vacances (note 20)	**724 425**	**–**	**–**	**724 425**	723 652
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	**–**	**915 690**	**180 199**	**–**	–
Intérêts courus	**–**	**76 562**	**–**	**76 562**	91 177
Dépôts de clients et produits reportés	**617 502**	**–**	**–**	**617 502**	587 958
Apports reportés (note 15)	**5 056 773**	**–**	**–**	**5 056 773**	3 574 933
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 17)	**–**	**7 000 762**	**–**	**7 000 762**	6 649 829
	9 309 876	**13 410 314**	**180 199**	**21 804 500**	21 444 524
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 20)	**428 555**	**–**	**–**	**428 555**	521 487
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (note 16)	**202 877**	**–**	**–**	**202 877**	198 197
APPORTS REPORTÉS (note 15)	**–**	**70 024 744**	**–**	**70 024 744**	68 961 886
DETTE À LONG TERME (note 17)	**–**	**30 200 361**	**–**	**30 200 361**	34 998 599
	9 941 308	**113 635 419**	**180 199**	**122 661 037**	126 124 693
ACTIF NET					
Investi en immobilisations	**–**	**3 355 567**	**–**	**3 355 567**	3 109 610
Affectations d'origine externe	**–**	**–**	**188 250**	**188 250**	188 250
Affectations d'origine interne	**–**	**–**	**1 561 829**	**1 561 829**	2 021 815
Non grevé d'affectations	**751 892**	**–**	**–**	**751 892**	679 619
	751 892	**3 355 567**	**1 750 079**	**5 857 538**	5 999 294
Gains et pertes de réévaluation cumulés	**6 291**	**–**	**62 918**	**69 209**	92 825
	758 183	**3 355 567**	**1 812 997**	**5 926 747**	6 092 119
	10 699 491	**116 990 986**	**1 993 196**	**128 587 784**	132 216 812

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit

Claude Côté,
vice-président du conseil d'administration

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

				2020	2019
	Fonds des opérations	**Fonds des immobilisations**	**Fonds de dotation**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT					
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	**12 287**	**(227 886)**	**–**	**(215 599)**	85 356
Éléments sans incidence sur la trésorerie					
Apports reportés constatés à titre de produits	**(917 944)**	**(4 330 852)**	**–**	**(5 248 796)**	(5 529 972)
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	**–**	**(1 578 828)**	**–**	**(1 578 828)**	(1 766 214)
Gains réalisés sur la cession de placements	**–**	**–**	**–**	**–**	(3 566)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	**–**	**52 804**	**–**	**52 804**	58 400
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	**–**	**133 938**	**–**	**133 938**	–
Amortissement des immobilisations corporelles	**–**	**5 674 165**	**–**	**5 674 165**	5 641 120
	(905 657)	**(276 659)**	**–**	**(1 182 316)**	(1 514 876)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement					
Créances et intérêts courus	**(70 589)**	**–**	**–**	**(70 589)**	1 280 616
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	**(20 641)**	**–**	**–**	**(20 641)**	179 971
Subventions à recevoir	**(1 071 471)**	**6 160**	**–**	**(1 065 311)**	1 082 225
Stocks	**(58 577)**	**–**	**–**	**(58 577)**	(15 682)
Charges payées d'avance	**(97 867)**	**–**	**–**	**(97 867)**	(22 658)
Charges à payer et frais courus	**(129 621)**	**–**	**–**	**(129 621)**	(699 634)
Provision pour vacances	**773**	**–**	**–**	**773**	(3 098)
Intérêts courus	**–**	**(14 615)**	**–**	**(14 615)**	(4 649)
Dépôts de clients et produits reportés	**29 544**	**–**	**–**	**29 544**	(73 088)
Apports reportés	**2 399 784**	**–**	**–**	**2 399 784**	908 000
Provision pour congés de maladie	**(92 932)**	**–**	**–**	**(92 932)**	22 930
Revenus de placements reportés	**4 680**	**–**	**–**	**4 680**	5 069
	893 083	**(8 455)**	**–**	**884 628**	2 660 002
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**(12 574)**	**(285 114)**	**–**	**(297 688)**	1 145 126
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS					
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	**–**	**(979 151)**	**–**	**(979 151)**	(2 656 101)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT					
Acquisition de placements	**(42 389)**	**–**	**(59 396)**	**(101 785)**	(2 410 392)
Produits de cession de placements	**2 300 000**	**–**	**–**	**2 300 000**	3 108 776
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	**2 257 611**	**–**	**(59 396)**	**2 198 215**	698 384
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation des emprunts bancaires	**–**	**1 089 572**	**–**	**1 089 572**	858 800
Remboursement d'emprunts bancaires	**–**	**(2 546 272)**	**–**	**(2 546 272)**	(970 800)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	**–**	**650 000**	**–**	**650 000**	1 000 000
Nouvelle dette à long terme	**–**	**2 546 272**	**–**	**2 546 272**	970 800
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**–**	**1 739 572**	**–**	**1 739 572**	1 858 800
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	**2 245 037**	**475 307**	**(59 396)**	**2 660 948**	1 046 209
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**3 137 503**	**531**	**–**	**3 138 034**	2 091 825
Contributions interfonds	**416 063**	**(475 459)**	**59 396**	**–**	–
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (note 18)	**5 798 603**	**379**	**–**	**5 798 982**	3 138 034

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2020

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (LRC 1985, chapitre 1, 5e supplément). Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les certificats de placement garanti sont désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Juste valeur
La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hiérarchie de la juste valeur
Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Constatation des produits

Apports
Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont autorisées.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits
Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations
Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation. Les revenus de placements de ce fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements de ce fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements dans le fonds des opérations.

Apports reçus sous forme de services
En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Collections

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

Revenus de placements

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Stocks

Les stocks de la boutique sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtiments	40 ans
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d'exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

4. ABOLITION DU FONDS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DU FONDS DES EXPOSITIONS

Compte tenu qu'il a été établi que les opérations du fonds des activités commerciales et du fonds des expositions faisaient maintenant partie intégrante des opérations courantes du Musée, le conseil d'administration a adopté une résolution abolissant ces deux fonds et regroupant leurs opérations avec celles du fonds des opérations. La résolution prévoit également qu'en date du 1er avril 2019, l'actif net du fonds des activités commerciales soit viré au fonds des immobilisations et que l'actif net du fonds des expositions soit viré dans l'actif net non grevé d'affectations du fonds des opérations.

Cette décision a été appliquée de manière prospective et a entraîné les ajustements suivants au 1er avril 2019 :

	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Total
	$	$	$	$	$
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE					
ACTIF					
Trésorerie	558 206	(499 401)	(58 805)	–	–
Créances et intérêts courus	1 952	(1 851)	(101)	–	–
Créances interfonds	(385 891)	–	(1 080)	400 000	13 029
Stocks	294 830	(294 830)	–	–	–
	469 097	(796 082)	(59 986)	400 000	13 029
PASSIF					
Charges à payer et frais courus	10 191	(10 191)	–	–	–
Créances interfonds	398 920	(385 891)	–	–	13 029
	409 111	(396 082)	–	–	13 029
ACTIF NET	59 986	(400 000)	(59 986)	400 000	–

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

			2020	2019
	Fonds des opérations	**Fonds des immobilisations**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
Frais de fonctionnement	**15 293 900**	**–**	**15 293 900**	15 318 133
Projets spécifiques*	**598 430**	**–**	**598 430**	737 242
Subventions concernant le financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	**–**	**1 532 723**	**1 532 723**	1 670 553
Remboursement des intérêts et des frais financiers relatifs au financement d'immobilisations corporelles et d'autres charges	**–**	**1 123 339**	**1 123 339**	1 254 981
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	**–**	**2 596 175**	**2 596 175**	2 896 149
	15 892 330	**5 252 237**	**21 144 567**	21 877 058

* Ces subventions sont obtenues principalement pour la réalisation d'expositions.

6. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 $. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 $.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2020	2019
	$	$
PRODUITS		
Billetterie et abonnements	**5 897**	5 166
Location d'espaces et services connexes	**–**	6 100
Commandites	**124 563**	111 663
	130 460	122 929
CHARGES		
Services professionnels, administratifs et autres	**1 962**	1 308
Transport et communications	**63 404**	92 262
Fournitures et approvisionnements	**65 094**	29 359
	130 460	122 929

7. CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que du personnel et les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée.

Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des opérations ne portent pas intérêt. Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des immobilisations portent intérêt au taux des acceptations bancaires, soit 1,83 % au 31 mars 2020 (2,29 % au 31 mars 2019).

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION

Collection permanente, collection d'étude et collection Prêt d'œuvres d'art

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 37 163 œuvres d'art (36 945 en 2019) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes, vidéo/film.

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 865 œuvres d'art et objets (1 872 en 2019) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et est mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 953 œuvres d'art (1 941 en 2019) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 252 œuvres et objets (581 en 2019) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 3 024 022 $ (2 917 880 $ en 2019), soit 811 800 $ par achat (348 000 $ en 2019) et 2 212 222 $ par don (2 569 880 $ en 2019).

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION (SUITE)

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée n'a acquis aucun fonds d'archives (en 2019, le Musée a acquis un fonds d'archives par don pour un montant total de 27 425 $).

9. VIREMENTS INTERFONDS

Aucun montant (224 727 $ en 2019) n'a été transféré du fonds des opérations au fonds des immobilisations.

Aucun montant (706 363 $ en 2019) n'a été transféré du fonds des opérations au fonds de dotation.

10. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés de certificats de placement garanti et de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

Fonds des opérations

	2020		2019	
	Valeur comptable (juste valeur)	**Coût**	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	$	**$**	$	$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À COURT TERME				
Certificats de placement garanti, échus dans l'année	**–**	**–**	2 300 000	2 300 000
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME				
Fonds d'obligations	**889 734**	**883 443**	841 938	841 054

Fonds de dotation

	2020		2019	
	Valeur comptable (juste valeur)	**Coût**	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	$	**$**	$	$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME				
Fonds de marché monétaire	**144 428**	**144 428**	141 580	141 580
Fonds d'obligations	**1 172 988**	**1 139 421**	1 115 881	1 099 322
Fonds d'actions	**675 780**	**646 429**	705 362	629 980
	1 993 196	**1 930 278**	1 962 823	1 870 882

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

11. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2020	2019
	$	$
Intérêts courus	**7 964**	34 509
Taxes de vente à recevoir	**64 858**	92 774
Autres subventions et contributions	**2 123**	–
Autres créances	**377 765**	254 838
	452 710	382 121

12. FONDS DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2020	2019
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Net**	Net
	$	**$**	**$**	$
Terrains*	**6 633 377**	**–**	**6 633 377**	6 633 377
Bâtiments*	**138 708 659**	**44 297 297**	**94 411 362**	97 749 137
Aménagements des bâtiments**	**13 042 786**	**7 673 721**	**5 369 065**	6 010 725
Aménagements des salles d'exposition	**1 306 886**	**319 499**	**987 387**	1 118 434
Aménagements extérieurs**	**2 440 971**	**1 203 939**	**1 237 032**	1 343 720
Matériel roulant	**155 389**	**129 294**	**26 095**	33 982
Équipement spécialisé	**8 232 745**	**4 352 223**	**3 880 522**	4 589 196
Mobilier et équipement de bureau	**337 052**	**306 769**	**30 283**	39 431
Documents numériques**	**1 191 028**	**340 289**	**850 739**	638 074
Équipement informatique et bureautique	**2 993 370**	**2 653 960**	**339 410**	312 437
Développement informatique**	**580 035**	**325 058**	**254 977**	282 866
	175 622 298	**61 602 049**	**114 020 249**	118 751 379

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 $ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 $ pour les terrains et 6 358 900 $ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Des immobilisations corporelles totalisant 172 434 $ au 31 mars 2020, soit 104 528 $ pour des aménagements des bâtiments, 13 135 $ pour des aménagements extérieurs, 15 053 $ pour des documents numériques et 39 718 $ pour du développement informatique, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice. Au 31 mars 2019, les immobilisations corporelles non amorties totalisaient 165 879 $, soit 8 979 $ pour des aménagements des bâtiments, 122 104 $ pour des documents numériques et 34 796 $ pour du développement informatique.

13. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 1082-2019, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 21 609 277 $ (20 998 409 $ en 2019).

Fonds des immobilisations

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2020	2019
	$	$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 1,83 % au 31 mars 2020 (2,29 % en 2019), échéant le 17 avril 2020	**5 417 300**	6 874 000
	5 417 300	6 874 000

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 17.

14. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2020	2019
	$	$
Traitements à payer	**759 497**	748 494
Avantages sociaux à payer	**220 054**	229 578
Autres charges à payer et frais courus	**1 931 625**	1 964 903
	2 911 176	2 942 975

15. APPORTS REPORTÉS

Fonds des opérations

	2020	2019
	$	$
Solde au début	**3 574 933**	3 545 622
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	**(917 944)**	(878 689)
Montant reçu pour les exercices subséquents	**2 399 784**	908 000
Solde à la fin	**5 056 773**	3 574 933
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	**4 625 698**	3 192 427
Autres	**431 075**	382 506
	5 056 773	3 574 933

Fonds des immobilisations

	2020	2019
	$	$
Solde au début	**68 961 886**	68 618 393
Montant reçu du gouvernement du Québec pour les exercices subséquents	**5 393 710**	4 994 776
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	**(4 330 852)**	(4 651 283)
Solde à la fin	**70 024 744**	68 961 886
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	**24 845 503**	22 047 967
Gouvernement du Canada	**28 895 196**	29 818 901
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	**16 110 134**	16 908 001
Autres	**173 911**	187 017
	70 024 744	68 961 886

16. FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2020	2019
	$	$
Solde au début	**198 197**	193 128
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	**4 680**	5 069
Solde à la fin	**202 877**	198 197

17. DETTE À LONG TERME

Fonds des immobilisations

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	Taux effectif	2020	2019
		$	$
4,91 %, remboursable par versements annuels en capital de 245 329 $, échéant en juillet 2020	5,23 %	245 329	490 659
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 293 $, échéant en janvier 2022	3,14 %	166 586	249 879
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 $, échéant en septembre 2023	3,06 %	1 938 436	2 421 912
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 $, échéant en septembre 2023	3,07 %	466 870	583 227
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 $, échéant en septembre 2022	3,25 %	1 017 877	1 356 266
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 $, échéant en septembre 2024	3,41 %	278 411	333 891
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 $, échéant en mars 2024	2,04 %	1 053 168	1 315 561
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 $, échéant en mars 2024	2,04 %	5 182 940	6 474 254
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 $, échéant en mars 2025	2,31 %	811 906	973 695
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 $, échéant en mars 2025	2,31 %	575 339	689 987
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 $, échéant en mars 2025	2,69 %	2 841 807	3 407 892
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 $, échéant en septembre 2026	2,48 %	4 341 122	4 958 342
1,55 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 345 $, échéant en mars 2021	1,76 %	80 177	160 190
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 $, échéant en mars 2027	2,71 %	3 414 149	3 899 509
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 $, échéant en septembre 2026	2,66 %	1 496 064	1 708 737
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 $, échéant en septembre 2026	2,66 %	2 983 366	3 407 467
2,75 %, remboursable par versements annuels en capital de 756 951 $, échéant en mars 2027	2,88 %	5 269 952	6 019 040
2,45 %, remboursable par versements annuels en capital de 172 048 $, échéant en mars 2027	2,59 %	1 197 641	1 367 847
2,78 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 888 $, échéant en mars 2028	2,90 %	842 484	947 270
3,01 %, remboursable par versements annuels en capital de 88 832 $, échéant en septembre 2028	3,15 %	794 975	882 803
1,97 %, remboursable par versements annuels en capital de 100 241 $, échéant en septembre 2029	2,06 %	400 090	–
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 57 039 $, échéant en septembre 2030	2,42 %	510 957	–
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 108 984 $, échéant en septembre 2031	2,42 %	976 273	–
1,64 %, remboursable par versements annuels en capital de 79 024 $, échéant en mars 2024	1,76 %	315 204	–
		37 201 123	41 648 428
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(7 000 762)	(6 649 829)
		30 200 361	34 998 599

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2021	7 046 381 $	888 244 $	7 934 625 $
2022	6 720 706 $	716 913 $	7 437 619 $
2023	6 637 413 $	552 852 $	7 190 265 $
2024	6 297 413 $	396 563 $	6 693 976 $
2025	3 950 999 $	254 460 $	4 205 459 $
2026 et suivantes	6 707 267 $	252 018 $	6 959 285 $

18. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2020	2019
	$	$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	903 292	805 470

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 281 088 $ (199 955 $ en 2019).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 239 585 $ (1 375 665 $ en 2019).

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont les décisions financières et administratives peuvent être orientées par une ou plusieurs de ces personnes. Sont aussi des apparentés les parties dont l'une exerce une influence notable sur l'autre, deux parties ou plus qui sont soumises à une influence notable commune ainsi que les organismes sans but lucratif dont l'un a un intérêt économique dans l'autre. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration, incluant le directeur général du Musée, ainsi que des membres du comité de direction.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2020, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible, alors que celui du RRPE et du RRAS est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Musée a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 617 182 $ (656 436 $ en 2019). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Provisions pour vacances et congés de maladie

	2020		2019	
	Vacances	**Congés de maladie**	Vacances	Congés de maladies
	$	**$**	$	$
Solde au début	**723 652**	**521 487**	726 750	498 557
Charge de l'exercice	**674 612**	**122 827**	677 923	169 971
Prestations versées au cours de l'exercice	**(673 839)**	**(215 759)**	(681 021)	(147 041)
Solde à la fin	**724 425**	**428 555**	723 652	521 487

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés des maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1er avril 2020, les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2025. Pour les employés de bureau, technique et ouvrier, ces mêmes modalités et mesures transitoires s'appliqueront selon un calendrier à établir.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2020	2019
Taux d'indexation	**2,5 %**	2,5 % à 2,83 %
Taux d'actualisation	**0,81 % à 2,69 %**	1,91 % à 2,83 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	**1 à 23 ans**	1 à 23 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Aux 31 mars 2020 et 2019, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des intérêts courus et des autres créances :

	2020	2019
	$	$
Créances de 30 jours et moins	**281 811**	204 712
Créances de 31 à 60 jours	**34 135**	25 142
Créances de 61 à 90 jours	**6 065**	514
Créances de plus de 90 jours	**65 841**	58 979
	387 852	289 347

Les placements composés de fonds communs sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée investit également les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans des types de placements garantis. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

Risque de liquidité

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 17.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2020 et en 2019.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change
Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix
Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Musée a une politique de placements selon laquelle les fonds sont investis.

22. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Des entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint sont engagées, par divers contrats échéant jusqu'en 2024, à verser au Musée une somme de 865 000 $ (475 000 $ en 2019) qui se répartit principalement entre des subventions pour 490 000 $ (aucun montant en 2019) et des commandites pour 375 000 $ (475 000 $ en 2019).

Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	590 000 $
2022	100 000 $
2023	100 000 $
2024	75 000 $

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 165 169 $ (164 929 $ en 2019). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2021	180 904 $
2022	180 904 $
2023	180 904 $
2024	45 226 $

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2024, à verser une somme de 2 114 811 $ (315 427 $ en 2019) qui se répartit principalement entre des services de sécurité et d'entretien pour 1 907 106 $ (aucun montant en 2019) et des expositions et activités en préparation pour 207 705 $ (315 427 $ en 2019).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	1 616 471 $
2022	468 340 $
2023	15 000 $
2024	15 000 $

23. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Le 15 mars 2020, le Musée a dû fermer ses portes afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus.

Le gouvernement du Québec a autorisé, à compter du 29 mai 2020, la réouverture progressive des institutions muséales.

Le Musée a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Musée pour les périodes futures.

Suivi des politiques gouvernementales

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

Sommaire des résultats 2019-2020 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

ORIENTATION 1

Assurer le renouvellement des publics

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
1.1 Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)	Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans	13 %	13 %	33
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans	77 %	89 %	33
1.2 Enrichir les activités destinées au public famille	Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille	23 000	20 056	33
	Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille	2 500	1 986	33

ORIENTATION 2

S'engager dans la communauté

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
2.1 Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers	Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)	12	20	34
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité	77 %	nd	34
2.2 Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs	Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs	2	2	34

ORIENTATION 3

Développer les compétences

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
3.1 Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif	Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes	+5 %	+11 %	37
3.2 Encourager l'innovation dans les pratiques de travail	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des pratiques de travail innovatrices réalisées	+5 %	nd	37

ORIENTATION 4

Accroître les revenus autonomes

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2019-2020	RÉSULTAT 2019-2020	PAGE
4.1 Générer des revenus autonomes	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes	+2 %	+1,6 %	37

Résultats détaillés 2019-2020 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 1 : Assurer le renouvellement des publics

Voir grand et loin, c'est se préoccuper des visiteurs d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain. En affirmant une sensibilité particulière à l'égard des jeunes adultes (18-30 ans) et des familles, le Musée s'assure que ses programmes et ses activités, dont ses expositions, feront écho aux réalités et aux attentes de ces publics.

Objectif 1.1 : Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)

Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans
(mesure de départ : 12 %)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	12 %	13 %	14 %	15 %
RÉSULTATS	13 % (Cible atteinte)	13 % (Cible atteinte)	–	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %
RÉSULTATS	nd	89 % (Cible atteinte)	–	–

Explication des résultats obtenus en 2019-2020

Diverses actions ont été menées en 2019-2020 afin d'attirer et de fidéliser la clientèle des 18-30 ans, telles que la tenue de la Nuit MNBAQ *Désinvolte*, en octobre 2019, et la réalisation d'un projet de médiation avec le Cégep Garneau. De plus, un sondage a été effectué deux fois durant l'année pour connaître le taux de satisfaction de cette clientèle. Le Musée prévoit également enrichir son offre pour les 18-30 ans au cours de la prochaine année.

Objectif 1.2 : Enrichir les activités destinées au public famille

Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille
(mesure de départ : 21 167)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	22 000	23 000	24 000	25 000
RÉSULTATS	19 744 (Cible non atteinte)	20 056 (Cible non atteinte)	–	–

Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille
(mesure de départ : 1 345)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	2 000	2 500	2 750	3 000
RÉSULTATS	1 743 (Cible non atteinte)	1 986 (Cible non atteinte)	–	–

Explication des résultats obtenus en 2019-2020

Le Musée adapte graduellement son offre et ses services afin de mieux satisfaire les besoins de la clientèle famille : diversification de l'offre alimentaire, aménagement d'un salon d'allaitement, formation ciblée pour le personnel de la sécurité, etc. L'abonnement famille a également été mis en valeur en 2019-2020 lors des activités destinées à cette clientèle. Le Musée continuera d'améliorer son offre de services pour les familles au cours de la prochaine année.

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 2 : S'engager dans la communauté

L'expérience muséale est au cœur des réflexions du Musée, qui entend proposer des projets de rencontre et de découverte artistique diversifiés et rassembleurs à la faveur de partenariats inédits et innovants qui lui permettront de s'engager réellement dans la communauté. Des efforts spécifiques seront déployés pour inviter au Musée les visiteurs ayant des réalités et des besoins particuliers, et ce, grâce à la création de liens avec les organismes communautaires qui leur offrent des services.

Objectif 2.1 : Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers

Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	10	12	15	20
RÉSULTATS	6 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	–	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %
RÉSULTATS	nd	nd	–	–

Explication des résultats obtenus en 2019-2020

Pour affirmer ses liens avec le milieu communautaire et son intention de poursuivre le développement de son programme d'accessibilité, le Musée a créé un nouveau poste de responsable de la médiation communautaire durant la dernière année. Différents projets visant des clientèles fragilisées ou marginalisées ont été lancés en 2019-2020 : l'un destiné aux personnes ayant des handicaps physiques, un autre conçu pour les 18-30 ans éprouvant des problèmes de santé mentale et un troisième s'adressant aux aînés et misant sur les interactions intergénérationnelles. Le taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité sera mesuré dès que la sortie du confinement imposé par la COVID-19 permettra aux organismes communautaires de rentrer au travail.

Objectif 2.2 : Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs

Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	1	2	3	5
RÉSULTATS	1 (Cible atteinte)	2 (Cible atteinte)	–	–

Explication des résultats obtenus en 2019-2020

Le Musée mène actuellement, en partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, un projet de recherche et d'accompagnement sur ses non-publics en vue d'acquérir une meilleure compréhension de ses visiteurs et d'améliorer ses pratiques. Au cours de la dernière année, il a également bénéficié d'une formation et d'un accompagnement personnalisé du Desjardins Lab relativement à son grand chantier d'innovation.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 3 : Développer les compétences

Par l'implantation de méthodes de travail collaboratives et innovatrices, le Musée sera en mesure d'accroître la motivation et la productivité de ses équipes, tout en encourageant la communication, le partage des connaissances, la résolution de problèmes et la créativité.

Objectif 3.1 : Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	+5 %	+5 %	+5 %	+5 %
RÉSULTATS	nd	+11 % (Cible atteinte)	–	–

Explication des résultats obtenus en 2019-2020

En novembre 2019, le Musée a implanté un outil de sondage spécifiquement conçu pour mesurer le niveau d'engagement de ses équipes. Depuis, nous avons constaté une hausse graduelle de ce niveau, ce qui nous a permis d'obtenir un taux d'augmentation supérieur à la cible fixée. La mise sur pied de la première démarche d'optimisation des processus s'est avérée être une bonne source de mobilisation, tout en favorisant la collaboration entre les équipes. Une formation a également été offerte à l'ensemble des gestionnaires sur les principes de l'optimisation des processus. Enfin, la création d'une direction des ressources humaines en mars 2020 contribuera sans aucun doute à l'atteinte de notre cible l'an prochain.

Objectif 3.2 : Encourager l'innovation dans les pratiques de travail

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des pratiques de travail innovatrices réalisées
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	–	+5 %	+5 %	+5 %
RÉSULTATS	nd	nd	–	–

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Une démarche d'innovation collaborative sera lancée en 2020-2021. Déjà, les gestionnaires du Musée ont pu profiter d'une formation sur le leadership de l'innovation et des groupes d'employés s'initieront prochainement à certaines méthodologies entourant l'innovation et la créativité. Les membres du personnel seront en outre invités à proposer des idées pour innover au quotidien dans leurs pratiques de travail. Finalement, le Musée créera, en collaboration avec le Musée de la civilisation, un incubateur d'innovations muséales.

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Enjeu 2 : La performance

Orientation 4 : Accroître les revenus autonomes

Le Musée multipliera ses efforts afin d'accroître ses revenus autonomes. Il poursuivra ainsi le développement de ses activités commerciales, qui ont pris une nouvelle ampleur au cours des dernières années.

Objectif 4.1 : Générer des revenus autonomes

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes
(mesure de départ : 4,4 M$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	+2 %	+2 %	+2 %	+2 %
RÉSULTATS	+5,3 % (Cible atteinte)	+1,6 % (Cible non atteinte)	–	–

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Plusieurs actions ont été réalisées durant la dernière année pour accroître les revenus autonomes du Musée : la modification du modèle d'affaires de la concession alimentaire, l'intégration d'une boutique dans la salle de certaines expositions et la révision de notre positionnement en termes de stratégie et de prix grâce à un exercice de réflexion mené avec des étudiants de deuxième cycle en marketing de l'Université Laval. À cet égard, le Musée achèvera de revoir, dans la prochaine année, sa tarification pour la billetterie et les abonnements, en plus de définir une stratégie globale visant l'accroissement de ses revenus autonomes. Il déploiera également des initiatives en vue de développer le marché touristique et de maximiser le potentiel de la clientèle d'affaires, tout en respectant les règles sanitaires qui seront imposées dans le contexte de la COVID-19. N'eût été la fermeture du Musée en fin de journée le 14 mars 2020, la cible de 2 % d'augmentation aurait vraisemblablement été atteinte.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 :

	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (TOTAL DES HEURES / 1 826,3)
1. Personnel d'encadrement	22 134	–	22 134	12
2. Personnel professionnel	55 484	1 206	56 690	31
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	153 589	1 410	154 999	85
6. Agents de la paix	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	29 572	432	30 004	17
8. Étudiants et stagiaires	1 762	81	1 843	1
Total 2019-2020	**262 541**	**3 129**	**265 670**	**146**
Total 2018-2019	**–**	**–**	**274 847**	**150**

La cible maximale révisée de 274 847 heures rémunérées pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

Contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 $ et plus, conclus entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020 :

	NOMBRE	VALEUR
		$
Contrats de services avec une personne physique*	1	35 000
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	18	1 806 379
Total	**19**	**1 841 379**

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.
** Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant même l'adoption de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1), le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l'esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, le Musée entend bien continuer d'enrichir la conscience qu'ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son Plan d'action de développement durable 2015-2020, adopté en mars 2017, le Musée réitère son engagement à l'égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s'inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2015-2020

Objectif gouvernemental 1.1

	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
1	Poursuivre et améliorer les pratiques écoresponsables du Musée	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Deux nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)
2	Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Aucune nouvelle action accomplie	Non atteinte (action débutée)
3	Réaliser les projets de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces d'exposition de manière écoresponsable	Nombre de projets réalisés en utilisant des matériaux recyclés	75 % des projets réalisés de manière écoresponsable	Quatre nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)
4	Améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Une nouvelle action accomplie	Non atteinte (action débutée)
5	Mettre en place des procédés afin de réaliser des activités de communication et d'organiser des événements de façon écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Six nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 1.2

	ACTION	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
6	Intégrer progressivement la prise en compte des 16 principes de développement durable dans le processus administratif du Musée	Nombre de projets ou de programmes évalués selon les 16 principes de développement durable	Un projet ou programme évalué selon les 16 principes de développement durable	Une nouvelle action accomplie	Non atteinte (action débutée)

Objectif gouvernemental 1.5

	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
7	Favoriser un accès grandissant à la programmation éducative et culturelle du Musée	Taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles	Augmentation de 5 % par rapport à l'exercice 2016-2017	Augmentation de 8 % du taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles par rapport à l'exercice 2016-2017	Non atteinte (action débutée)
8	Poursuivre et améliorer le développement d'une culture participative avec la communauté	Nombre de projets ou d'activités	Trois nouveaux projets ou activités	Trois nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 4.3

	ACTION	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
9	Poursuivre et améliorer le programme de gratuité générale pour les groupes admissibles	Taux de fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale	Augmentation de 10 % par rapport à l'exercice 2016-2017	Augmentation globale de 30 % de la fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale par rapport à l'exercice 2016-2017	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 5.1

	ACTION	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
10	Sensibiliser les employés du Musée aux saines habitudes de vie	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions	Une nouvelle action accomplie	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 5.2

	ACTION	INDICATEUR	CIBLE (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
11	Sensibiliser les employés du Musée aux principes et aux mesures en matière de santé et sécurité au travail	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions	Trois nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 8.1

	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES (D'ICI 2020)	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
12	Mettre en place des outils de suivi de la consommation énergétique	Nombre d'outils de mesure de la consommation d'énergie	Trois nouveaux outils	Aucune nouvelle action accomplie	Atteinte (avant ou à la date prévue)
13	Cibler et mettre en œuvre des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Nombre de pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Cinq pistes d'amélioration	Deux nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Musée national des beaux-arts du Québec est assujetti à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1). Comme l'exige cette loi, le directeur général du Musée doit établir et diffuser une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et désigner un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme. Le secrétaire général et conseiller juridique du Musée a été désigné pour assurer l'application de cette procédure, définie dans une politique que le conseil d'administration du Musée a approuvée au cours de l'exercice financier 2018-2019 (résolution 19-1170, conseil d'administration du 21 mars 2019, Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du MNBAQ). Aucune divulgation n'a été reçue en 2019-2020.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2019-2020	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	–		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues		–	
3. Le nombre de motifs à l'examen desquels il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22		–	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations reçues, excluant ceux à l'examen desquels il a été mis fin :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		–	–
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		–	–
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui		–	–
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des actes répréhensibles mentionnés précédemment		–	–
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		–	
6. Le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations			–
7. Le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées (c'est-à-dire qui comportent au moins un motif jugé fondé) parmi les divulgations reçues	–		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	–	–	–

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Par conséquent, aucun cas n'a été traité et aucun suivi n'a été nécessaire. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée dans la section « Accès à l'information ».

GOUVERNANCE

En vertu de l'article 22.16 de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), le Musée a nommé au cours de la dernière année un secrétaire général en la personne du conseiller juridique du Musée.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'article 7 de la Loi sur les musées nationaux, le nombre d'administrateurs du Musée peut varier entre 11 et 15.

Au 31 mars 2020, le conseil d'administration du Musée était composé de 11 membres, y compris la présidente du conseil d'administration et le directeur général du Musée.

Le conseil d'administration du Musée s'est réuni à sept reprises pour l'exercice 2019-2020. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- approuvé la nomination de trois nouveaux directeurs (Direction des communications et du marketing, Direction de la médiation et de l'expérience visiteur, Direction des ressources humaines);
- approuvé certaines modifications à la structure organisationnelle du Musée;
- approuvé, sur recommandation du comité d'audit, les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019;
- approuvé le contenu du *Rapport annuel 2018-2019*;
- approuvé l'acquisition par achat, par don ou par legs de pièces de collection ainsi que l'aliénation d'une œuvre d'art;
- adopté l'institution du régime d'emprunts;
- suivi le plan d'action du Plan stratégique 2018-2022 du Musée;
- approuvé le plan d'immobilisations 2019-2020;
- adopté une politique de gestion intégrée des risques;
- adopté une politique d'attribution des fonds (de la Fondation du Musée au Musée);
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats;
- approuvé la nomination du secrétaire du conseil;
- approuvé, sur recommandation du comité d'audit, le budget annuel pour l'exercice financier 2020-2021*;
- approuvé les critères d'évaluation du directeur général pour la période débutant le 1er avril 2020*;
- aboli le Règlement sur le fonds des activités commerciales du Musée du Québec*;
- aboli le Règlement sur le fonds des expositions du Musée national des beaux-arts du Québec*.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a entrepris des discussions avec le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal afin d'établir des mesures d'étalonnage communes. Parallèlement à ces discussions, il a mis en place une veille stratégique des meilleures pratiques muséales à travers le monde. Lorsque ces travaux seront complétés, il pourra faire adopter les mesures d'étalonnage par le conseil d'administration et présenter les résultats de l'application de ces mesures dans un rapport annuel ultérieur.

Le comité d'audit du Musée s'est réuni à trois reprises pour l'exercice 2019-2020. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- examiné les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et recommandé leur approbation au conseil d'administration;
- examiné le suivi budgétaire de l'exercice 2019-2020;
- effectué le suivi des placements;
- examiné une politique de gestion intégrée des risques et recommandé son adoption au conseil d'administration;
- examiné une politique d'attribution des fonds (de la Fondation du Musée au Musée) et recommandé son adoption au conseil d'administration;
- examiné une nouvelle tarification pour les droits d'entrée au Musée;
- examiné le budget annuel pour l'exercice financier 2020-2021 et recommandé son approbation au conseil d'administration*;
- recommandé au conseil d'administration d'abolir le Règlement sur le fonds des activités commerciales du Musée du Québec*;
- recommandé au conseil d'administration d'abolir le Règlement sur le fonds des expositions du Musée national des beaux-arts du Québec*;
- approuvé le plan d'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020*.

Le comité d'audit a aussi amorcé une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'utilisation optimale des ressources et sur l'établissement d'un plan de vérification interne. Il poursuivra ses travaux sur ces questions durant l'exercice financier 2020-2021.

* La réunion a eu lieu au début d'avril 2020 pour l'année financière 2019-2020.

GOUVERNANCE (SUITE)

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'est réuni à cinq reprises pour l'exercice 2019-2020. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- examiné le fonctionnement des règles de gouvernance, la structure organisationnelle du Musée et diverses questions relatives aux ressources humaines ;
- suivi le processus de recrutement, examiné la rémunération et recommandé les candidats pour les postes de direction des communications et du marketing et de direction de la médiation et de l'expérience visiteur ;
- recommandé le processus de recrutement pour le poste de direction des ressources humaines et suivi ce processus pour le poste de secrétaire général ;
- examiné les besoins du conseil d'administration et les profils de candidats administrateurs à nommer ;
- élaboré les critères d'évaluation du directeur général et recommandé leur approbation au conseil d'administration*.

Conformément aux exigences légales applicables au Musée, une évaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été faite à la fin de l'exercice financier 2019-2020, sur la base des critères d'évaluation adoptés par le conseil d'administration.

Membres du conseil d'administration

AU 31 MARS 2020

Présidente

Christiane Germain

Membre indépendante

Nomination : 9 décembre 2016

Durée du mandat : 5 ans

Mme Christiane Germain est coprésidente de Germain Hôtels, qui comporte les enseignes des Hôtels Le Germain, Alt et Escad. Au moment d'être nommée présidente du conseil d'administration du Musée, elle y siégeait déjà comme membre depuis le 20 mars 2013.

Elle siège également au conseil d'administration de Germain Hôtels et est membre des comités consultatifs de l'agence d'importation de vins Dandurand.

Vice-président

Claude Côté

Membre indépendant

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 13 juin 2017
Membre du comité d'audit depuis le 12 décembre 2006

Membre du Barreau du Québec depuis 1974, Me Claude Côté exerce sa profession au sein du cabinet d'avocats Cain Lamarre, dont il est associé conseil. Il pratique principalement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi auprès des employeurs, pour qui il agit à titre de conseiller juridique, de négociateur et de plaideur.

Hélène Dufresne

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 13 juin 2017

Mme Hélène Dufresne est cofondatrice et présidente de la Fondation Dufresne et Gauthier, qui soutient quelque 80 organismes dans les régions de Montréal, de Québec et de Charlevoix, ainsi qu'une dizaine d'autres en Mongolie. Elle a une expérience approfondie et variée en production événementielle et télévisuelle.

Elle siège aussi comme présidente du conseil d'administration d'Équiterre, comme vice-présidente du conseil d'administration d'Horizon Charlevoix et comme membre du conseil de direction du mouvement Mères au front.

* La réunion a eu lieu au début d'avril 2020 pour l'année financière 2019-2020.

Lara Emond

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 13 juin 2017

Mme Lara Emond est consultante en stratégie d'affaires et en développement de marchés. Elle a auparavant été responsable du développement des affaires au sein du Groupe Sub Rosa, qu'elle a cofondé en 2015. À ce titre, elle a su gagner la confiance de plus d'une centaine de clients, dont Desjardins, l'Auberge Saint-Antoine et C2. Elle exerce ses fonctions actuelles depuis 2018, date à laquelle elle a vendu ses parts dans le Groupe Sub Rosa. Elle a réalisé plusieurs mandats à l'international (Australie, Chine, Espagne, Inde, Royaume-Uni). Elle a aussi cofondé l'organisme Nota Bene, qui a pour mission de mettre la relève entrepreneuriale en contact avec des leaders de différentes industries.

Administratrice de sociétés certifiée, elle siège également au conseil d'administration de la Fondation Dufresne et Gauthier. Elle siégeait auparavant au conseil d'administration de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et a été membre de la Commission canadienne pour l'UNESCO de 2012 à 2019. Impliquée dans le domaine de la santé mentale, elle est bénévole pour le centre d'expertise Revivre. Elle est aussi collaboratrice et conférencière pour le magazine *Premières en affaires*.

Salvatore Fratino

Membre indépendant

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Représentant du conseil d'administration au comité consultatif externe d'acquisition en art ancien et moderne

M. Salvatore Fratino est vice-président exécutif du Groupe Rosdev, une organisation immobilière, depuis 1990. Il a auparavant occupé divers postes de direction dans le domaine de la gestion immobilière et des placements immobiliers au sein d'entreprises privées.

Frédéric Gascon

Membre indépendant

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

M. Frédéric Gascon est chef de l'exploitation chez PayFacto. Avant de se joindre à cette entreprise spécialisée dans les solutions de paiement, il a assumé différents postes de direction et de consultant.

Selena Lu

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 11 décembre 2018

Me Selena Lu est associée au sein du cabinet d'avocats Lavery, où elle fait partie de l'équipe Fusions et acquisitions du secteur Droit des affaires. Parallèlement à sa pratique, elle a aussi occupé divers postes de leadership, dont la présidence de la Jeune Chambre de commerce de Montréal en 2018-2019 et celle de l'Association des jeunes professionnels chinois et asiatiques en 2015-2016. Elle est en voie de terminer sa formation pour devenir administratrice de sociétés certifiée.

Elle est également membre du conseil d'administration du Collège des administrateurs de sociétés. Au cours des dernières années, elle a en outre cumulé plusieurs expériences en matière de gouvernance en siégeant aux conseils d'administration de la Caisse Desjardins De Lorimier-Villeray, de la Société du Jardin de Chine de Montréal, du Festival Mode et design, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

Geneviève Marcon

Membre indépendante

Nomination : 7 décembre 2016

Durée du mandat : 3 ans

Mme Geneviève Marcon est administratrice de sociétés certifiée et coprésidente de GM Développement, une entreprise œuvrant dans le secteur immobilier. Elle a été gestionnaire de nombreux projets de rénovation et de construction dans le quartier Saint-Roch, à Québec, et participe activement à la revitalisation de ce quartier.

Elle est aussi membre des conseils d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et de l'Institut de développement urbain du Québec.

Directeur général
Jean-Luc Murray

Membre du conseil d'administration depuis le 26 novembre 2018, en vertu de la Loi sur les musées nationaux

Durée du mandat : 3 ans

M. Jean-Luc Murray a été nommé directeur général du Musée le 7 novembre 2018. Avant cette nomination, il était directeur de la programmation au Musée de la civilisation. Il a auparavant occupé des postes de directeur de l'éducation au Musée des beaux-arts de Montréal et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il a également assuré la direction du Musée de Charlevoix.

François Rochon

Membre indépendant

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Représentant du conseil d'administration au comité consultatif externe d'acquisition en art contemporain et actuel

M. François Rochon est ingénieur de formation. Après avoir réorienté sa carrière en finance, il a fondé, en 1998, Giverny Capital, une firme de gestion de portefeuille dont il est le président.

Il siège également aux conseils d'administration de la Fondation Giverny pour l'art contemporain et de la Fondation Giverny Capital en tant que président, de même qu'au conseil de l'Albright-Knox Art Gallery. Il est membre d'un des comités d'acquisition du Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que de l'International Council et du Board of Trustees du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden.

Louise Turgeon

Membre indépendante

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Présidente du comité d'audit depuis le 24 septembre 2010
Membre du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines depuis le 13 juin 2017

Mme Louise Turgeon est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982. Elle a travaillé près de 30 ans au Mouvement Desjardins, y occupant majoritairement des postes de cadre supérieure, entre autres dans le domaine bancaire et celui de l'assurance de personnes. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège depuis plusieurs années à divers conseils d'administration, dont elle préside notamment les comités d'audit et de gestion des risques. En 2019-2020, elle était également membre des conseils d'administration d'Union-Vie et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Assiduité des administrateurs aux réunions du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

	Conseil d'administration[1]	Comité d'audit[2]	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines[1]
Christiane Germain	7/7	– [3]	2/5 [3]
Claude Côté	7/7	3/3	5/5
Hélène Dufresne	5/7	–	4/5
Lara Emond	6/7	–	3/5
Salvatore Fratino	5/7	–	–
Frédéric Gascon	5/7	–	–
Selena Lu	5/7	–	4/5
Geneviève Marcon	4/6	–	–
Jean-Luc Murray	7/7	1/3	5/5
Louis Paquet[4]	1/4	–	–
François Rochon	6/7	–	–
Louise Turgeon	6/7	3/3	5/5

[1] Y compris les réunions non prévues au calendrier tenues par le conseil d'administration les 24 mai et 27 septembre 2019 et le 28 février 2020; et par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines le 16 mai 2019 et le 3 février 2020.
[2] Deux postes sont vacants.
[3] La présidente du conseil n'est pas tenue de participer aux réunions des comités, mais elle y est invitée.
[4] M. Paquet a quitté ses fonctions de membre du conseil d'administration le 26 novembre 2019.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs et des dirigeants :

Comme le prévoit l'article 16 de Loi sur les musées nationaux, les membres du conseil d'administration, à l'exception du directeur général du Musée, ne sont pas rémunérés. Ceux-ci ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Rémunération des cinq postes de dirigeants les mieux rémunérés :

Dirigeants	Rémunération totale*	Autres avantages	Commentaires
Directeur général			
Jean-Luc Murray	173 252 $	1 562 $	
Directeur de l'administration et de l'optimisation			
Jean-François Fusey	157 480 $	2 234 $	
Directrice des collections et des expositions			
Annie Gauthier	138 574 $	1 562 $	
Directeur des communications et du marketing			
François Duchesne	94 760 $	564 $	Est entré en fonction le 17 juin 2019 Rémunération annualisée de 120 000 $
Directrice des ressources humaines			
France Levesque	2 419 $	–	Est entrée en fonction le 23 mars 2020 Rémunération annualisée de 125 574 $

* La rémunération présentée est celle de l'année 2019-2020. Elle prend en considération le salaire de base ainsi que, le cas échéant, les primes et le versement des indemnités de vacances au départ. Aucun boni n'a été versé durant cette période.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d'assurance collective SSQ Vie du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur sont incluses dans les « Autres avantages » présentés ci-dessus. Elles correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Divers renseignements sont publiés depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents y sont en outre diffusés et mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les documents et les renseignements dont ce règlement exige la diffusion, mentionnons notamment les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, les informations relatives aux titulaires d'emplois supérieurs (frais de déplacement, dépenses de fonction et salaire annuel), les baux d'espaces occupés par le Musée, les frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, les frais de formation, les contrats de formation, les contrats de publicité et de promotion, ainsi que les contrats de télécommunication mobile et les informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de 1 524 consultations.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a traité quatre demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Toutes ces demandes ont été acceptées en totalité. Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information reçues ont été diffusés sur le site Web du Musée dans les délais prescrits.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		
Délais de traitement	**Documents administratifs**	**Renseignements personnels**	**Rectification**
0 à 20 jours	4	–	–
21 à 30 jours	–	–	–
31 jours et plus	–	–	–
TOTAL	**4**	**–**	**–**

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		
Décision rendue	**Documents administratifs**	**Renseignements personnels**	**Rectification**
Acceptée en totalité	4	–	–
Acceptée partiellement	–	–	–
Refusée en totalité	–	–	–
Autres	–	–	–
TOTAL	**4**	**–**	**–**
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables			–
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information			–

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la politique linguistique du Musée national des beaux-arts du Québec a été actualisée et sera approuvée par le directeur général après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française.

La version de la politique linguistique du Musée en vigueur (adoptée le 28 novembre 2001) demeure d'ici là accessible sur l'intranet de l'institution et les employés sont sensibilisés aux normes applicables relativement à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, notamment par la diffusion de notes internes sur l'application de ces normes.

Comptant plus de 50 employés, le Musée verra à instituer, au cours du prochain exercice financier, un comité permanent présidé par un mandataire désigné à cet effet. Ce comité veillera entre autres à diffuser et à mettre en œuvre la version actualisée de la politique linguistique de l'établissement et à sensibiliser les employés à l'utilisation de la langue française au Musée par des notes ou des rappels.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs ;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés* ;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés*.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				$	$			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2019-05-30	Refixation annuelle	2 036 689	16 362 318	12 %	12 %	0 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2019-12-11	Refixation annuelle	42 043	449 268	9 %	18 %	-9 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2019-12-11	Refixation annuelle	417 905	3 171 175	13 %	13 %	0 %
Stationnement	Par comparaison	2019-04-01	Refixation annuelle	393 557	68 177	577 %	370 %	207 %
Boutique et publications	Coût	2019-12-11	Refixation annuelle	987 106	2 279 393	43 %	36 %	7 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2019-12-11	Refixation annuelle	263 701	1 328 349	20 %	23 %	-3 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	221 535	735 168	30 %	36 %	-6 %
				4 362 536	**24 393 848**			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				**136 872**	**1 228 659**			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions				22 409 572				
Commandites				580 900				
Dons et contributions				3 874 980				
Revenus de placements				264 476				
Autres revenus				9 448				
Opérations non monétaires				130 460				
SOUS-TOTAL				**27 269 836**	**–**			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES								
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					6 231 876			
Opérations non monétaires					130 460			
SOUS-TOTAL				**–**	**6 362 336**			
TOTAL				**31 769 244**	**31 984 843**			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art

Prêt de documents (bibliothèque)

Commande de reproductions photographiques de pièces de collection pour lesquelles un fichier numérique existe déjà

*** Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé**

Le niveau de financement visé pour 2019-2020 a été fixé au niveau atteint en 2018-2019. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec, qui, entre 2018-2019 et 2019-2020, est passé de 74 % à 71 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

Malgré le fait que les niveaux de financement de certains produits soient en deçà de leur cible, le niveau de financement global est demeuré stable à 18 %.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de façon à atteindre l'équilibre budgétaire.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec (le « MNBAQ ») sont nommés par le gouvernement en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) et qu'en conséquence, ceux-ci sont des administrateurs publics assujettis aux principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) (le « *Règlement sur l'éthique* »);

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur l'éthique*, les membres du conseil d'administration de chaque organisme et entreprise du gouvernement doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce règlement;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du MNBAQ doit élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration (le « code d'éthique des administrateurs ») et que celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration du MNBAQ (le « conseil d'administration »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

1. Le présent code d'éthique des administrateurs a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration du MNBAQ, de favoriser la transparence dans la gestion du MNBAQ et de responsabiliser les administrateurs du MNBAQ dans leur rôle de gouvernance.

2. Le présent code d'éthique des administrateurs s'applique aux membres du conseil d'administration.

3. Toute matière non prévue au présent code d'éthique des administrateurs pourra être traitée conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique*. En cas de divergence entre les règles et les principes prévus à la *Loi sur les musées nationaux*, au *Règlement sur l'éthique* et au présent code d'éthique des administrateurs, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

4. Un administrateur du MNBAQ est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur les musées nationaux*, par le *Règlement sur l'éthique* et par le présent code d'éthique des administrateurs.

   Au moment de son entrée en fonction, tout administrateur du MNBAQ prend connaissance du présent code d'éthique des administrateurs et du *Règlement sur l'éthique*. À cette occasion, l'administrateur signe la déclaration dont copie est jointe en annexe au présent code d'éthique des administrateurs pour en faire partie intégrante.

   L'administrateur du MNBAQ agit selon l'esprit de ces principes et de ces règles et doit organiser ses affaires personnelles et professionnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions. En cas de doute, l'administrateur doit se référer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, un administrateur du MNBAQ doit contribuer à la réalisation de la mission du MNBAQ et à la bonne administration de ses biens en agissant dans le respect du droit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

6. Un administrateur du MNBAQ doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MNBAQ avec les siens.

7. Un administrateur du MNBAQ ne peut utiliser, indûment ou sans autorisation préalable, les biens ou les ressources matérielles, informationnelles ou humaines du MNBAQ à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MNBAQ.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

8. Un administrateur du MNBAQ doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur du MNBAQ.

   Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur du MNBAQ et à la réalisation de la mission du MNBAQ, ou à l'occasion de laquelle un administrateur du MNBAQ utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

9. Le directeur général du MNBAQ ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.

   Tout autre administrateur du MNBAQ qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au directeur général et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

   Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur du MNBAQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du MNBAQ par lesquelles il serait aussi visé.

10. Un administrateur du MNBAQ doit divulguer formellement tout conflit d'intérêts réel ou apparent qu'il pourrait avoir dans le cadre d'un processus d'acquisition ou d'aliénation par le MNBAQ d'une œuvre, d'un objet ou d'un document, conformément au règlement intérieur du MNBAQ sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne.

11. Un administrateur du MNBAQ doit, en toutes circonstances, agir avec discrétion et préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

12. Un administrateur du MNBAQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il ne peut pas non plus accorder une faveur ou un avantage indu à un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou au MNBAQ.

13. Un administrateur du MNBAQ ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le MNBAQ, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

14. Un administrateur du MNBAQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci.

    Il ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le MNBAQ.

    Il est interdit à un administrateur du MNBAQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le MNBAQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

15. Un administrateur du MNBAQ doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisanes.

16. Le président du conseil d'administration et le directeur général du MNBAQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

17. Un administrateur du MNBAQ appelé ou invité à représenter publiquement le MNBAQ doit en informer au préalable le directeur général du MNBAQ et ne peut d'aucune manière lier autrement le MNBAQ. Tout engagement ou représentation d'un administrateur du MNBAQ au nom du MNBAQ doit être fait dans l'intérêt du MNBAQ et dans le respect de sa mission.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

18. Aux fins du présent code d'éthique des administrateurs, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, et ce, conformément à l'article 37 du *Règlement sur l'éthique*.

19. L'administrateur du MNBAQ à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, dans le cas du directeur général du MNBAQ, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

20. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part à l'administrateur du MNBAQ des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

21. Sur conclusion qu'un administrateur du MNBAQ a contrevenu aux règles d'éthique et de déontologie prévues à la *Loi sur les musées nationaux* ou au *Règlement sur l'éthique* ou au présent code d'éthique des administrateurs, cet administrateur peut se voir imposer une sanction par le secrétaire général du Conseil exécutif (réprimande ou suspension maximale de trois (3) mois) ou voir son mandat révoqué par le gouvernement.

    Dans le cas où le directeur général fait l'objet d'une révocation, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement le suspendre sans rémunération pour une période d'au plus trente (30) jours.

22. Toute sanction imposée à un administrateur du MNBAQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

23. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code d'éthique des administrateurs.

24. Au terme de chaque exercice financier, un administrateur du MNBAQ doit fournir au secrétaire du conseil d'administration une déclaration de ses intérêts et divulguer, le cas échéant, toute situation pouvant remettre en question son statut d'administrateur indépendant. Il doit de plus indiquer toute autre fonction occupée dans un autre organisme ou entreprise au terme de l'exercice financier visé. Il peut également être appelé à cette occasion à fournir d'autres informations, dont notamment les renseignements requis par le MNBAQ pour la préparation des états financiers.

    Le secrétaire du conseil d'administration fait rapport au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts ou remettre en cause le caractère d'indépendance d'un administrateur du MNBAQ.

25. Le présent code d'éthique des administrateurs fait l'objet d'un réexamen par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du conseil d'administration minimalement tous les cinq (5) ans. Le réexamen du code d'éthique des administrateurs et, le cas échéant, les modifications qui y sont apportées sont soumis au conseil d'administration pour approbation.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC
179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet

Marc Lajoie

Édition

Annie Bérubé

Rédaction

Marie-Hélène Audet
Kasia Basta
Eve-Lyne Beaudry
Anne-Marie Bouchard
Julie Bouchard
Marie-Sophie Compagnon
Daniel Drouin
Jean-François Fusey
Annie Gauthier
André Gilbert
Marc Lajoie
Bernard Lamarche
Maude Lévesque
Marie-Hélène Métivier
Jean-Luc Murray
Marie-Hélène Raymond
Nathalie Thibault

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie Parent

Documents photographiques et droits d'auteur

Véronique Greaves
Vanessa Noreau

Photographies

MNBAQ / Idra Labrie (p. couverture, 2, 8, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 38, 40, 41, 52, 57, 58b, 59b, 64b, 79b, 81, 83a, 84, 85)
MNBAQ / Denis Legendre (p. 17, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 58a, 77)
Alain Blanchette (p. 80b)
Stéphane Bourgeois (p. 59a)
Emmanuel Burriel (p. 83b)
David Cannon (p. 70)
Centre de conservation du Québec, ministère de la Culture et des Communications / Guy Couture (p. 32)
Julie Côté Photographie (p. 64a)
Les Festifs / Ludovic Gauthier (p. 80a)
Jean-Guy Kérouac (p. 82)
Schalkwijk / Art Resource, NY (p. 23b) (reproduction)
Lisa Wiebe (p. 79a)

Pour la « Liste des acquisitions »

MNBAQ / Idra Labrie, MNBAQ / Denis Legendre, MNBAQ / Michel Élie, à l'exception de :
Centre de conservation du Québec, ministère de la Culture et des Communications / Guy Couture (p. 46d)
Guy L'Heureux (p. 44f-m, 45a-i et l)

Conception graphique

Figure (Jeremy Hall)

Impression

Deschamps Impression

EN COUVERTURE

Eddy Firmin, dit Ano, *(Recherche)*, 2016, céramique, métal et or, 34,4 × 20 × 9,8 cm. Collection du Musée national des beaux-arts du Québec, achat (2019.859.03)

© Musée national des beaux-arts du Québec, 2020

Le Musée national des beaux-arts du Québec est une société d'État subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres

© Numa Amun (p. 18, 19)
© Banco de México Diego Rivera Frida Kahlo Museums Trust, Mexico, D.F. / SOCAN (2020) (p. 22b, 23b)
© Marie-Claire Blais (p. 24b)
© COZIC / SOCAN (2020) (p. 20, 21)
© Doyon-Rivest (p. 25a)
© Eddy Firmin, dit Ano (couverture)
© Karine Giboulo (p. 26b (détail))
© Jocelyn Robert (p. 27)
© Successió Miró / SOCAN, Montréal / ADAGP, PARIS (2020) (p.16)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-87193-4 (imprimé)
ISBN 978-2-550-87194-1 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé de fibres recyclées postconsommation et de fibres vierges issues d'une bonne gestion forestière et de sources contrôlées.

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec